

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

S²LOW

ID : 079-200041317-20241216-C__58_12_2024-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Transdev Niort Agglomération

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 079-200041317-20241216-C__58_12_2024-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉ Transdev Niort Agglomération

2023

SOMMAIRE

LE CONTRAT ET SES AVENANTS	11
1.1 Les avenants au contrat	12
OFFRE COMMERCIALE, FRÉQUENTATION ET CHIFFRES CLÉS	27
2.1 Chiffres clés La performance	28
2.2 Réseau urbain	30
2.3 Circuits navettes hypercentre	32
2.4 TANLIB Express	34
2.5 Réseau périurbain	36
2.6 Services scolaires	38
2.7 Services TAD et PMR	40
2.8 V.L.D vélos à assistance électrique en location longue durée	44
2.9 Savoir rouler à vélo	46
2.10 V.L.S vélos en libre-service	48
2.11 Trottinettes électriques	52
2.12 Vélos cargos	53
2.13 Covoiturage	54
2.14 Parking-relais (P+R)	55
PARC DE VÉHICULES	57
3.1 Parc de véhicules en propre	58
3.2 Parc de véhicules en sous-traitance	62
3.3 Bilan de l'entretien	64
3.4 Technologies embarquées	65
PERSONNEL	67
4.1 Organigramme et les chiffres clés	68
4.2 Personnel affecté au service public	70
4.3 Relations sociales 2023	71
4.4 Répartition des effectifs	72
4.5 Rotation du personnel, nombre d'embauches, de départs à la retraite et autres motifs	73
4.6 Indicateurs relatifs aux accidents du travail, au taux d'absentéisme par catégorie (conduite, maintenance, commercial, administratif)	74
4.7 Comparaison du réalisé au contrat	75



RE



PLAN MARKETING ET COMMUNICATION	77
5.1 Plan d'action 2023	78
5.2 Les services événementiels	88
5.3 Information voyageurs	90
5.4 Agence commerciale de la Brèche	91
5.5 Outils numériques de communication et de réservation	92
5.6 Points d'arrêts du réseau	94
QUALITÉ DE SERVICE	97
6.1 Les critères qualité de service de la DSP	98
6.2 La ponctualité en départ bout de ligne	100
6.3 Les comptages de voyageurs	101
6.4 Les réclamations écrites	103
SÉCURITÉ	105
7.1 Statistiques accidentologie	106
7.2 Actions Sécurité	108
ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	111
8.1 Gestion des déchets	112
8.2 Impact positif	113
LES COMPTES DE LA DÉLÉGATION ET INVESTISSEMENTS	115
9.1 La comparaison du réalisé 2023 au contrat	116
9.2 Les comptes de la délégation transport	117
9.3 Programme annuel d'investissement	119
ASSISTANCE TRANSDEV	121
10.1 Études d'urbanisme	122
PERSPECTIVES 2024	126
ANNEXES	128

ÉDITO

DSP 2017-2023 DES ENGAGEMENTS TENUS

Grande satisfaction pour l'ensemble des équipes Tanlib d'avoir réussi à relever les challenges fixés pour cette Délégation de Services Publics 2017-2023 aux cotés de NIORT AGGLO.

OBJECTIF N°1 : DÉVELOPPER LES VOYAGES +52 % DEPUIS 2016

Notre engagement était de développer les voyages de +33% sur la base des voyages connus en 2016. Avec 6 576 086 voyages enregistrés en 2023, cet objectif a clairement été atteint et même dépassé, puisque la progression est > à 50% en comparaison des 4,3 millions de voyages en 2016.



Malgré un épisode COVID qui aura remis en cause une progression entamée en sept 2017, nous avons su faire évoluer et adapter l'offre pour répondre au plus proche des besoins.

Notre réseau dont les lignes principales sont à 20 minutes de fréquence a basé son succès sur trois principes

- La complémentarité des lignes.
- La capacité à garantir les correspondances entre les lignes sur les principaux pôles d'échanges.
- Les dessertes de proximité au cœur des quartiers.

Malgré ce succès nous devons rester humbles et attentifs car les besoins évoluent constamment.



OBJECTIF N°2 : ENGAGER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En 2018 nous avons accueilli la première navette électrique pour les circuits d'hypercentre. 5 ans plus tard en 2023 le réseau Tanlib dispose désormais de

- 2 bus électriques HEULIEZ (fabriqué à RORTHAIS 79)
- 10 bus bio-GNV IVECO
- 2 autocars BIO-GNV IVECO
- 4 navettes électriques RAMPINI

Pour accompagner cette transition il fallait également revoir le dépôt de bus dont les travaux ont débuté en janvier 2024 avec une livraison programmée fin 2025.



OBJECTIF N°3 : DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DOUCES 500 TONNES DE CO₂ ÉVITÉES EN 6 ANS

En décidant de lancer le réseau Tanlib sur le challenge des mobilités douces en octobre 2017 avec seulement 40 vélos à assistance électrique, Niort Agglo a pris le pari de soutenir le développement d'une mobilité alternative.

6 ans plus tard avec 1200 vélos en location longue durée, 140 vélos en libre-service et 18 stations, 15 trottinettes électriques, 3 vélos cargos, des parking vélos sécurisés et une application de covoiturage, **l'objectif est atteint et les ambitions sont toujours intactes** avec notamment la mise en place d'un schéma directeur cyclable à l'échelle de l'agglomération.

Les avantages du vélo à assistance électrique sont indéniables en termes d'impact sur l'environnement notamment avec

- des rejets de CO₂ 10 à 15 fois moins qu'une voiture thermique (essence ou diesel) ;
- soit environ 500 Tonnes de CO₂ évitées pour les 2,5 millions réalisés depuis 2017 (VAE), ou l'équivalent de 1135 allers/retours Paris/Barcelone en avion ;
- enfin en réalisant 692 Km en VAE plutôt qu'en voiture, l'économie en CO₂ efface l'impact de fabrication du vélo (selon le fabricant TREK).

DOSSIER SPÉCIAL

INAUGURATION DE LA STATION BIO GNV LE VENDREDI 12 MAI

La première tranche de la station de bio gaz qui alimentera les bus BioGNV, située sur le centre d'exploitation et de maintenance Tanlib, dans la zone industrielle de Saint-Liguire, a été inaugurée.

Cette action marque le lancement du programme d'investissement 2022-2027 de Niort Agglo pour la décarbonation des mobilités auquel la collectivité consacre un budget de 40 M€. D'ici 2027, 24 bus diesel auront été remplacés par des véhicules décarbonés, soit plus de 40 % de la flotte Tanlib.



Ces cinq premiers bus BioGNV constituent la première livraison, cinq autres arriveront d'ici l'été, portant ainsi à 10 la flotte de véhicules BioGNV en 2023, auxquels s'ajouteront les six bus électriques déjà en service.



Niort Agglo poursuivra le cadencement de ces livraisons à raison de :

- 5 bus BioGNV et 2 bus électriques en 2025 ;
- 3 bus BioGNV et 1 bus électrique en 2026 ;
- 3 bus BioGNV en 2027.

40 % de la flotte Tanlib sera alors décarbonée à l'horizon 2027.



Alain ROUSSET Président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine	Jérôme BALOGÉ Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais Maire de Niort	Alain LECOINTE Vice-Président Mobilités
---	--	---

vous convient à l'inauguration de la mise en service de la station et des 5 premiers bus bio GNV
Le vendredi 12 mai
Rendez-vous au Pôle transport, place de la Brèche à Niort à 10h45
ou sur site, 28 rue Paul Sabatier à Niort à 11h

INSCRIVEZ-VOUS

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Conformément à la loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 vous disposez toujours d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais - Service Communication communication@agglo-niort.fr - 140, rue des Equarts CS28770 - 79027 NIORT CEDEX - France

DOSSIER SPÉCIAL

UN NOUVEAU CENTRE D'EXPLOITATION EN 2025

Les bus décarbonés viendront s'alimenter en gaz à la nouvelle station BioGNV, au dépôt Transdev de la ZI de Saint-Liguire, dont la première tranche a été installée le 28 mars 2023.

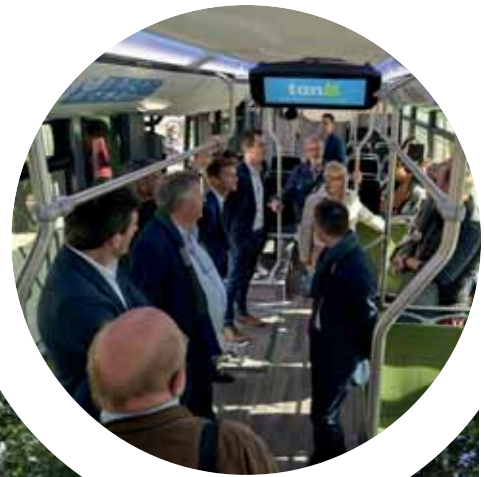
Cet équipement préfigure le nouveau centre d'exploitation et de maintenance bas carbone qui sera achevé fin 2025 et qui, à terme, permettra l'alimentation en gaz des 24 bus décarbonés en 2027.

Une seconde tranche de la station prévue après 2025 permettra d'alimenter à terme une cinquantaine de véhicules.

40 
MILLIONS D'EUROS
INVESTIS

Avec la décarbonation de sa flotte de bus, c'est un investissement volontariste que fait Niort Agglo en matière de transition écologique. L'achat des 10 premiers bus est estimé à 3,359 M€, dont 298 000 € financés par le FEDER. La station BioGNV dans son intégralité coûtera 2,145 M€, dont près de 895 000 € seront financés par le FEDER.

Ce sont, au total, 40 M€ que Niort Agglo consacrera à la transition énergétique des transports Tanlib sur le territoire niortais.



Le BioGNV, c'est quoi ?

Le BioGNV (également appelé biométhane) est le résultat de la méthanisation de déchets organiques divers et parfois combinés : ordures ménagères, boues des stations d'épuration, produits agricoles et tontes des espaces verts, résidus de l'industrie agroalimentaire ou de la restauration collective, etc.

Ces déchets sont mis en fermentation dans un espace privé d'oxygène pour déclencher le processus de méthanisation, par lequel on obtient du biogaz. Le fluide gazeux obtenu est ensuite épuré pour aboutir à un produit doté des mêmes caractéristiques que le gaz naturel et qui lui est substituable, aussi bien dans le réseau de distribution que pour la mobilité.



DES IMPACTS FAVORABLES SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Les consommations et le coût entre GNV et diesel étant assez proches, c'est l'impact très favorable du biogaz sur la qualité de l'air du territoire qui a motivé le choix de la collectivité pour la transition vers ce type de carburant.

En effet, le BioGNV permet de réduire de 95% les émissions de particules fines et de 30 à 70% celles d'oxydes d'azote (NOx). Second intérêt du BioGNV : n'étant pas une énergie fossile, il permet de diminuer de 80% les émissions de CO₂ de la production à la consommation.



Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 079-200041317-20241216-C__58_12_2024-DE



niort agglo

Agglomération du Niortais

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 079-200041317-20241216-C__58_12_2024-DE



LE CONTRAT

ET SES AVENANTS



1

LES AVENANTS AU CONTRAT

AVENANT 1 25 SEPTEMBRE 2017

- Transfert du Contrat de Délégation de Service Public
- Modalités de mise à disposition de vélos

AVENANT 2 8 AVRIL 2019

- Modification de l'offre de transport collectif
- Offre événementielle et Transport à la Demande du Dimanche
- Adaptation du parc en propre et en sous-traitance suite aux modifications d'offre
- Adaptation de la structure de l'organisation suite aux modifications d'offre
- Prise en compte des frais de réimpression janvier 2018
- Prise en compte du dispositif CICE et son évolution
- Prise en compte d'un coefficient correcteur de la mobilité réelle (comptée) par rapport à la mobilité théorique issue des clés de mobilité
- Prise en compte de la nouvelle livrée des véhicules
- SAEIV et système de comptage
- Précisions concernant le covoiturage
- Évolution des modalités de mise à disposition de vélos et trottinettes
- Mise à jour du règlement d'exploitation
- Plan de Transport Adapté
- Précision sur certains articles du contrat
- Corrections d'erreurs matérielles du contrat de DSP
- Synthèse des impacts de l'avenant 2 et montant de la contribution financière forfaitaire de l'Autorité Délégante

AVENANT 3 23 SEPTEMBRE 2019

- Modification de l'article 13 – Mise à disposition des biens nécessaires à l'exploitation
- Synthèse des impacts de l'avenant 3 sur la contribution financière forfaitaire de l'Autorité Délégante

AVENANT 4 16 DÉCEMBRE 2019

- Modification de l'offre de transport collectif
- SAEIV et système de comptage
- Contrat de maintenance système de vidéo protection
- Erreur matérielle impact du nombre de voyages suite à la modification de l'offre de l'avenant 2
- Synthèse des impacts de l'avenant 4 et montant de la contribution financière forfaitaire de l'autorité délégante

OPTION 2 DE LA DSP 1 JANVIER 2019

En 2019, conformément au contrat de DSP, la CAN a levé l'option 02 pour la reprise de la gestion de la centrale de mobilité du syndicat mixte des transports des Deux-Sèvres (SMDTS) par le Délégué.

Pour rappel au 31 décembre 2017, le Syndicat Mixte des Deux-Sèvres était dissout avec le transfert de la compétence transport du département à la Région.

En 2018 et de façon transitoire, les 3 collectivités compétentes la Région Nouvelle-Aquitaine, la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais ainsi que Transdev délégataire de la CAN se regroupaient via une convention pour prendre le relais et assurer les missions suivantes :

- le maintien et le fonctionnement du site internet et de l'outil « Mobilité79 » qui consistent en un calculateur d'itinéraire ainsi que de la mise à disposition de tous les documents d'information horaires, tarifaires, scolaires ou d'accessibilité,
- l'information voyageurs par le no d'appel téléphonique dédié 05 49 09 09 00 ou par le renseignement en face à face sur le pôle transport de la Brèche à Niort.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, ces missions sont assurées par Transdev pour le compte de la CAN. La contribution financière forfaitaire versée par la CAN à Transdev est d'environ 75 K€ par an (valeur 2016).



AVENANT 5 14 DÉCEMBRE 2020

• **L'article 1** de cet Avenant 5 est relatif aux biens mis à disposition du délégataire par l'autorité délégante et a pour but d'ajuster leur valorisation. Cette dernière correspond à 50 % du montant de la dotation aux amortissements de ces biens. **La redevance d'usage** a été fixée pour les années 2017 à 2020 et estimée pour l'année 2021. Celle des années 2022 et 2023 restera à déterminer en fonction des amortissements de chacune de ces années.

• **L'article 2** de cet Avenant 5 entérine l'acquisition de l'équipement SAEIV et cellules de comptage pour 19 cars scolaires correspondant aux services scolaires transférés de la Région Nouvelle-Aquitaine vers la CAN au 1^{er} septembre 2020.

Ces investissements, effectués par le délégataire, font l'objet d'une augmentation de la contribution financière de la CAN de 2020 à 2023. À l'échéance du contrat il est convenu que ces biens seront transférés à l'autorité délégante en tant que **biens de reprise pour une valeur nette comptable de 0€.**

1

LES AVENANTS AU CONTRAT

AVENANT 6 29 JUIN 2021

Engagement de l'autorité délégante et du délégataire au rétablissement de l'équilibre financier du contrat.

Considérant que la crise sanitaire de la COVID 19 est un évènement imprévisible, extérieur aux parties, ayant entraîné un bouleversement économique du contrat, les parties souhaitent préserver la capacité du délégataire à assumer ses obligations.

En application de l'article 28 du contrat de délégation de services publics du réseau de déplacements urbains collectifs et durables du 30 mars 2017, le délégataire, qui par ailleurs n'a pas interrompu l'exécution des prestations prévues au contrat, est fondé à solliciter un rééquilibrage contractuel pour tenir compte des incidences de cette crise sous forme d'une révision du montant de la contribution financière forfaitaire 2020.

En application des dispositions de l'article R. 3135-5 du Code de la commande publique, les parties se sont concertées de bonne foi sur l'ensemble des incidences liées à la crise sanitaire. En toute hypothèse, le rééquilibrage contractuel ne saurait avoir pour effet d'aboutir à une surcompensation du délégataire ou de modifier substantiellement la marge prévisionnelle contractuelle que le délégataire pouvait légitimement escompter

sur la durée totale du contrat à la date de sa signature. Afin de déterminer la part du déficit d'exploitation directement imputable à la Crise de la COVID 19 ayant entraîné un bouleversement économique du contrat, les parties souhaitent tenir compte du résultat prévisionnel de l'exercice 2020 figurant à l'annexe 10 du contrat de délégation de services publics après avenant 5 (103226 € HT constants décembre 2016) et de l'aléa d'exploitation subi par le délégataire durant l'exécution 2020.

Ainsi les parties ont neutralisé le résultat prévisionnel de l'exercice 2020 pour la période de l'urgence sanitaire telle que définie par l'article 1^{er} de l'ordonnance n° 2020-319 du 25 mars 2020. Aussi, le rééquilibrage contractuel implique une hausse de la contribution financière forfaitaire pour un montant de 149504€ valeur décembre 2016 laquelle a été diminuée du résultat bénéficiaire prévisionnel du délégataire pour 2020 d'un montant de 103226€ en valeur décembre 2016, correspondant à l'engagement du délégataire au rétablissement de l'équilibre financier de la DSP pour la période de la crise 20/21 sanitaire de la COVID 19. Le montant de contribution financière forfaitaire pour l'année 2020 est ainsi porté à 46278€ en valeur en décembre 2016.

AVENANT 7 29 JUIN 2021

Art 1 Modification de l'offre

Option 5 du contrat de DSP

La CAN a décidé de lever partiellement l'option 5 du contrat de la DSP. Elle ajuste les montants annuels de contribution financière forfaitaire versés par l'autorité délégante au délégataire pour la reprise, à compter du 1^{er} septembre 2020, des lignes de la Région Nou-

velle-Aquitaine (ex-Département 79) dont les itinéraires sont totalement dans le ressort territorial de la CAN. Cette levée partielle correspond sur la période de septembre 2020 à mars 2023 à une augmentation de la contribution financière de 212869€ (valeur déc. 2016) au lieu de 310716€ initialement prévu au contrat.

Variation des rythmes scolaires

La variation des rythmes scolaires avec le passage à la semaine de 4 jours et l'abandon du mercredi matin travaillé pour de nombreuses communes a eu pour effet une économie de moyens, ce qui constitue une économie totale de CFF pour l'autorité délégante de 46 820 € de septembre 2020 à mars 2023.

Les communes concernées par cette évolution sont École Beauvoir sur Niort, École Prissé La Charrière (Plaine d'Argenson) et RPI La Rochénard - Vallans - La Foye Monjault.

Services scolaires supplémentaires

Dans le cadre de cette rentrée scolaire de septembre 2020, des services non-prévus initialement dans l'évolution de l'offre ont été rajoutés principalement sur les communes de S^T RÉMY, S^T MAXIRE et SCIECQ.

Pour assurer ces services, le délégataire a déployé des moyens supplémentaires avec un impact financier total sur la CFF versée par l'autorité délégante de 137 571 € de septembre 2020 à mars 2023.

Ajustement de l'offre

Dans le cadre de l'article 9.3 de la DSP, l'autorité délégante demande au délégataire de modifier ou créer des services supplémentaires. Ces ajustements ont fait l'objet de « fiches modifications » qui décrivent à la fois les impacts en moyens, Km et heures de conduite ainsi qu'en termes de parcours selon les cas. L'impact financier sur la CFF versée par l'autorité délégante est de 7 488 € pour la période de septembre 2020 à mars 2023.

Art 2 Modes doux

Vélos à assistance électrique (VAE) en location moyenne et longue durée

Dans la continuité de l'avenant 2 et des 300 premiers vélos à assistance électrique, les élus de la CAN ont décidé d'élargir la flotte avec les acquisitions successives de +100 vélos à assistance électrique livrés en février 2019 +200 vélos à assistance électrique livrés en février 2020 +200 vélos à assistance électrique livrés en juin 2020 La flotte atteint désormais un total de 800 VAE pour la location gratuite découverte « 3 mois gratuits » et la location payante mensuelle et annuelle au-delà des 3 mois.

Le délégataire est en charge de la maintenance de cette flotte (entretien annuel et révision) et de la commercialisation avec un engagement de recette.

Trottinettes à assistance électrique

En janvier 2019, la CAN décidait de diversifier les modes doux en intégrant 15 trottinettes électriques. La sté TROTTIX fut retenue pour fournir les trottinettes électriques. Les reports dans l'élaboration de la loi LOM (votée en décembre 2019) obligèrent la CAN à reporter leur mise en service à janvier 2020.

Ces trottinettes à assistance électrique sont disponibles en offre découverte de 2 mois gratuits avec un chèque de caution de 800 € non encaissé.

Dans le cadre de cette activité trottinettes, le délégataire est en charge de la commercialisation et de la maintenance pour le compte de la CAN.

Vélos à assistance électrique « en libre-service »

En janvier 2020, la CAN a contractualisé avec ECOVELO pour un service de location en libre-service constitué de 6 stations et 50 vélos.

Dès le 1er Juillet

tanlib.com

la trottinette électrique

passe en location payante !

Votre trottinette à la maison pour plus d'éco-mobilité !

Renseignements : Agence mobilité & tanlib.com

2 mois GRATUITS pour les nouveaux utilisateurs

20€ par mois*
Prix location par mois, location à l'année possible

1 LES AVENANTS AU CONTRAT

Dans le cadre de cette activité VLS, le délégataire est en charge de l'équilibrage des stations et de la maintenance des vélos pour le compte de la CAN.

Le délégataire collecte également les recettes auprès d'ECOVELO et les inclut dans ses engagements de recettes.

« Vélos cargos » à assistance électrique

En janvier 2021, la CAN décidait d'enrichir l'offre de mobilité douce avec 3 vélos cargos. Ces vélos cargos sont disponibles en offre découverte de 1 mois gratuit avec un chèque de caution de 1100€ non encaissé.

Dans le cadre de cette activité de location Vélo Cargo, le délégataire est en charge de la commercialisation.

La maintenance est confiée au vélociste local représentant de la marque pour les 2 années de garantie constructeur.

Impact de la croissance des modes doux sur la contribution financière

Pour faire face à la croissance et à la diversification de l'offre modes doux, le délégataire a adapté son exploitation en :

- créant un atelier en propre en janvier 2020,
- recrutant un 1^{er} mécanicien vélo en janvier 2020,
- recrutant un 2nd mécanicien vélo en avril 2021.

À noter que le coût relatif au 1^{er} mécanicien vélo correspond à 50 % de la charge puisque les autres 50 % sont supportés par des économies sur maintenance des vélos jusque-là assurée par un sous-traitant.

En contrepartie, le délégataire a également augmenté son engagement de recette pour les locations de vélos. Il résulte de ces impacts avenant 7 une économie de 33442€ sur la contribution financière de l'autorité délégitante sur la période 2020 à 2023, soit 430645€ de coûts d'entretien, structure et assistance pour 464087€ d'engagements de recettes du délégataire.

Art. 3 Coûts d'entretien et installation systèmes anti-incendie moteur

Les coûts d'entretien annuel, quinquennal et décennal pour les équipements « sécurité incendie moteur » FOGMAKER effectués par la sté DESAUTEL n'avaient pas été intégrés au compte d'exploitation de la DSP. L'Avenant 7 intègre ces coûts.

5 bus ont été équipés en système anti-incendie avec le système FOGMAKER de DESAUTEL en 2020 et 4 bus initialement équipés d'un système SICLI, système devenu obsolète, seront équipés en 2021 d'un nouvel équipement anti-incendie moteur de type FLAM BALL. L'impact financier sur la CFF versée par l'autorité délégitante est de 58142€ sur la durée de la DSP (valeur 2016).

Art. 4 Dépôt augmentation de la puissance KWA

Avec l'acquisition des 3 navettes électriques, le délégataire a dû augmenter la puissance électrique disponible au dépôt pour assurer leur rechargement en passant la capacité de 42 kVA à 256 kVA.

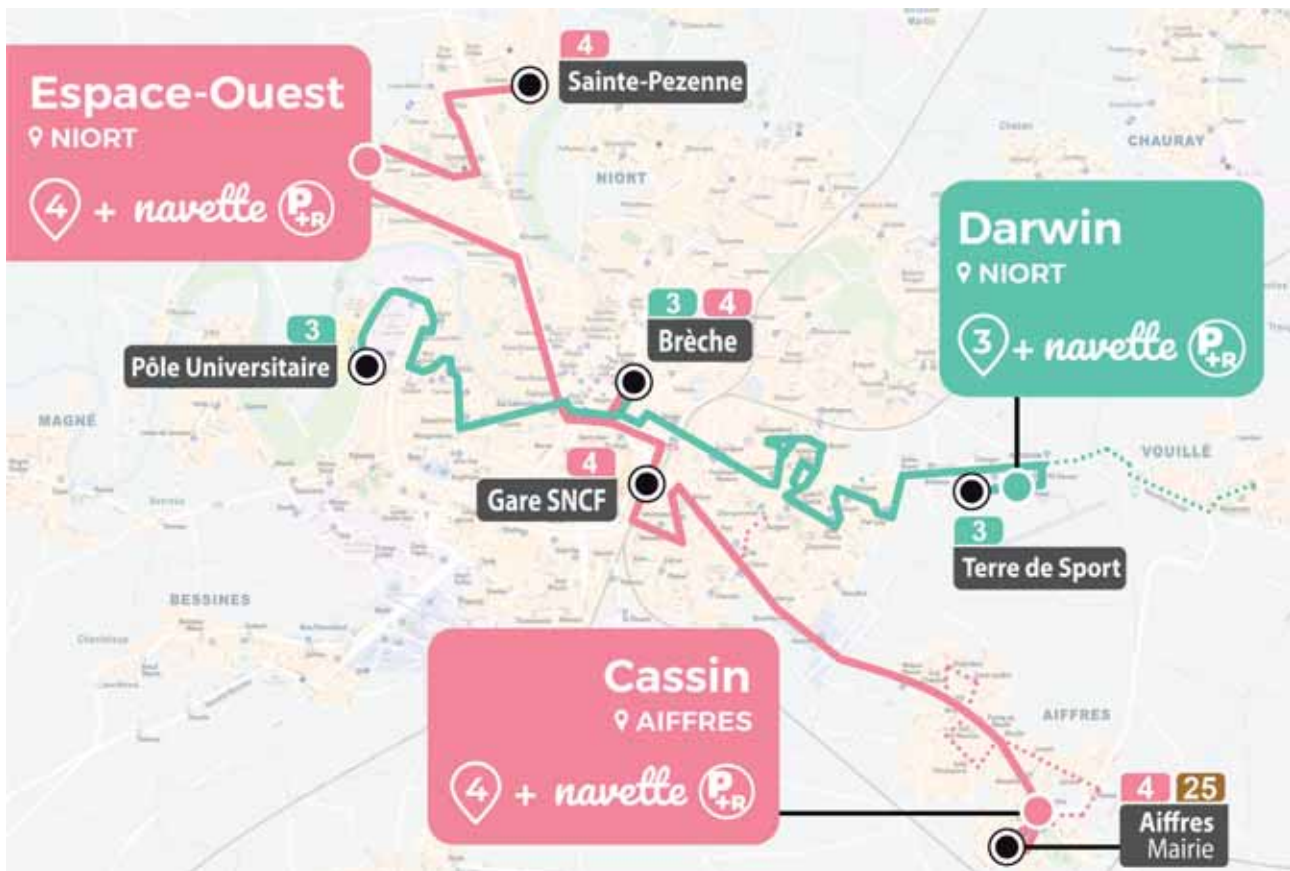
Le coût de cette augmentation de puissance est supporté par le délégataire et refacturé à la CAN à « l'euro l'euro ». Son montant est de 3952.40€ HT (valeur 2021).

Art. 5 Parc relais

En septembre 2020, dans le cadre du déploiement de parcs relais sur le territoire, les parcs relais de l'avenue de Nantes à Niort et de René Cassin à Aiffres ont été mis en service sous la forme d'une expérimentation d'1 an.

En janvier 2021, cette offre complémentaire a également été proposée au départ du 3^{ème} parc relais de Terre de sport en complément de la ligne 3 (Terre de Sport – Brèche – Pôle Universitaire).

Elle consiste en la mise en place de navettes directes aux heures de pointe du matin et du soir, entre ces deux parcs relais, la place de la Brèche et la Gare SNCF, principaux pôles d'échange multimodal du territoire. L'impact financier sur la CFF versée par l'autorité délégitante est de 20551€ de 2020 à 2023.



Art 6 Option 4 du contrat de dsp

Dans le cadre de la non-construction du nouveau dépôt, le délégataire avait pour instruction de :

- conserver les coûts actuels connus, sans estimer les surcoûts éventuels liés à la vétusté de l'outil actuel,
- redimensionner les km haut le pied, les services agents et véhicules à partir de l'adresse du dépôt actuel.

Compte tenu du fait que le nouveau dépôt n'a pas été construit et le maintien du dépôt actuel au 1^{er} janvier 2020, la CAN décide de lever l'option 4, modifiant ainsi les montants annuels de contribution financière forfaitaire de l'autorité délégante.

Art 7 Plan pluriannuel d'investissement - MISE À JOUR

Actualisation du Programme Pluriannuel d'Investissement afin de prendre en compte les sorties et les entrées de véhicules du périmètre contractuel. Le non-remplacement de deux véhicules standards de 2004 par deux véhicules standard 2019 et de trois gabarits réduits 2004 par des gabarits réduits de 2018 entraîne des coûts d'entretiens supplémentaires à la charge de l'AO :

- **2 bus Heuliez GX317 standard** : n° de parc : 407 et 408,

- **3 bus Heuliez GX117 C Gabarit réduit** : n° de parc : 403, 404 et 405.

L'écart de coût kilométrique, entre un véhicule 2004, 2008 ou 2009, constaté est appliqué aux kilométrages prévus au PPI jusqu'en mars 2023. L'impact financier sur la CFF versée par l'autorité délégante est de 118399 € de 2021 à 2023.

Art 8 Flotte de bus - transition énergétique

Dans le cadre de la transition énergétique programmée par l'autorité organisatrice en janvier 2023 avec la livraison simultanée d'une unité de compression GNV sur le dépôt Tanlib actuel et celle de nouveaux bus GNV, il est entendu que le délégataire met à disposition de la CAN 3 bus sur la période de 18 mois, soit du 1^{er} juillet 2021 jusqu'au 31 décembre 2022, précédant ce renouvellement afin de garantir le niveau de service.

L'impact financier sur la CFF versée par l'autorité délégante est de 110 678 € sur la période de 18 mois.

1. LES AVENANTS AU CONTRAT

AVENANT 8 12 DÉCEMBRE 2022

L'**avenant 8** a pour objectif de prendre en compte les impacts de la COVID sur l'année 2021

- **24 136 €** valeur décembre 2016 de coûts de sous-traitance,
- **256 €** valeur décembre 2016 de coûts d'entretien maintenance en propre,
- **1115 €** valeur décembre 2016 de coût salarial de conduite,
- **79167 €** de surcoûts de désinfection des véhicules.

À ces variations de coûts de production s'ajoutent les économies de frais d'assistance Siège et Région pour – 546 €

En synthèse les impacts détaillés de la crise sanitaire COVID 19 pour l'année 2021 (avril et mai) s'élèvent à **53 113 € valeur décembre 2016 en faveur du délégataire.**

AVENANT 9 12 DÉCEMBRE 2022

Art 1 Les modifications d'offre de septembre 2021

La modification des rythmes scolaires de septembre 2021 et septembre 2022 : l'offre en septembre 2021 a été adaptée suite au changement des rythmes scolaires du collège Emile Zola (sortie du mercredi midi retardée de 10 mn) et le passage à 4 jours scolaires au lieu de 5 jours scolaires pour les écoles de Vouillé, Granzay-Gript et Sansais.

L'impact sur la CFF est de :

- + **549 €** en 2021,
- + **1 546 €** en 2022,
- + **537 €** pour janvier à fin mars 2023.

Art 2 Les modifications de l'offre scolaire 2021/2022

Des modifications d'offre intervenues en 2021 et en 2022 sur les lignes scolaires concernent principalement des optimisations et restructurations pour économiser des unités d'œuvre pour permettre en parallèle d'améliorer la desserte scolaire dans certains secteurs du territoire. Au global, elles ont généré un véhicule supplémentaire

chez le sous-traitant.

Les modifications d'offre scolaire 2022 intègrent le transfert de transport de scolaires du bus aux cars à la sous-traitance suite au changement de la réglementation et les impacts en kilomètres et en heures de conduite des modifications des 27 lignes scolaires.

Les impacts sur la CFF (coûts de roulage et de conduite – recettes) sont de :

- 96 €** en 2021,
- **19 €** en 2022,
- **820 €** de janvier à fin mars 2023.

Art 3 Les modifications d'offre de l'année 2022

Les modifications d'offre des lignes urbaines en 2021 et 2022 ont concerné les lignes suivantes :

Lignes 4 et 5 : mise en place à titre expérimental d'une offre de transport dans le quartier S^{te} Pézenne en rabatement vers les **lignes 4 et 5** de janvier à juin 2022.

Ligne 5: augmentation des passages à Chauray Conciergerie et Amélioration ponctualité.

Ligne 21: mise en place d'une offre Flexi sur la commune

de Saint-Hilaire la Palud. 1 véhicule TAD est économisé en HP et réaffecté sur d'autres secteurs TAD/TPMR.

Ligne 26 : amélioration de l'offre de transport sur les communes de Plaine d'Argenson, Beauvoir-sur-Niort, Granzay-Gript et de la zone d'activités des Pierailleuses. Extension vers Prissé La Charrière. Simplification du TAD zonal avec 1 seul point de rabattement + **1 véhicule en sous-traitance (chez TPC).**

Tanlib Express : mise en place à titre expérimental d'une liaison directe entre la Gare SNCF, la place de la Brèche et la zone d'emploi de Chauray.

Navette centre-ville :

- ouverture de nouveaux arrêts et modification de la plage d'exploitation ;
- modification de l'itinéraire avec desserte de la piscine de Pré Leroy ;
- modification de la fréquence de 10 à 15 mn.

Ligne 2007 : mise en place de la desserte de l'arrêt Pôle Atlantique en renfort de la **ligne 20.**

L'impact sur la CFF des modifications d'offre des lignes urbaines incombant à l'autorité déléguée est de 52.684 € valeur décembre 2016 comme suit :

443€ en 2021,

49 671€ en 2022,

18 705€ de janvier à fin mars 2023.

Art. 4 La location financière de 3 véhicules standards diesel par le délégataire au 1^{er} septembre 2022

Location financière de un car diesel par le sous-traitant

Dans le cadre des modifications d'offre scolaires, un car standard diesel affecté à l'exploitation des lignes scolaires a été loué en complément du parc (n° 20486). Le contrat de location financière a été pris en charge par le sous-traitant (Transdev Poitou-Charentes) pour un montant de 1250 € HT valeur décembre 2022 par mois à compter du 1^{er} septembre 2022 soit 1073,79 € HT valeur décembre 2016 par mois (1250/1.16410).

4 295 € HT valeur décembre 2016 (1250 € par mois / 1,16410 *4) pour les 4 mois de 2022 (1^{er} septembre au 31 décembre).

3 221 € HT valeur décembre 2016 pour les 3 mois de 2023 (1^{er} janvier au 30 mars).

Ces charges de location financière sont inscrites en charge du compte d'exploitation en sous-traitance augmentées des coûts d'assurance et des coûts d'accidents pour un montant total de **8 453 €** valeur décembre 2016.

La mise à disposition par le délégataire de deux minibus 9 places pour le TPMR

Compte tenu de leur vétusté, les 2 minibus TPMR n° 112 et 113, propriété de l'autorité déléguée, sont sortis du parc le 12 août 2022 et ont été remplacés par 2 minibus TPMR 9 places à compter du 1^{er} septembre 2022 en location financière.



1

LES AVENANTS AU CONTRAT

Le délégataire prend en charge le loyer d'un minibus TPMR qui n'est donc pas inscrit dans le compte d'exploitation de la DSP.

Le loyer du 2^{ème} minibus 9 places pour le TPMR est à la charge du sous-traitant et s'établit à 7 517 € valeur 2016 soit :

4 295 € pour 4 mois en 2022 (septembre à fin décembre) et

3 221 € pour 3 mois en 2023 (janvier à fin mars) sur la base de 1 074 € HT valeur 2016 par mois.

Art. 5 Impact sur les coûts de roulage suite à la livraison de 2 véhicules électriques

En septembre 2022, la CAN a mis à disposition du délégataire 2 véhicules gabarit réduit électriques, en contrepartie de la sortie du parc 2 gabarits réduits diesel (n° 302 et 406).

En 2021, dans le cadre de l'avenant 7 le délégataire a fait supporter à la CAN un surcoût d'entretien des 5 véhicules qui ont été maintenus dans le parc à la suite du retard pris dans le renouvellement des véhicules prévus au PPI.

Le renouvellement de 2 véhicules gabarit réduit électriques entraîne l'économie de surcoût par gabarit réduit de 5 516 € valeur décembre 2016 soit :

3 679 € valeur décembre 2016 pour l'année 2022 (5.516 € * 2 GR * 4/12) et

2 276 € valeur décembre 2016 pour 2023 (janvier à mars) (1138 € * 2 GR).

Art. 6 L'exploitation des vélos en location en 2022 et 2023

L'embauche d'un mécanicien vélo supplémentaire en 2022

Un mécanicien vélo supplémentaire a été embauché au 1^{er} janvier 2022 pour l'entretien maintenance de la flotte de vélos qui a fortement augmenté (1200 vélos, 15 trottinettes et 3 vélos cargos en location longue ainsi que 100 vélos en libre-service électriques).

Les engagements de recettes tarifaires de location de vélos

Les engagements de recettes tarifaires de locations de vélos augmentent comme suit venant diminuer la contribution de l'autorité délégante ; à noter un complément d'engagement de recettes pour 2021 qui vient régulariser l'avenant 7.

L'impact sur la contribution financière forfaitaire

L'impact sur la contribution financière forfaitaire de l'embauche d'un mécanicien vélo au 1^{er} janvier 2022 et des engagements complémentaires de recettes tarifaires de locations de vélos s'établit à 15 754 € pour la période 2021 à fin mars 2023.

Art. 7 La mise à jour de la redevance d'usage

La redevance d'usage est mise à jour pour régulariser l'année 2021 et pour estimer le montant de l'année 2022.

L'avenant 9 modifie la redevance d'usage comme suit pour les années 2021 et 2022.

2021 : 583 528 € correspondant à 50 % de la dotation aux amortissements et se substitue au montant estimé pour 2021 et inscrit dans l'avenant 5 (587 853 €), soit -5195 € de régularisation avenant 9.

2022 : 555 346 € de redevance estimée correspondant à 50 % de la dotation aux amortissements constatée en 2022 soit +450 175 € au titre de l'avenant 9.

En synthèse les impacts de l'avenant 9 s'élèvent +544 876 € valeur décembre 2016 en faveur du Délégataire.

- 9 694 € en 2021,

+ 526 413 € en 2022 (dont 450 175 € liés au coût d'investissements),

+ 28 157 € pour janvier à fin mars 2023 (avant mise à jour des coûts liés au Programme d'Investissements).



AVENANT 10 MARS 2023

Art 1 La prolongation du contrat du 1^{er} avril au 31 décembre 2023 (hors option 2)

Le contrat de DSP est prolongé du 1^{er} avril au 31 décembre 2023, compte tenu de la procédure de Délégation de Services Publics en cours et qui ne sera pas terminée au 31 mars 2023.

Les impacts sur la contribution financière forfaitaire hors option 2 sont évalués dans le compte d'exploitation contractuel issu de l'avenant 9 pour la période de prolongation du 1^{er} avril au 31 décembre 2023.

L'impact de la prolongation du contrat du 1^{er} avril au 31 décembre 2023 hors option 2 (levée par lettre recommandée) est le suivant :

- + **265 jours** d'exploitation sont ajoutés du 1^{er} avril au 31 décembre 2023,
- + **1867 832 kilomètres** commerciaux,
- + **5709 839 voyages**,
- + **10 525 611 € HT** de charges y compris marge prévisionnelle et y compris l'option 2 Coût de la centrale de mobilité qui a été reprise à l'ex SMTDS,
- + **1 430 745 € HT** de recettes commerciales dont
- + **1.244.745 € HT** de recettes compensées par l'autorité délégante,
- + **9 094 866 €** de contribution financière forfaitaire hors option 2 (levée par lettre recommandée).

Les charges intègrent notamment :

- **Les coûts des vélos supplémentaires :**
 - le coût d'entretien supplémentaire des 800 VAE et le recrutement d'un mécano vélo pris en charge à 50 % par l'agglomération et à 50 % par une baisse des coûts d'entretien.
 - il n'y a pas de coût supplémentaire pour le passage de 800 VAE à 1000 VAE, ni pour le passage de 50 à 100 Vélos en libre-service (VLS).
- **La CVAE :** la baisse de 50 % en 2023 a bien été prise

en compte ; 11 699 € en 2023 contre 21 014 € en 2020 ; la réduction est intégralement affectée à la période 1^{er} avril – 31 décembre 2023.

- **La redevance** est mise à jour sur la base du PPI mis à jour dans le présent avenant 10 pour 2023 et sur la base des investissements réalisés pour les années antérieures.
- **Les frais d'assistance** sont calculés sur la base de 1,33 % des charges d'exploitation.

Ainsi pour l'année 2023 intégrale (12 mois), la participation financière de l'autorité délégante est de 13 897 571 € hors option 2 dont :

- 12 182 141 €** de contribution financière forfaitaire,
- 1 715 430 € HT** de recettes tarifaires compensées.

L'intégration de l'option 2 du 1^{er} avril au 31 décembre 2023

Les coûts de l'option 2 Centrale de Mobilité reprise du SMTDS pour le réseau TAN de la présente DSP s'élèvent à 79 601 € décembre 2016 pour l'intégralité de l'année 2023.

- 19 765 €** pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2023 (ce montant est déjà pris en compte par la lettre recommandée de levée de l'option 2 en janvier 2019).
- 59 296 €** (19 765 € * 3 trimestres) pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2023, ajoutée dans le présent avenant 10.

Art 2 La réduction de 50 % de la CVAE en 2023

La CVAE a été réduite à 50 % au 1^{er} janvier 2023 par la loi de Finances.

Le présent avenant 10 prend en compte la réduction de la CVAE en charges du compte d'exploitation contractuel (cf. Article 1 du présent avenant) pour un montant total 2023 de 11 655 € au lieu de 20 873 € initialement prévu y compris valeur décembre 2016.

1. LES AVENANTS AU CONTRAT

Art 3 La prolongation de la location des véhicules

L'avenant 9 dans son article 4 a prévu la location financière de véhicules par le délégataire jusqu'au 31 mars 2023. La location financière des véhicules doit être prolongée du 1^{er} avril jusqu'au 31 décembre 2023 pour un montant total de **19 327€ valeur décembre 2016** pour la période 1^{er} avril au 31 décembre 2023 (cf. contribution Article 1) :

- 1 car diesel loué par le sous-traitant pour les services scolaires (n°20486). Ces charges de location financière sont inscrites en charges du compte d'exploitation en sous-traitance augmentées des coûts d'assurance et des coûts d'accidents (+ 9 664€),

- 2 minibus 9 places pour le TPMR qui ont été introduits dans le parc dont 1 minibus loué par le délégataire et 1 minibus à la charge du sous-traitant. La location de ces 2 minibus doit être prolongée du 1^{er} avril au 31 décembre 2023. Un minibus est pris en charge par le délégataire et n'apparaît pas dans le compte de la DSP et le 2^e minibus est dans le compte de la DSP en sous-traitance et pris ainsi en charge par l'autorité délégante (+ 9 663€).

Le délégataire transmet à l'autorité délégante les annexes 5 Inventaires des véhicules au parc, en propre et en sous-traitance, mises à jour en conséquence dans un délai d'un mois à compter du présent avenant avec notamment le numéro d'immatriculation de chaque véhicule, la propriété du véhicule ou s'il est en location financière et son affectation par ligne.

L'article 4.2 de l'avenant 9 expose qu'entre le 12 et le 31 août, les 2 véhicules n'ont pas réalisé de services puisqu'ils étaient sortis du parc et que les véhicules loués n'étaient pas arrivés. Aussi, il convient de déduire les coûts salariaux de conduite et les coûts kilométriques des 2 minibus diesel TPMR des charges d'exploitation. Les économies de coûts salariaux de conduite et de coûts kilométriques des 2 minibus diesel TPMR du 12 au 31 août 2022 sont évaluées et sont prises en compte

dans le présent avenant 10 conformément aux dispositions de l'article 4.2 de l'avenant 9.

Les économies de coûts de conduite et de roulage ne sont pas déduites de la CFF du délégataire, qui en contrepartie prend à sa charge la location d'un des deux véhicules TPMR.

Art 4 La mise à jour de l'état du parc de véhicules

L'annexe 9.3 du contrat de DSP expose l'état du parc détenu en propre par l'autorité délégante avec le nombre de véhicules au parc en exploitation y compris la réserve, les véhicules sortis du parc et les véhicules entrés au parc pour chaque année du contrat et par type de véhicules.

Les montants des véhicules entrés au parc sont les montants d'investissements de l'annexe 9.1 du contrat Programme d'investissements à la charge de l'autorité délégante.

Le tableau Etat du parc intègre également le nombre de véhicules en sous-traitance ou en location pour information.

Art 5 La mise à jour du PPI

Le Programme Pluriannuel d'investissements de l'annexe 9.1. à la charge de l'autorité délégante est mise à jour :

- en indiquant que les montants inscrits sont les montants réels d'investissements en euros courants pour chaque année réalisée du contrat et servant au calcul de la redevance d'usage,
- en mettant à jour le PPI sur la base de la mise à jour du parc de véhicules en annexe 9.3. (Cf. Article 2 du présent article).

Le programme pluriannuel d'investissements à la charge de l'autorité délégante (annexe 9.1 est mis à jour.

Art 6 La mise à jour de la redevance d'usage

La redevance d'usage est mise à jour suite à la modification du PPI. Elle est égale à 50 % de l'amortissement des biens propriété de l'autorité délégante et mis à disposition du délégataire pour l'exploitation du service délégué. Elle intègre ainsi à la fois la redevance pour les biens existants et pour les investissements réalisés.

L'avenant 10 établit la redevance d'usage réelle de l'année 2023 à 629 304,50 €.

Art 7 Synthèse des impacts économiques et financiers de l'Avenant 10

En synthèse l'impact de l'avenant 10 y compris option 2 s'élève à +9 282 277 € de contribution financière forfaitaire pour 2023 :

128 115 € du 1^{er} janvier au 30 mars 2023,

9154 162 € du 1^{er} avril au 31 décembre 2023.

Les impacts de l'avenant 10 se décomposent comme suit :

8 597 733 € de prolongation de contrat du 1^{er} avril au 31 décembre 2023,

+ 5 828 € de CVAE (réduite à 50 %) du 1^{er} avril au 31 décembre 2023,

+ 19 327 € de prolongation de la location financière de 2 véhicules (1 car et 1 minibus TPMR), coût de sous-traitance, du 1^{er} avril au 31 décembre 2023,

629 305 € de redevance d'usage pour 12 mois de 2023

- dont 157 326 € du 1^{er} janvier au 31 mars 2023 (3/12),

- dont 471 978 € du 1^{er} avril au 31 décembre 2023 (9/12),

- 29 211 € de régularisation de la redevance d'usage estimée du 1^{er} janvier au 31 mars 2023,

59 296 € pour l'option 2 levée le 1^{er} janvier 2019 représentant la centrale de mobilité de l'ex SMTDS (pour la période du 1^{er} janvier au 30 mars 2023, le montant a été levé par lettre recommandée de janvier 2019).

Art 8 La contribution financière forfaitaire après Avenant 10

Au total sur la durée du contrat 2017-2023, la contribution financière forfaitaire s'élève après avenant 10 à **80 222 450 €** valeur décembre 2016.

L'impact des 10 avenants passés y compris options levées est de :

+ 14 864 652 € valeur décembre 2016,

soit **+ 22,7 %** d'impact des 10 avenants sur le contrat initial de DSP y compris prolongation du contrat (+13,1%) rescrit fiscal (+3,9%), options 2, 4 et 5 (0,6%), par rapport à **65 357 798 €** de contribution du contrat initial.

Ces montants sont en valeur décembre 2016, sans TVA. La contribution financière suit la réglementation et la jurisprudence en vigueur en matière de TVA.

Art 9 La participation financière de l'autorité délégante pour l'année 2023

La participation financière de l'autorité délégante y compris options et rescrit fiscal pour l'année 2023 (12 mois) s'élève à **13 976 329 €** décembre 2016 :

12 260 899 € décembre 2016 de contribution financière forfaitaire :

3106 737 € de contribution du 1^{er} janvier au 30 mars, 9154.162 € de contribution du 1^{er} avril au 31 décembre.

1 715 430 € HT décembre 2016 de compensations tarifaires :

470 685 € HT de compensation tarifaire du 1^{er} janvier au 30 mars,

1 244 745 € HT de compensation tarifaire du 1^{er} avril au 31 décembre.



1

LES AVENANTS AU CONTRAT

AVENANT 11 DÉCEMBRE 2023

Art 1 Évolution de la flotte de véhicules et mise à jour des consommations de fluides

L'arrivée des nouveaux véhicules : 2 bus électriques gabarit réduit, 1 navette de centre-ville électrique et 10 bus bio GNV nous amène à réévaluer la consommation des fluides (carburants, électricité, huile...) sur l'année 2023.

L'impact financier à la charge de l'Agglo pour 2023 est de 27 082 € (valeur € déc 2016)

Art 2 Les modifications d'offre scolaire en 2021 et en 2022

Des modifications d'offre ont été nécessaires depuis la rentrée scolaire, elles concernent exclusivement des services sous-traités et ont un impact financier sur la Contribution Financière Forfaitaire 2023 de 832 €.

Art 3 La prolongation de la location des véhicules

L'avenant 9 dans son article 4 a prévu la location financière de véhicules par le délégataire jusqu'au 31 mars 2023. La location financière des véhicules doit être prolongée d'un mois (avril 2023) pour 2 bus et du 1^{er} avril 2023 jusqu'au 31 juillet 2023 pour 1 bus, en attendant la livraison des bus BioGNV (5 mis en service en mai 2023 et 5 autres réceptionnés en juillet 2023).

Art 4 Mise à jour de la masse salariale

Le Responsable Marketing, personnel mis à disposition par Transdev, est parti en février 2023, son poste est en cours de remplacement.

De plus, afin de répondre à la forte demande sur l'offre vélo en libre-service et particulièrement pour permettre un rééquilibrage quotidien (hors dimanche) des

stations vélos en libre-service, un renfort a été mis en place depuis septembre et jusqu'à la fin d'année 2023. L'impact financier en économie pour l'Agglo en 2023 est de -15 056 € (valeur € déc 2016).

Art 5 Mise à jour des recettes tarifaire (modification de l'estimation de fréquentation) et des recettes relatives aux offres vélos

Les modifications d'offre des lignes sous-traitées impliquent une mise à jour de l'estimation de voyages pour l'année 2023 soit 256 voyages supplémentaires. La prolongation du contrat implique également de revoir l'engagement de fréquentation du délégataire en corrélation avec son engagement à la signature du contrat sur les 3 premiers mois de l'année 2023 soit une augmentation de 54 890 voyages pour l'année 2023.

+ 89 022 € HT de recettes commerciales dont **+ 12 022 € HT** de recettes compensées par l'autorité délégante.

Art 6 Prise en compte des frais de réimpression

Le réseau Tanlib a été ajusté en septembre 2023 suite au report des travaux « Denfert Rochereau », nécessitant la réimpression des fiches horaires des lignes impactées. Cette phase n'était pas prévue dans le compte d'exploitation du Délégataire. **Les frais d'impression des supports d'information supplémentaires, s'élevant à 3769 € TTC courants, sont pris en charge par l'autorité délégante à l'€ l'€, hors actualisation et sur la base de justificatifs.**

Cette mesure est sans impact sur la contribution financière de l'Autorité Délégante.



Art 7 Synthèse des impacts économiques et financiers de l'Avenant 11

En synthèse l'impact de l'avenant 11 s'élève à - 65746 € de contribution financière forfaitaire pour 2023.

Les impacts de l'avenant 11 se décomposent comme suit :

- + 27082 € pour les achats de carburants et d'électricité en lien avec l'évolution de la flotte de véhicules,
- + 832 € d'offre de sous-traitance (fiches modificatives),
- + 10 418 € de prolongation de la location financière de 3 véhicules dans l'attente de l'arrivée des 10 nouveaux véhicules BioGNV (3 bus pour le mois d'avril et 1 bus jusque fin juillet 2023),
- 15 056 € de masse salariale suite au départ du responsable marketing,
- + 89 022 € de recettes supplémentaires venant en déduction de la CFF qui se décomposent comme suit :
 - + 50 000 € relatifs à l'offre de location vélo moyenne et longue durée,
 - + 27 000 € relatifs à l'offre de vélo en libre-service,
 - + 12 022 € de recettes tarifaires compensées par Niort Agglo.

Art 8 La contribution financière forfaitaire après Avenant 11

Au total sur la durée du contrat 2017 – 2023, la contribution financière forfaitaire s'élève après l'avenant 11 à 80156704 €, en valeur décembre 2016.

L'impact des 11 avenants passés est donc de :

+ 14.798.906 €, en valeur décembre 2016, soit **+22,6 %** d'impact des 11 avenants sur le contrat initial de DSP y compris prolongation du contrat (+13,1 %), rescrit fiscal (+3,9 %), options 2, 4 et 5 (0,6 %) ; l'impact net des avenants étant de 5 %, par rapport à 65357798 € de contribution du contrat initial, valeur décembre 2016.

Ces montants sont en valeur décembre 2016, sans TVA. La contribution financière suit la réglementation et la jurisprudence en vigueur en matière de TVA.

Art 9 La participation financière de l'autorité déléguée pour l'année 2023

La participation financière de l'autorité déléguée pour l'année 2023 s'élève à 13 922 605 €, en valeur décembre 2016 :

- 12 195 153 €** de contribution financière forfaitaire en valeur décembre 2016,
- 1 727 452 € HT** de compensations tarifaires en valeur décembre 2016.

Impacts de l'avenant 11	Total 2023
CFF après avenant 11	12 195 153 €
Compensation recettes compensées avenant 11	1 727 452 €
Participation totale de l'autorité déléguée après l'avenant 11 en HT décembre 2016	13 922 605 €

Source : Avenant 11 DSP Annexes contractuelles - Onglet Impact Avenant 11.xls

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 079-200041317-20241216-C__58_12_2024-DE



OFFRE

COMMERCIALE, FRÉQUENTATION ET CHIFFRES CLÉS

10

**LIGNES
URBAINES**



7

**LIGNES
PÉRIURBAINES**



181

**CIRCUITS
SCOLAIRES**



2

**CIRCUITS DE NAVETTE
HYPER CENTRE**



1200

**VÉLOS LOCATION
LONGUE DURÉE**



140

**VÉLOS
LIBRE-SERVICE**



3

**PARKINGS
-RELAIS**



1

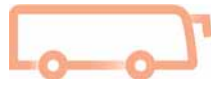
**CENTRALE DE MOBILITÉ
TAD/PMR**



2.1

CHIFFRES CLÉS
LA PERFORMANCE

6 576 086
+10,02%
VOYAGES



2 888 354
-0,14%
KILOMÈTRES



2,28
+10,18%
V/K

L'année 2023 est l'année de tous les records avec près de 6.6 millions de voyages enregistrés sur l'ensemble de la gamme de mobilité Tanlib.

Il faut se rappeler qu'en 2016, dernière année avant la décision de Niort Agglo de confier l'exploitation de son réseau de mobilité à TRANSDEV sous le format d'une délégation de services publics, la fréquentation était d'un peu plus de 4.3 millions de voyages pour environ 4 millions de Km commerciaux soit un ratio VOYAGES/KM de 1.

7 années se sont écoulées depuis 2016, et malgré un épisode COVID conséquent, **le réseau de mobilité n'a jamais été aussi attractif en réalisant 6576086 voyages pour 2888354 Km**, soit un ratio VOYAGES /KM de 2.28.

Le fait d'avoir réussi à plus que doubler le ration V/K de 2016 à 2023 est la preuve d'une réussite de la politique menée par une agglomération qui a réussi la mutation de ce que nous appelions encore le transport en commun et que nous concevons désormais comme les mobilités au sens large.

En effet **notre gamme n'a cessé de s'élargir au fil des années en intégrant les mobilités douces** (vélos en location longue durée, vélos en libre-service, trottinettes électriques, vélos cargos), **les mobilités partagées avec les prémisses du covoiturage tout en améliorant significativement l'accès aux données avec « le temps réel » disponibles pour l'ensemble des usagers ainsi que la réservation du transport à la demande 24/24.**



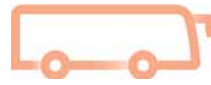
Km commerciaux	2022	2023	évolution
km commerciaux en propre	1865545	1833332	-1,73 %
km commerciaux sous-traités	1026943	1055022	2,73 %
Km totaux	2892488	2888354	-0,14 %

V/K	2022	2023	évolution
Taux d'usages = ratio Voyageurs/km	2,07	2,28	10,18 %

Voyages	2022	2023	évolution
urbains + navette	5074684	5585023	10,06 %
périurbains réguliers	112930	148311	31,33 %
scolaires	750955	803580	7,01 %
TAD + TPMR	35252	32483	-7,85 %
divers *	3105	6689	115,43 %
Voyages totaux	5976926	6576086	10,02 %

*divers : Lignes cimetières - Événementiels - Navette Bessines - Navette Béguin - Navette Voltaire Gare

2 RÉSEAU URBAIN



10

LIGNES

2

CIRCUITS
NAVETTES

5 585 023

+10,06%

VOYAGES

1 843 098

-0,87%

KILOMÈTRES

3,03

+11,02%

V/K

Deuxième année de rang avec une forte progression des voyages sur le réseau urbain avec 5 585 023 contre 5 074 684 voyages, soit +10,06%.

Le V/K global sur l'urbain est de 3,03 contre 2,73 en 2022, soit +11,02%.

Même si leurs nombres de voyages respectifs restent mesurés, **les lignes de quartiers 9 et 10** connaissent les plus fortes progressions avec +28,21 % et +37,63 %. Ces 2 lignes ont la particularité de proposer des liaisons périphériques et ne sont pas reliées au pôle d'échange de La Brèche. Elles proposent une alternative pour des liaisons plus directes.

La **ligne 9** au départ du Pole Atlantique permet une liaison directe vers les établissements scolaires de S^{te} Pezenne (Lycée Horticole, Collège Rabelais et Lycée Thomas Jean Main) ainsi que pour le collège du secteur du Pontreau (Lycée P. et M. Curie)

Pour les actifs du secteur de S^{te} Pezenne c'est également la possibilité de se rendre plus directement sur le secteur de NORON et ses nombreuses entreprises.

Si l'on s'attache à souligner les volumes, les **lignes 1 et 2** cumulent à elles seules 44 % des déplacements.

Seule la **ligne 8** entre Surimeau-La Brèche et L'Hôpital, recule de 14 % (-24 106 voyages), mais ce recul profite aux **lignes 2 et 6** qui irriguent le même secteur du Pontreau et qui progressent respectivement de + 70 939 voyages et + 57 567 voyages : à l'origine de ce phénomène les différentes phases de travaux de voiries sur le secteur du Pontreau.

Enfin à noter le **service EXPRESS entre la Gare, La Brèche et les entreprises des zones d'activités de la MAAF et de CHAURAY TREVINS qui a définitivement rencontré son public** avec 22 053 voyages en 2023 et un V/K de 1.42.

Voyages par ligne régulière urbaine	2022	2023	évolution
navettes	167 652	166 887	-0,46 %
L 01	1 524 351	1 633 344	7,15 %
L 02	733 142	804 081	9,68 %
L 03	546 246	618 887	13,30 %
L 04	574 753	656 493	14,22 %
L 05	666 804	727 824	9,15 %
L 06	288 755	346 322	19,94 %
L 07	331 199	370 954	12,00 %
L 08	171 578	147 472	-14,05 %
L 09	23 508	30 141	28,21 %
L 10	44 004	60 565	37,63 %
Tanlib Express	2 692	22 053	719,21 %
Total	5 074 684	5 585 023	10,06 %

Km comm par ligne régulière urbaine	2022	2023	évolution
navettes	80 956	67 383	-16,77 %
L 01	433 377	430 159	-0,74 %
L 02	167 003	165 802	-0,72 %
L 03	197 794	196 058	-0,88 %
L 04	201 233	201 666	0,22 %
L 05	288 567	284 082	-1,55 %
L 06	126 547	124 829	-1,36 %
L 07	160 353	158 868	-0,93 %
L 08	115 515	115 410	-0,09 %
L 09	18 834	18 755	-0,42 %
L 10	63 845	64 555	1,11 %
Tanlib Express	5 222	15 531	197,42 %
Total	1 859 246	1 843 098	-0,87 %

V/K par ligne régulière urbaine	2022	2023	évolution
navettes	2,07	2,48	19,59 %
L 01	3,52	3,80	7,95 %
L 02	4,39	4,85	10,47 %
L 03	2,76	3,16	14,30 %
L 04	2,86	3,26	13,98 %
L 05	2,31	2,56	10,87 %
L 06	2,28	2,77	21,59 %
L 07	2,07	2,33	13,05 %
L 08	1,49	1,28	-13,97 %
L 09	1,25	1,61	28,75 %
L 10	0,69	0,94	36,12 %
Tanlib Express	0,52	1,42	175,44 %
Total	2,73	3,03	11,02 %

	2022	2023	évolution
Voyages divers*	3 105	6 689	115,43 %
Km occasionnels, scolaires et services cimetières	11 521	10 184	-11,61 %

*divers : Lignes cimetières - Événementiels - Navette Bessines - Navette Béguin - Navette Voltaire Gare

2.3 CIRCUITS NAVETTES HYPERCENTRE



2
CIRCUITS



4
NAVETTES
ÉLECTRIQUES



166 887
-0,46%
VOYAGES



2,48
-19,59%
V/K

La fréquentation des navettes électriques de l'hypercentre est stable entre 2023 et 2022 avec 166 887, soit -0,46 %. Il reste inférieur à l'année 2021 ou nous avons dépassé les 160 000 voyages annuels.

Le V/K est en forte progression à 2,48, soit +19,59 %. Il est la conséquence d'une baisse des kilomètres réalisés (- 13573 Km) en raison des problèmes techniques rencontrés sur certaines des navettes, des difficultés d'approvisionnement des pièces détachées

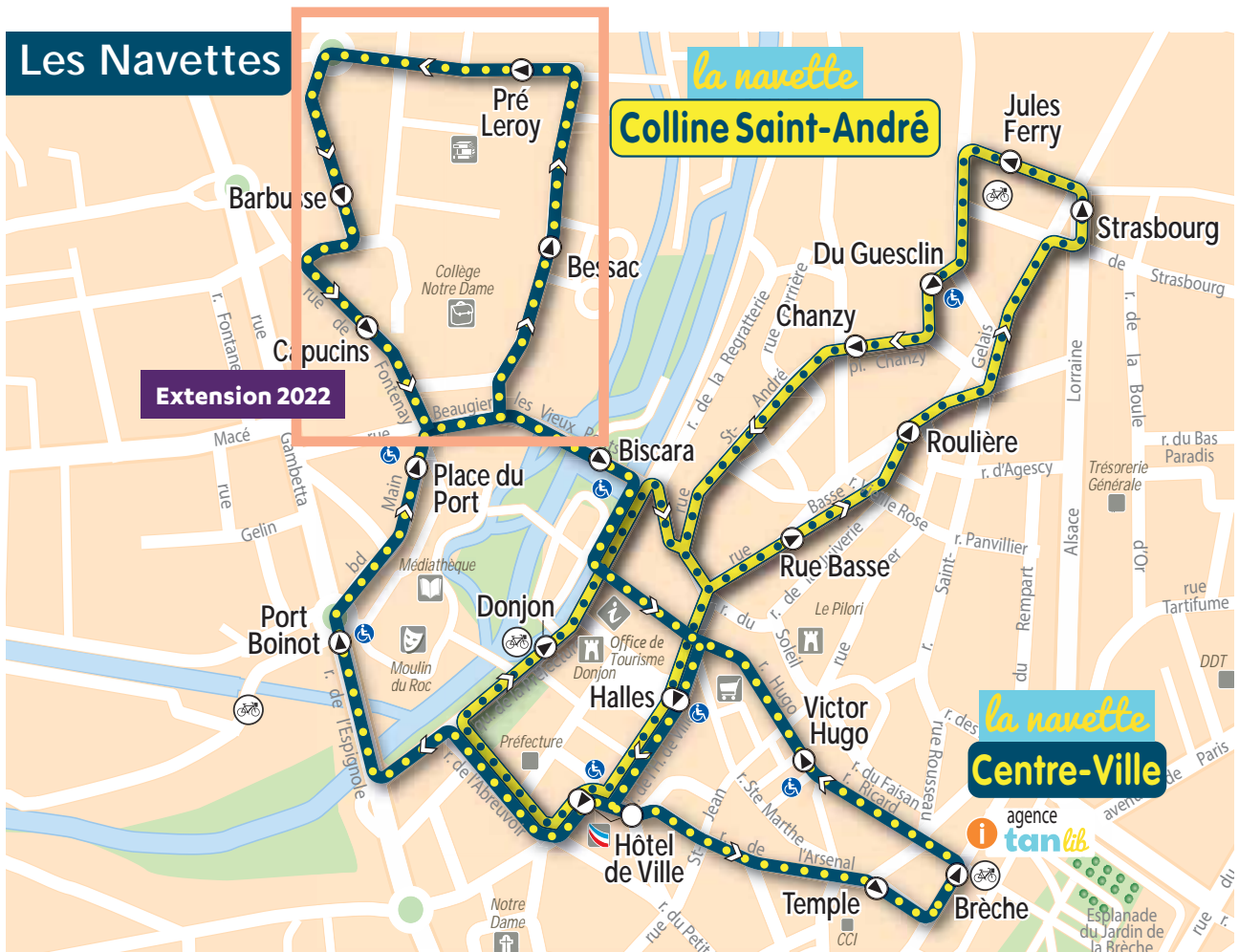
et de la disponibilité des techniciens formés aux interventions haut-voltage. En réponse à ce dernier point, une montée en compétence de nos équipes atelier Tanlib est prévue pour 2024 afin d'internaliser au maximum ces prestations et réduire les temps d'immobilisation des véhicules.

À noter que la fréquentation sur le circuit de CENTRE-VILLE progresse de 3,83 % mais qu'elle baisse sur le circuit COLLINE ST ANDRE -13,26 %.

Voyages navettes d'Hyper-Centre Niort	2022	2023	évolution
navette centre-ville (Brèche)	125 614	130 422	3,83 %
navette centre-ville (Colline St-André)	42 039	36 465	-13,26 %
Total	167 653	166 887	-0,46 %

Km comm par navette	2022	2023	évolution
navette centre-ville (Brèche)	55 264	44 746	-19,03 %
navette centre-ville (Colline St-André)	25 692	22 637	-11,89 %

V/K par navette	2022	2023	évolution
navette centre-ville (Brèche)	2,27	2,91	28,23 %
navette centre-ville (Colline St-André)	1,64	1,61	-1,55 %



2.4 TANLIB EXPRESS

Horaires valables à partir du 4 septembre 2023

Ne circule pas le week-end & jours fériés

100% GRATUIT

TANLIB Express

NIORT
Gare SNCF

CHAURAY
Chauray Parpin

TANLIB Express → Chauray Parpin					TANLIB Express → Niort Gare SNCF				
HORAIRES DU LUNDI AU VENDREDI TOUTE L'ANNÉE									
NIORT		CHAURAY			CHAURAY			NIORT	
GARE SNCF (Quai A)	BRECHE (Quai F)	MAAF	CHAURAY TRÉVINS	CHAURAY PARPIN	CHAURAY PARPIN	CHAURAY TRÉVINS	MAAF	BRECHE (Quai E)	GARE SNCF (Quai B)
08:05	08:07	08:17	08:22	08:28	08:30	08:38	08:50	08:53	
08:25	08:28	08:40	08:46	08:51	08:55	09:03	09:15	09:18	
					17:20	17:25	17:30	17:42	17:45
					18:05	18:10	18:15	18:27	18:30

Légende :

Arrêt non desservi



Horaires indicatifs

La circulation et ses aléas peuvent modifier les horaires

Plan TANLIB Express

Agence Mobilité

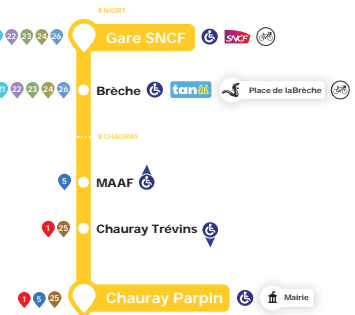
Itinéraire aller / retour Chauray Parpin ↔ Niort Gare SNCF

Arrêt accessible aux personnes à mobilité réduite dans les deux sens

Arrêt accessible aux personnes à mobilité réduite direction Niort Gare SNCF uniquement

Arrêt accessible aux personnes à mobilité réduite direction Chauray Parpin uniquement

VLS : Velo Libre Service



La ligne Express est en constante progression depuis sa mise en place en septembre 2022.

Pour l'année 2023 nous avons comptabilisés 22 053 voyages pour V/K de 1.42.

Ci-dessous quelques indicateurs :

- **les mardis et les jeudis** sont les jours les + fréquentés
- **les vendredis** sont les jours les moins fréquentés
- **sens aller :**
 - 68 % des voyages se font au départ de LA BRECHE
 - 78 % des VOYAGES se font vers la MAAF
- **sens retour :**
 - 90 % des voyages se font au départ de la MAAF
 - 90 % des voyages se font vers LA BRECHE

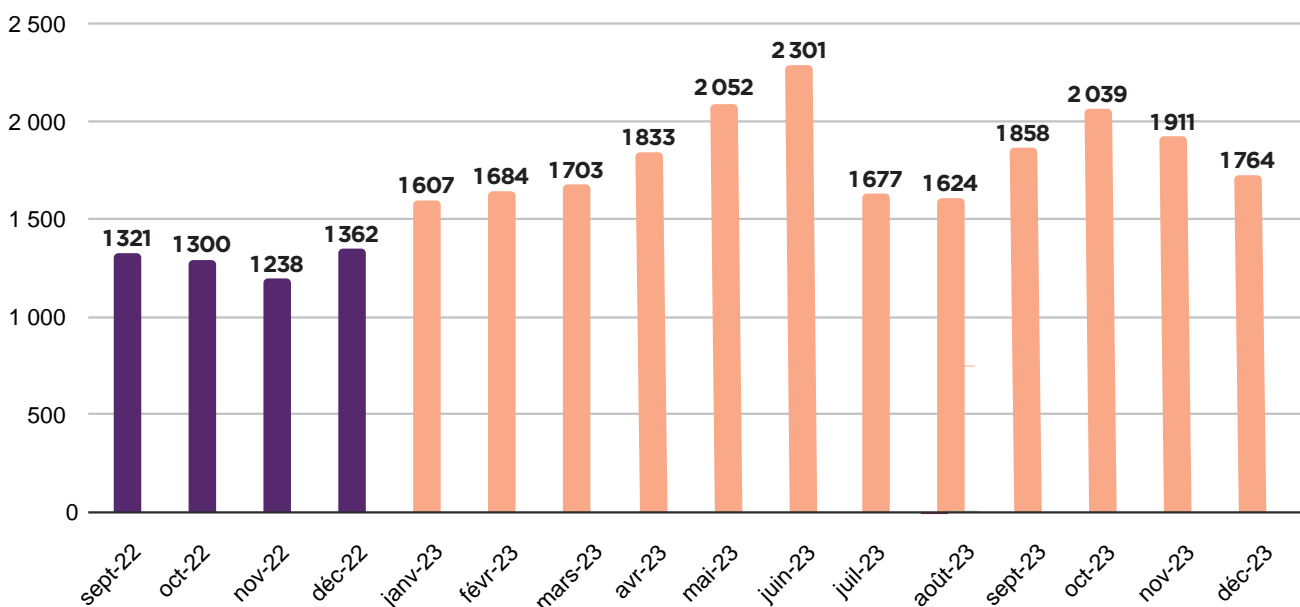
Pistes d'amélioration

Nous devons ajuster les horaires du matin et du soir qui sont les moins fréquentés pour mieux correspondre aux besoins et capter plus de passagers en correspondance à la Gare SNCF.



Évolution des voyages Tanlib Express

de septembre 2022 à décembre 2023



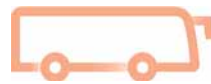
2.5 RÉSEAU PÉRIURBAIN



7
LIGNES



148 311
31,33%
VOYAGES



228 233
10,93%
KILOMÈTRES



0,65
18,39%
V/K

Les lignes périurbaines ont connu une forte progression avec 148 311 voyages, soit la meilleure performance depuis 2017 en nombre de voyages.

Le V/K progresse également pour atteindre 0.65, soit une progression de +18,39% par rapport à 2022 avec des Km qui sont également en progression mais de +10,93%.

Au rang des progressions à noter :

- **L20** : MAUZÉ SUR LE MIGNON >> FRONTENAY R-R >> NIORT : 67 418 voy. +43,88% (V/K : 0.78) ;
- **L22** : COULON >> MAGNÉ >> NIORT : 48 532 voy. +28,35% (V/K : 0.95) ;
- **L24** : S^T GELAIS >> ÉCHIRÉ >> NIORT : 15 343 voyages +43,89% (V/K : 1.12) ;
- **L26** : PRISSÉ >> BEAUVOIR >> GRANZAY >> S^T SYMPHORIEN >> NIORT : 3192 voy. (V/K : 0.12).

Pour les **L20**, **L22** et **L24**, elles enregistrent des résultats très encourageants puisque leurs V/K sont très proches des « plus petites » lignes urbaines **L09** et **L10**.

Pour la **L26** dont l'offre a été doublée, sa fréquentation a également été doublée. Son V/K reste pénalisé par la distance réalisée jusqu'à PLAINE D'ARGENCON.

Des progrès restent possibles en améliorant son attractivité car son temps de parcours reste élevé.

Et au rang des baisses de fréquentation :

- **L21** : S^T HILAIRE LA PALUD >> BESSINES >> NIORT : 13360 voyages -13,33% (V/K : 0.28).

À sa décharge le nombre de rotation est faible sur un secteur où les services scolaires font la plus grande partie des services proposés. Le temps de parcours global reste un obstacle à son développement commercial. Son passage par BESSINES constitue un point fort dans sa progression ;

- **L23** : S^T MAXIRE >> SCIECQ >> S^T REMY >> NIORT : 468 voyages -23,86% (V/K : 0.17).

Cette ligne ne séduit que peu de passagers, mais ce secteur bénéficie également de la ligne régionale qui dessert en amont VILLIERS EN PLAINE.

Lignes			
144	Coulonges-sur-l'Autize-Cerizay-Niort	147	Saint-Maixent l'École-Niort
145	Bressuire-Niort	148	Melle-Sauzé Vaussais-Niort
146	Parthenay-Niort	149	Brioux sur Boutonne-Chef Boutonne-Niort

6 lignes Régionales Nouvelles Aquitaine complètent l'offre périurbaine sur le territoire de Niort Agglo.



Voyages par ligne régulière périurbaine	2022	2023	évolution
L 20	46 857	67 418	43,88 %
L 21	15 415	13 360	-13,33 %
L 22	37 812	48 532	28,35 %
L 23	614	468	-23,86 %
L 24	10 663	15 343	43,89 %
L 26	1 569	3 192	103,44 %
Total	112 930	148 311	31,33 %

Km comm par ligne régulière périurbaine	2022	2023	évolution
L 20	85 205	86 213	1,18 %
L 21	43 888	48 479	10,46 %
L 22	49 028	51 031	4,09 %
L 23	1 973	2 781	40,91 %
L 24	12 359	13 692	10,79 %
L 26	13 296	26 037	95,83 %
TOTAL	205 749	228 233	10,93 %

Km occasionnels et navettes de Bessines	4 106	4 145	0,95 %
---	-------	-------	--------

V/K par ligne régulière périurbaine	2022	2023	évolution
L 20	0,55	0,78	42,20 %
L 21	0,35	0,28	-21,54 %
L 22	0,77	0,95	23,31 %
L 23	0,31	0,17	-45,97 %
L 24	0,86	1,12	29,87 %
L 26	0,12	0,12	3,89 %
Total	0,55	0,65	18,39 %

2.6 SERVICES SCOLAIRES



181
CIRCUITS POUR
22 écoles maternelles
et primaires
8 collèges / 6 lycées



59
AUTOCARS



803 580
7,01%
VOYAGES



5 016
1,46%
INSCRITS

Après quelques années où le nombre des inscrits était en baisse, nous repassons la barre symbolique des 5 000 inscrits scolaires en 2023.

Cette bonne nouvelle est encore plus soulignée par le nombre des voyages qui pour la 1ère fois depuis 2017 dépassent les 800 000 avec précisément 803580 soit +7,01% par rapport à 2022.

Quelques ratios complémentaires :

- la moyenne des voyages réalisés par an par 1 élève inscrit est de 160,2 en 175 jours scolaires ;
- en moyenne 4 592 voyages sont réalisés par jour scolaire (aller ou retour) ;
- en moyenne un élève inscrit réalise 0,92 voyage par jour scolaire (aller ou retour).

Le V/K des services scolaires est également en progression à 1,76 soit +5,45% par rapport à 2022.

Parmi les plus fortes progressions d'inscrits par communes, à noter :

- **GRANZAY GRIPT** +26,03% ;
- **GERMOND ROUVRE** +25,00% ;
- **MARIGNY** +23,40% ;
- **AIFFRES** +14,16% ;
- **LE VANNEAU IRLEAU** +10,00% (déjà en progression de 11,11% en 2022).





Voyages services scolaires	2022	2023	évolution
Voyages	750 955	803 580	7,01 %
Km commerciaux	450 577	457 226	1,48 %
V/k	1,67	1,76	5,45 %
Nombre de Cars en service	60	59	-1,67 %
Nombre de Circuits maternelles/primaires	38	38	0,00 %
Nombre de Circuits Collèges	83	83	0,00 %
Nombre de Circuits Lycées	60	60	0,00 %
Total des Circuits	181	181	0,00 %

Inscrits par commune	2022	2023	évolution
AIFFRES	339	387	14,16 %
AMURÉ	67	63	-5,97 %
ARÇAIS	44	47	6,82 %
BEAUVOIR-SUR-NIORT	119	130	9,24 %
BESSINES	123	123	0,00 %
BRÛLAIN	69	74	7,25 %
CHAURAY	315	338	7,30 %
COULON	143	131	-8,39 %
ÉCHIRÉ	397	403	1,51 %
ÉPANNES	84	80	-4,76 %
FORS	129	137	6,20 %
FRONTENAY-ROHAN-ROHAN	122	121	-0,82 %
GERMOND ROUVRE	76	95	25,00 %
GRANZAY GRIPT	73	92	26,03 %
JUSCORPS	50	50	0,00 %
LA FOYE MONJAULT	132	131	-0,76 %
LA ROCHENARD	69	73	5,80 %
LE BOURDET	91	85	-6,59 %
LE VANNEAU IRLEAU	80	72	-10,00 %
MAGNÉ	153	153	0,00 %
MARIGNY	47	58	23,40 %

MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON	116	109	-6,03 %
NIORT	59	76	28,81 %
PLAINE D'ARGENSON	111	108	-2,70 %
PRAHECQ	74	64	-13,51 %
PRIAIRES	0	0	0,00 %
PRIN DEYRANÇON	78	79	1,28 %
SANSAIS	84	75	-10,71 %
SCIECQ	97	88	-9,28 %
S ^T GELAIS	214	197	-7,94 %
S ^T GEORGES-DE-REX	39	32	-17,95 %
S ^T HILAIRE-LA-PALUD	122	120	-1,64 %
S ^T MARTIN-DE-BERNEGOUE	93	88	-5,38 %
S ^T MAXIRE	99	98	-1,01 %
S ^T RÉMY	79	70	-11,39 %
S ^T ROMANS-DES-CHAMPS	13	14	7,69 %
S ^T SYMPHORIEN	175	162	-7,43 %
VAL DU MIGNON	109	111	1,83 %
VALLANS	126	116	-7,94 %
VILLIERS-EN-PLAINE	79	86	8,86 %
VOUILLÉ	384	394	2,60 %
AUTRES COMMUNES - HORS AGGLO NIORT	71	86	21,13 %
Nombre	4 944	5 016	1,46 %

2.7 SERVICES TAD ET PMR



5 898
-31,92%
VOYAGES
TAD

45 192
-32,35%
KILOMÈTRES
TAD

913
+17,65%
UTILISATEURS
TAD

6,46
-42,13%
VOY / UTILISATEUR
TAD

SERVICE TAD

En 2023 le Transport à la Demande a progressé avec 913 utilisateurs contre 776 en 2022, mais le nombre de voyages réalisés a nettement baissé avec 5 898 voyages contre 8 663 en 2022. Chaque utilisateur a fait en moyenne 6,46 voyages par an en 2023 contre 11,16 en 2022.

Le V/K est sensiblement identique d'une année sur l'autre avec 13 voyages aux 100 Km commerciaux réalisés.

En résumé nous avons plus d'utilisateurs, mais ces derniers font des voyages + long en termes de Km parcourus.

On constate encore une dégradation en termes d'annulation avant départ avec 2 566 en 2023 contre 2 452

en 2022, ce qui constitue un ratio annulations/réservations de 29,9 % contre 23,3 % en 2022. Il s'agit de la conséquence d'un phénomène de « surbooking » qui a pour effet de saturer le service et décourager les clients a qui nous ne pouvons pas proposer de créneau horaire.

On note toutefois une réduction des clients absents avec 253 contre 322 en 2022 et 499 en 2021. Pour mémoire cette réduction des clients non présents est la conséquence de l'introduction d'une règle pénalisant les récidivistes :

- 3 non-présences ou annulation tardives (24h avant) -> 1 semaine de suspension de service ;
- au-delà de 5 non-présences -> 1 mois de suspension.

TAD	2022	2023	évolution
Nombre d'utilisateurs	776	913	17,65 %
Nombre moyen de voyages par utilisateur	11,16	6,46	-42,13 %
Km commerciaux	66 801	45 192	-32,35 %
Voyages	8 663	5 898	-31,92 %
V/K	0,130	0,131	0,64 %
Nbre de réservations demandées	10 543	8 585	-18,57 %
Nbre d'annulations avant départ	2 452	2 566	4,65 %
Nbre de réservations réalisées	8 091	6 019	-25,61 %
Nbre de réservations avec clients absents	322	253	-21,43 %

Les moyens matériels (12 véhicules) sont mutualisés entre le service TAD et PMR. L'ensemble, TAD et PMR cumulés, constitue une production kilométrique de 349 612 en 2023 contre 368 107 Km en 2022, en retrait

de 5.02 %. Cette production est inférieure à celle des Km contractuels prévus pour 2023 à hauteur de 330 766.

KM COMMERCIAUX TAD + PMR	2022	2023	évolution
Km commerciaux TAD	66 801	45 192	-32,35 %
Km commerciaux PMR	301 306	304 420	1,03 %
Total Km	368 107	349 612	-5,02 %
Total Km contractuels TAD/PMR + doublages	332 936	330 766	-0,65 %
Total différence entre réalisés et contractuels	35 171	18 846	



26 585
-0,02%
VOYAGES
PMR

304 420
+1,03%
KILOMÈTRES
PMR

419
+5,81%
UTILISATEURS
PMR

63,45
-5,50%
VOY / UTILISATEUR
PMR

SERVICE PMR

En 2022, les utilisateurs du service PMR ont été au nombre de 419 contre 396 en 2022. Pour mémoire ils étaient au nombre de 374 en 2021.

En moyenne chaque utilisateur a réalisé 63.45 voyages par an contre 67,14 en 2022. Le V/K reste stable avec 8,7 voyages pour 100 Km commerciaux réalisés.

Au total 26 585 voyages ont été produits soit 4 de moins qu'en 2022.

Contrairement au TAD les annulations 24h avant le départ ont diminué avec 9 870 soit -29,86 %.

Au regard du nombre de réservations elles représentent encore 23,10 % (9 870 pour 42 717). Ce sont autant de créneaux horaires que nous ne pouvons pas reproposer à la réservation la veille pour le lendemain.

Le nombre de « non présents » est lui stable avec 198 grâce à la mise en œuvre de la pénalité aux récidivistes (cf. paragraphe TAD).

PMR	2022	2023	évolution
Nombre d'utilisateurs	396	419	5,81 %
Nombre moyen de voyages par utilisateur	67,14	63,45	-5,50 %
Km commerciaux	301 306	304 420	1,03 %
Voyages	26 589	26 585	-0,02 %
V/ K	0,088	0,087	-1,04 %
Nbre de réservations demandées	39 794	42 717	7,35 %
Nbre d'annulations avant départ	14 072	9 870	-29,86 %
Nbre de réservations réalisées	25 722	32 847	27,70 %
Nbre de réservations avec clients absents	194	198	2,06 %

2.7 SERVICES TAD ET PMR

NAVETTE MARCHÉ

Depuis novembre 2023, une expérimentation de Transport sur Réserve a été menée pour les 4 communes de S^T MARTIN DE BERNEGOUE, JUSCORPS, BRULAIN et S^T ROMANS DES CHAMPS.

À leur demande un transport expérimental a été mis en place chaque jeudi au départ de ces 4 communes afin d’offrir la possibilité à ces habitants de se déplacer à Niort à l’occasion du marché pour y passer la matinée.

En ce sens le service garantit :

- un aller avec une arrivée à Niort pour 09h30 ;
- un retour départ de Niort à 11h30 à destination des 4 communes ;
- soit 2 heures sur place.

Cette expérimentation a rapidement trouvé son public en raison de la simplicité de réservation via la centrale de mobilité et des horaires fixes.

À noter qu’en fonction des réservations par communes le conducteur adapte son service et les clients sont avertis la veille de l’horaire de passage au point d’arrêt TAD de leur commune.

Le taux de remplissage de ces «navettes marchés» a très souvent été optimal avec en moyenne + de 6 pas-

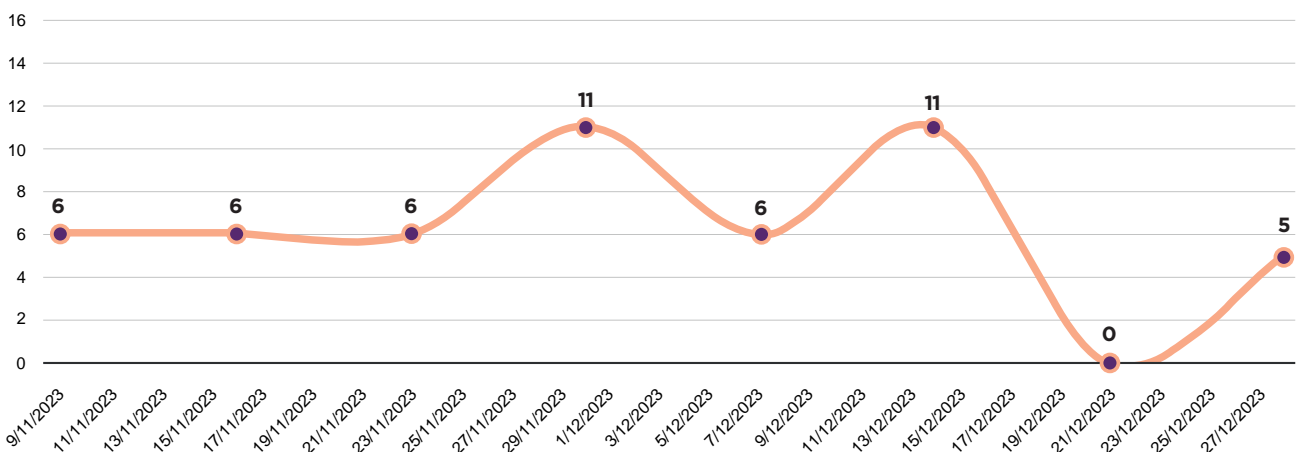


sagers aller et retour chaque jeudi pour des véhicules d’une capacité de 8 passagers. Lorsque le nombre de réservation a dépassé la capacité, ce qui fut le cas le 30 novembre et le 14 décembre (11 passagers) nous avons déployé un véhicule de + grande capacité.

Ce service qui propose une destination ciblée sur un créneau en «heures creuses», ou nous disposons de plus de véhicules et de conducteurs disponibles, constitue une proposition attractive en optimisant les moyens. À suivre avec intérêt pour un déploiement possible à l’échelle de l’agglomération du Niortais.

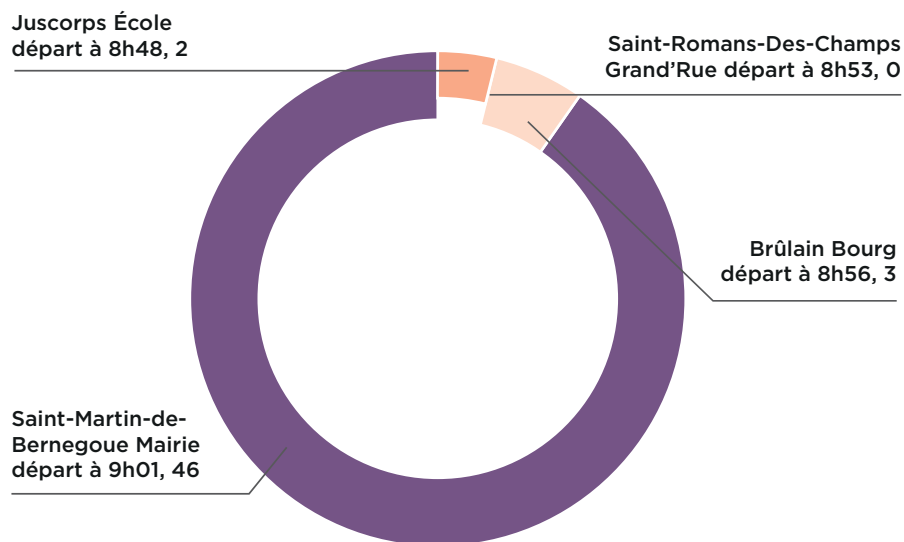
Comptage des voyages

par jeudi matin du 9 novembre au 28 décembre 2023 (sens aller)



Répartition des voyages par commune

de novembre à décembre 2023



2.8 V.L.D.

VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE EN LOCATION LONGUE DURÉE



1 200
VÉLOS
à assistance
électrique



2 496 983 KM
PARCOURS
EN CUMULÉ
depuis octobre 2017



3 104
PERSONNES
ont testé le service
depuis octobre 2017

56%
DE TAUX DE
CONVERSION
après un test découverte
vers un abonnement payant

261 130 € HT
RECETTES 2023
soit +29,3 %

30
COMMUNES
équipées d'1 vélo
de démonstration

En 2023, le service de vélos électriques en location longue durée a continué à progresser avec 200 vélos supplémentaires pour atteindre le total de 1200 vélos à assistance électrique.

Ce service propose toujours une « période découverte » de 3 mois qui permet à l'utilisateur de tester gratuitement le vélo à assistance électrique avant de décider ou non de le conserver en mode payant mensuel ou annuel. À l'issue de cette période de 3 mois gratuits, 56 % des usagers ont décidé de conserver le vélo électrique Tanlib : depuis le début de l'expérimentation vélo en

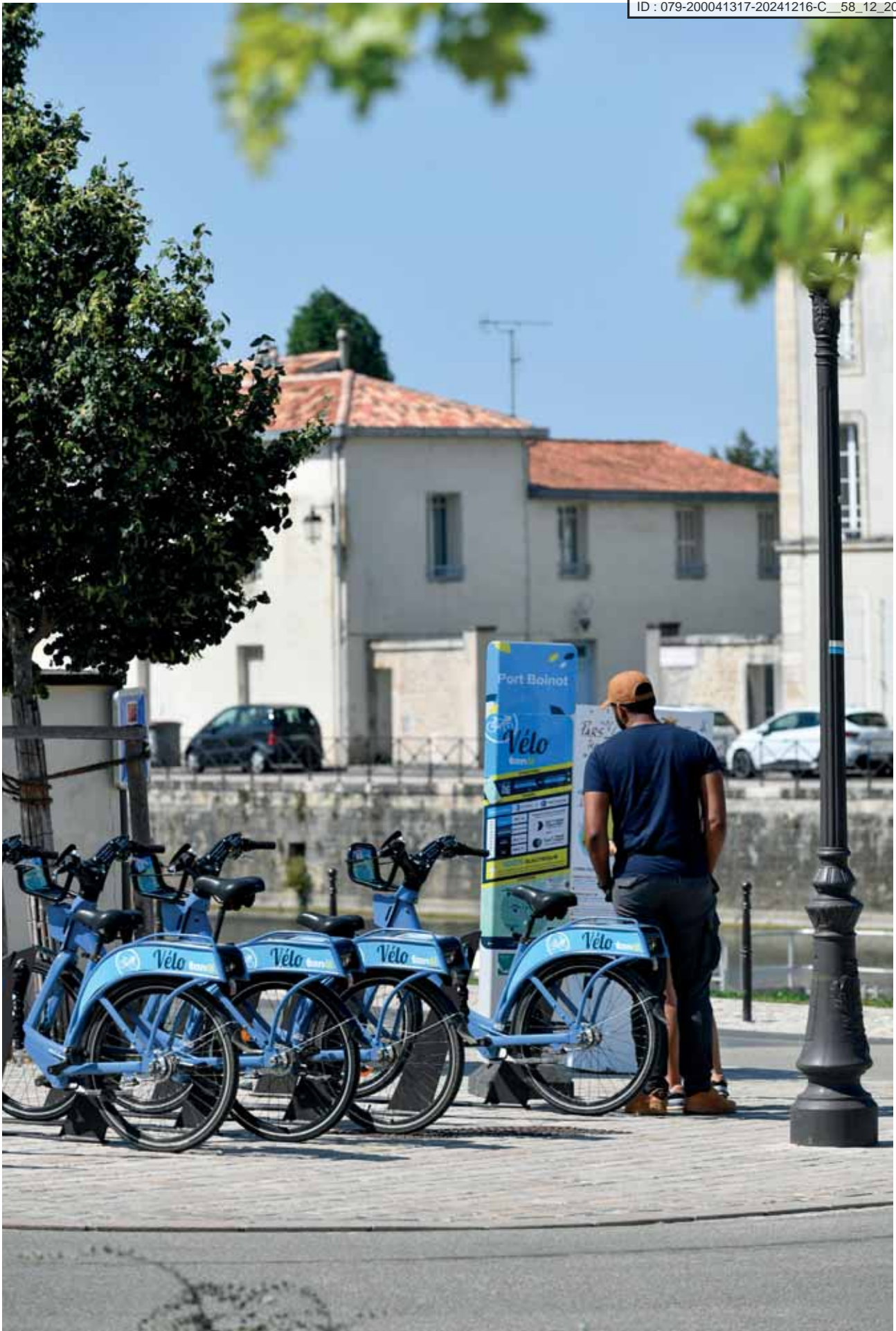
2017 ce taux de conversion n'a jamais été inférieur à 50 %, preuve du succès de cette offre.

À fin 2023, nous avons encore 108 personnes en liste d'attente.

Depuis le début du service en octobre 2017, 2 496 983 Km ont été parcourus avec les vélos électriques Tanlib.

Enfin d'un point de vue comptable, les recettes générées par ce service ont atteint 261 130 € contre 202 035 € en 2022, soit une progression de 29,25 %.

VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE	2022	2023	évolution
Nombre de vélos	1 000	1 200	20,00 %
Total de km parcourus - Cumul	1 790 437	2 496 983	39,46 %
Nombre de vélos volés	6	8	33,33 %
Nombre de pers ayant testé - Cumul	2 466	3 104	25,87 %
Nombre de pers ayant pris un abonnement - Cumul	1 228	1 737	41,45 %
Nombre de personnes en essai découverte - Cumul	1 752	1 774	1,26 %
Taux de conversion moyen	50 %	56 %	12,00 %
Nombre de pers en attente (au 31/12)	207	108	-47,83 %



DOSSIER SPÉCIAL

2.9 SAVOIR ROULER À VÉLO

Le ministre chargé des Transports, Clément Beaune, était à Niort le vendredi 15 septembre 2023, pour célébrer le 5^e anniversaire du plan vélo du gouvernement.

Il s'est rendu dans une école pour y parler particulièrement du **programme SRAV** ; le dispositif « **Savoir rouler à vélo** » qui permet aux enfants de 6 à 11 ans (avant leur entrée au collège) d'acquérir les compétences pour circuler à vélo en autonomie.



PLAN VÉLO, LE SAVOIR-FAIRE ET LE FAIRE SAVOIR (ROULER À VÉLO)

Ce n'est ni en voiture, ni en jet privé, mais en train que le ministre des Transports est arrivé. Il a visité le site de la gare de Niort, en pleine restructuration. Il s'est ensuite rendu à l'école Edmond-Proust, non pas en train mais à vélo, pour y rencontrer des élèves de CM2 et tenir une conférence de presse.





Nous allons poursuivre nos efforts pour faire du vélo un mode de transport plus accessible et plus attractif. »

Clément Beaune

« Le vélo est un mode de transport durable, bon pour la santé et l'environnement », a déclaré Clément Beaune. D'après lui « le plan vélo du gouvernement a permis d'augmenter le nombre de cyclistes en France de 25 %.



À Niort, comme dans beaucoup d'autres communes françaises, le programme « Savoir Rouler à vélo » est mis en place dans l'ensemble des écoles de l'agglomération depuis la rentrée 2023.

Ce programme vise à **apprendre aux enfants à faire du vélo en toute sécurité.**

Un investissement rendu réalisable grâce au programme de financement « Génération vélo ».



Nous sommes fiers de mettre en place ce programme sur notre agglomération. C'est un investissement important pour l'avenir de nos enfants. »

a déclaré le président de Niort Agglo, Jérôme Baloge.



Source : <https://veelz.ouest-france.fr>

2.10 V.L.S VÉLOS EN LIBRE-SERVICE



18
STATIONS



140
VÉLOS
À ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE



2 520
USAGERS



262 327
KMS
PARCOURS
en cumul depuis
janvier 2020



45 432 €
RECETTES
2023
soit +142,9 %

L'année 2023 aura vu une expansion hors du commun des usages des Vélos en Libre-Service.

- Multiplication par 5 en termes de trajets avec 123544 contre 25100 en 2022.
- +60,10 % de nouveaux usagers.

Avec 18 stations implantées à Niort et 140 vélos à assistance électrique, ce service offre la liberté d'usage 24h/24 et 7jours/7.

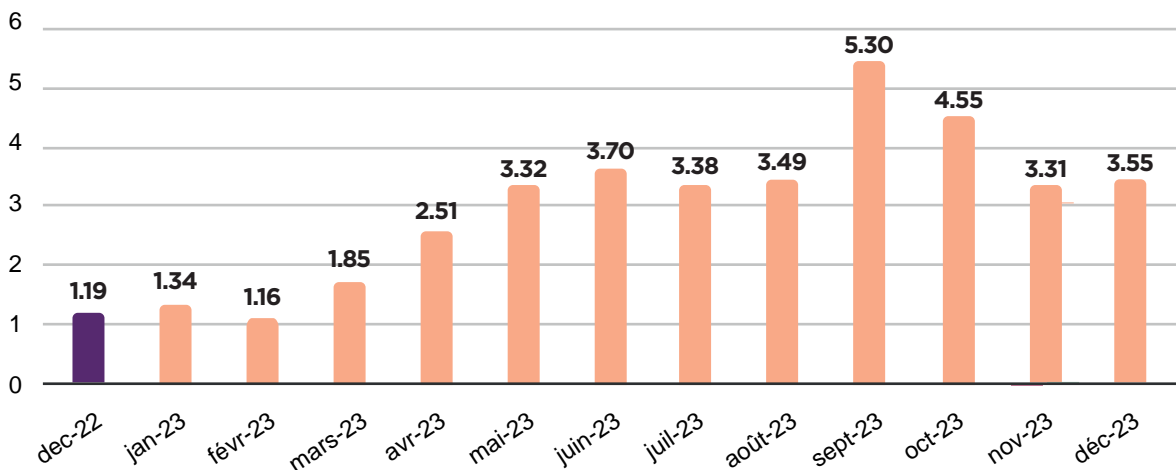
Il complète avantageusement le réseau de transport collectif et permet une mobilité plus instinctive et immédiate sur de faible trajet grâce au développement des nouvelles stations.

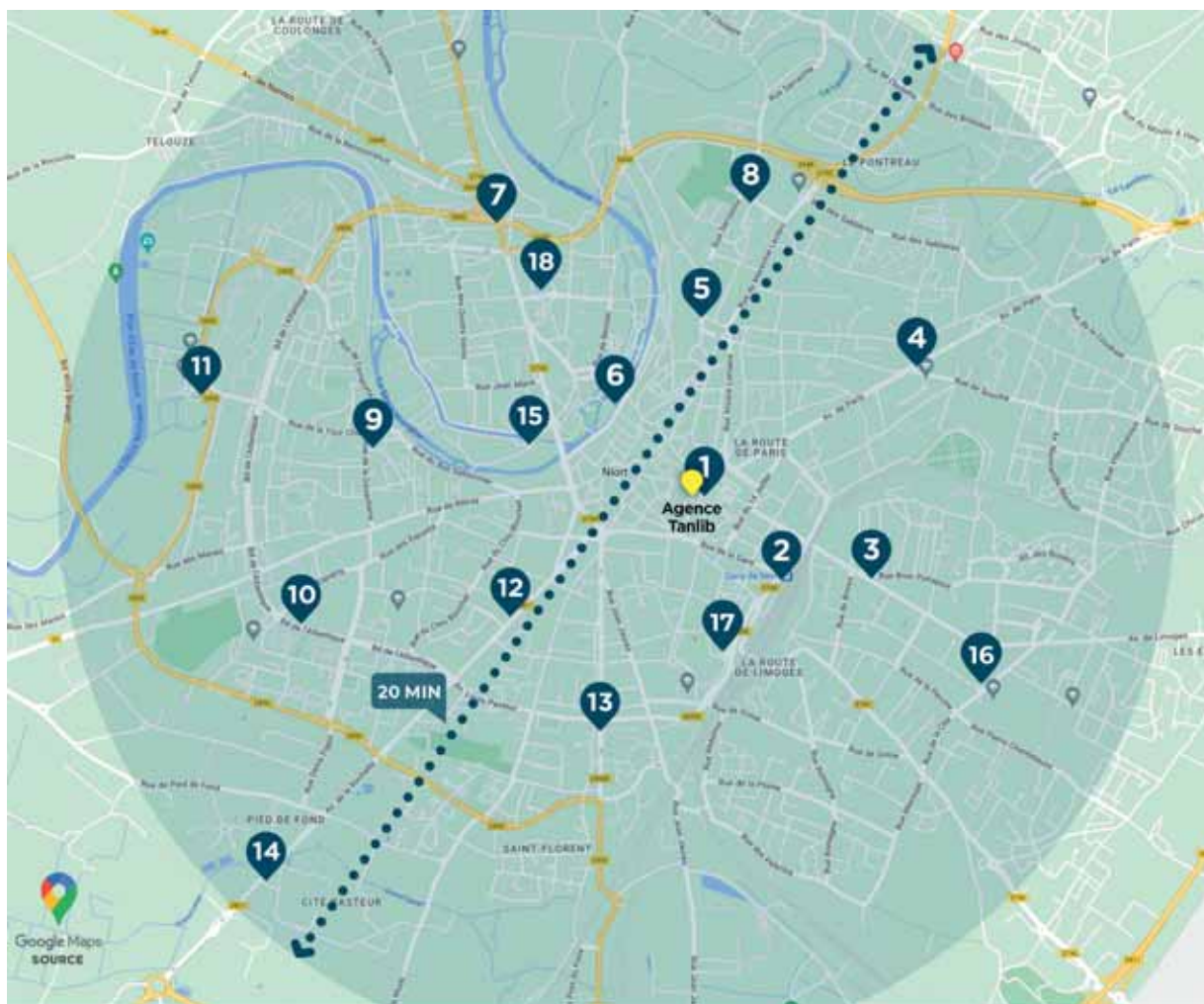
Ce bon maillage entre les stations se concrétise par une baisse de la distance moyenne par trajet : 1,89 Km contre 2,38 en 2022.

Enfin le ratio le plus significatif est « le taux de rotation » qui atteint 3,11 contre 0,86 en 2022.

Ce taux correspond au nombre de fois où un vélo est loué chaque jour.

Taux de rotation par jour (moyenne mensuelle)





VÉLO EN LIBRE SERVICE	2022	2023	évolution
Nbre de vélos	100	140	40,00 %
Total de km parcourus - Cumul	65 902	262 327	298,06 %
Nombre d'inscrits	6162	10 387	68,57%
Nombre de trajets	25100	123544	392,21%
Trajets gratuits (réalisés par un abonné)	10161	68 928	578,36 %
Trajets payants	14 939	54 616	265,59 %
Distance moyenne	2,38	1,89	-20,59 %
Taux de rotation journalier	0,86	3,11	261,63 %

VÉLO EN LIBRE SERVICE	2022	2023	évolution
Nouveaux inscrits	3194	4 541	42,17%
Nouveaux usagers	1574	2 520	60,10 %
Trajets	25100	123544	392,21 %

2.10 V.L.S VÉLOS EN LIBRE-SERVICE

En 2023, 5 stations représentent plus de 50 % des mouvements :

- **LA BRÈCHE** avec 25 % des mouvements ;
- **POLE ATLANTIQUE** avec 8 % mouvements ;
- **MOULIN DU MILIEU** avec 7 % des mouvements ;
- **PORT BOINOT** avec 6 % des mouvements ;
- **PAUL GUÉRIN** avec 6 % des mouvements.

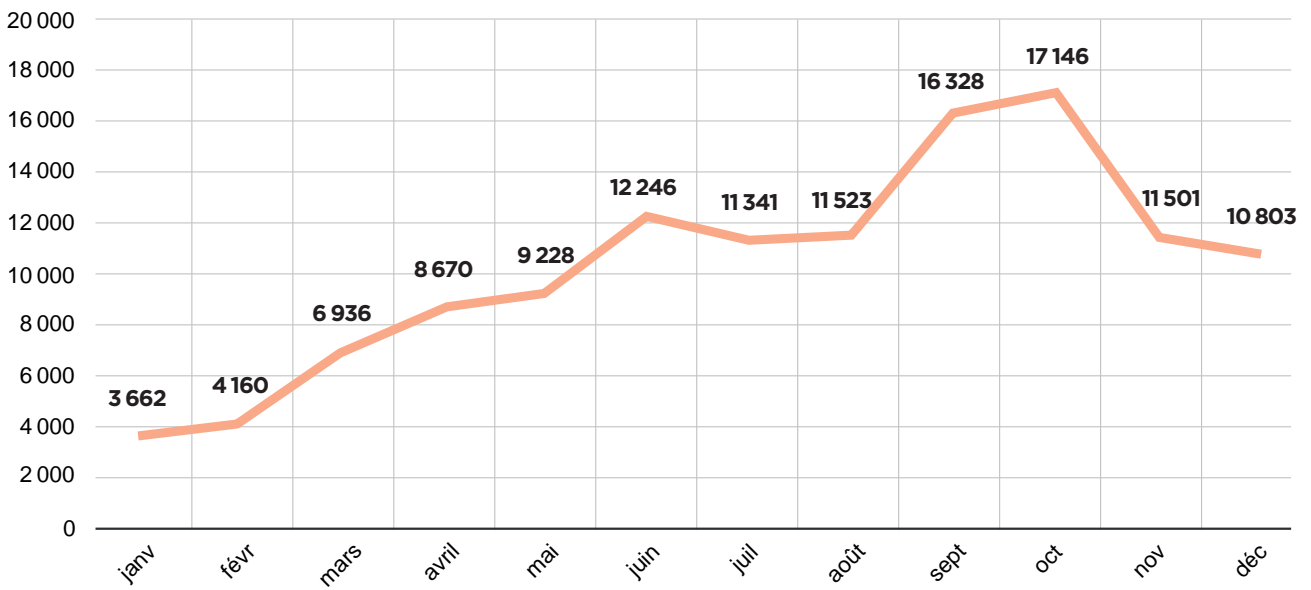
À noter dans ce TOP 5 des stations, la prédominance de La Brèche qui reste stable en % mais également :

- la montée en puissance de la station Port Boinot qui n'était pas dans le TOP 5 en 2022 ;
- l'apparition de la station Paul Guérin avec 6 % des mouvements en 2023 contre 1 % en 2022.

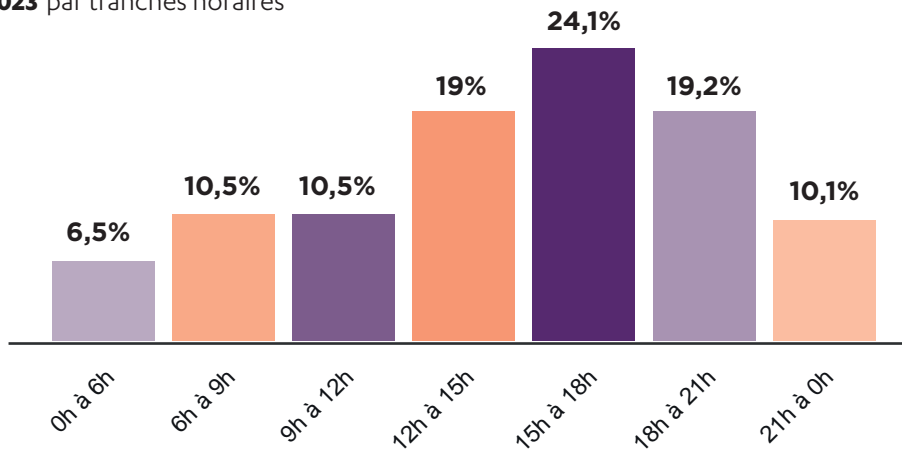
VLS : Stations	Mouvement par station Cumul depuis janv 2020 à fin 2022		Mouvement par station Cumul depuis janv 2020 à fin 2023	
	départ	arrivée	départ	arrivée
Brèche	7869	7749	40341	39247
Pôle Atlantique	2547	2629	11639	11952
Moulin du Milieu	3265	3300	11180	11181
Port Boinot	2398	2306	9735	9456
Paul Guérin	442	443	8944	9257
Pied de Fond	2531	2641	8009	8609
Pôle Universtaire	2626	2877	6872	7312
Gare SNCF	2015	1953	7345	6834
Bellune	1021	964	6921	6924
Jean Macé	130	120	6422	6530
Villon	1274	1322	5939	6238
Puyrajoux	722	693	5772	5824
Gavacherie	900	961	5522	5698
Denfert Rochereau	815	747	4821	4582
Léo Lagrange	436	398	4684	4538
Saint-Florent	410	429	3650	3963
Coubertin	463	457	2805	2833
Hôpital	27	30	1683	1594
Stand info	2	2	6	6
info manquante/arrêt minute	1106	978	2253	1965
Total	30999	30999	154543	154543



Locations VLS 2023 par mois



Locations VLS 2023 par tranches horaires



2.11 TROTTINETTES ÉLECTRIQUES



15
TROTTINETTES



10 423 KM
PARCOURS
en cumul depuis janvier 2020



69
UTILISATEURS
en cumul depuis janvier 2020



À l'origine au nombre de 15, notre flotte de trottinettes électriques en 2023 s'est considérablement amenuisée avec la rupture d'approvisionnement en pièces détachées de la part du fournisseur TROTTIX qui a mis fin à son activité.

En fin 2023, nous avons mis fin à la location des trottinettes électriques. Niort Agglo décidera de l'opportunité de relancer l'expérimentation en 2024.

La trottinette électrique reste le moyen multimodal par excellence, complémentaire des moyens de transport collectif car pliable et facile à transporter.

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES	2022	2023	évolution
Nombre de trottinettes	15	15	0,00 %
Total de km parcourus (Cumul)	9 643	10 423	8,09 %
Nombre de trottinettes volées	0	0	0,00 %
Nombre de personnes ayant testé (Cumul)	69	69	0,00 %

2.12 VÉLOS CARGOS



3
VÉLOS CARGOS
(en service depuis 1^{er} mars 2021)

8 037 KM
PARCOURUS

86
UTILISATEURS

En 2023, le nombre de vélo cargo est stable avec 3 unités.

Ce type de vélo à assistance électrique proposé à la location gratuite pendant 1 mois séduit toujours autant les familles à la recherche d'une mobilité alternative en ville leur permettant d'effectuer des trajets avec de jeunes enfants.

28 nouveaux utilisateurs ont pu tester ce modèle en 2023 par rapport à 2022. Le faible nombre de vélos ne nous permet pas de satisfaire la demande. À fin 2023, 23 personnes étaient en liste d'attente ce qui correspond à plus de 8 mois d'attente.



2.13 COVOITURAGE



557
16,53%
INSCRITS

191
6,70%
ANNONCES

Notre plateforme de covoiturage a pour but de mettre en relation les covoiturés et les covoitureurs.

Elle n'a pas pour but, comme KLAXIT et KAROS le proposent au niveau national de rémunérer le covoitureur, compensation généralement versée par l'autorité organisatrice pour 75 % et le covoituré à hauteur de 25 %. Notre plateforme ne perçoit pas non plus de compensation sur la base des covoiturages réalisés.

En 2023 nous dénombrons 557 inscrits en progression de 16.53 % pour 191 annonces déposées soit en amélioration de 6.7%.

Les annonces compatibles restent modestes en nombre mais les mises en relation se poursuivent très souvent en dehors du cadre de l'application.



COVOITURAGE	2022	2023	évolution
Inscrits (cumul depuis 09/2017)	478	557	16,53 %
Annonces déposées	179	191	6,70 %
Annonces compatibles	31	32	3,23 %

2.14 PARKING-RELAIS (P+R)



3
PARKING-RELAIS

15
RÉSERVATIONS

Nos 3 parking-relais ont vu le jour fin 2020 avec pour objectif de proposer une alternative aux parkings de la gare SNCF, ces derniers étant souvent saturés.

Leur usage reste limité leur potentiel n'est pas à négliger dans la perspective des phases de travaux autour du projet gare qui ne manqueront pas de perturber la circulation et les capacités de parking de proximité.

En 2023, nous dénombrons 4 utilisateurs contre 9 en 2022 et 15 réservations ayant déclenché un service de transport depuis un parking-relais vers la gare.

À noter que le projet PARKING-RELAIS devrait connaître un essor en 2024 avec l'inauguration de nouveaux sites et un travail sur le temps de parcours des lignes en connexion à ces parking afin d'améliorer leur attractivité.



	2022	2023	évolution
Utilisateurs	9	4	-55,56 %
Réservations	28	15	-46,43 %



PARC DE VÉHICULES



ARTICULÉ



STANDARD



GABARIT RÉDUIT



NAVETTE/TAD/TPMR

3.1

PARC DE VÉHICULES EN PROPRE



3
BUS
ARTICULÉS



40
BUS
STANDARDS



7
BUS GABARITS
RÉDUITS



4
NAVETTES



L'investissement réalisé par Niort Agglo en 2023 change radicalement l'image du parc d'autobus Tanlib. Avec les 10 nouveaux autobus IVECO BioGNV déployés en mai 2023, c'est 30% de la flotte propriété de la CAN qui répond désormais à des normes environnementales élevées, soit en BioGNV soit en électrique.

Cette transition énergétique qui va se poursuivre dans les prochaines années a été réalisée grâce à la mise en œuvre d'**une station de compression de gaz au dépôt Tanlib** (cf dossier page 6)

Ces choix ont pour effet d'améliorer le parcours clients et par conséquent l'attractivité des services ainsi que la fiabilité inhérente à des véhicules neufs avec une baisse des taux de panne attendue.

Description de la flotte en propre	2022	2023
Flotte urbaine	55	54
Articulé nbre	2	3
Articulé besoin en HDP	2	2
Articulé taux de réserve	0 %	33 %
Articulé accessibilité	100 %	100 %
Articulé norme	Euro 5 : 1 Euro 6 : 1	Euro 5 : 1 Euro 6 : 2
dont articulé gazole nbre	2	2
Articulé gazole âge moyen	10 ans et 3 mois	11 ans et 03 mois
Articulé gazole km moyen (relevé compteur de déc)	320 075	346 171
Articulé gazole conso moyenne	54,69	55,39
dont articulé GNV nbre	0	1
Articulé GNV âge moyen	-	07 mois
Articulé GNV km moyen (relevé compteur de déc)	-	17 311
Navette nbre	5	4
Navette besoin en HDP	3	3
Navette taux de réserve	40 %	25 %
Navette accessibilité	100 %	100 %
dont navette diesel nbre	1	0
Navette diesel âge moyen	13 ans et 1 mois	-
Navette diesel km moyen (relevé compteur de déc)	304 982	-
Navette diesel conso moyenne	15,82	-
Navette diesel norme	Euro : 4	-
dont navette électrique nbre	4	4
Navette électrique âge moyen	2 ans et 4 mois	3 ans et 4 mois
Navette électrique km moyen (relevé compteur de déc)	47 592	66 046
Gabarit réduit nbre	10	7
Gabarit réduit besoin en HDP	6	-
Gabarit réduit taux de réserve	40 %	-
Gabarit réduit accessibilité	100 %	-
dont gabarit réduit diesel nbre	8	5
Gabarit réduit diesel âge moyen	16 ans et 8 mois	16 ans et 5 mois
Gabarit réduit diesel km moyen (relevé compteur de déc)	723 187	711 134
Gabarit réduit diesel conso moyenne	35,46	35,31
Gabarit réduit diesel norme	Euro 3 : 7 Euro 6 : 1	Euro 3 : 4 Euro 6 : 1
dont gabarit réduit électrique nbre	2	2
Gabarit réduit électrique âge moyen	3 mois	1 an et 3 mois
Gabarit réduit électrique km moyen (relevé compteur de déc)	7 698	47 553

3.1

PARC DE VÉHICULES EN PROPRE

Description de la flotte en propre (suite)	2022	2023
Standard nbre	38	40
Standard besoin en HDP	32	32
Standard taux de réserve	16 %	15 %
Standard accessibilité	100 %	100 %
Standard norme	Euro 3 : 2 Euro 5 : 3 Euro 6 : 13 EEV : 20	Euro 6 : 13 EEV : 18 GNV : 9
dont standard gazole nbre	38	31
Standard gazole âge moyen	10 ans et 5 mois	10 ans et 6 mois
Standard gazole km moyen (relevé compteur de déc)	516718	524682
Standard gazole conso moyenne	37,70	39
dont standard GNV nbre	-	9
Standard GNV âge moyen	-	9 mois
Standard GNV km moyen (relevé compteur de déc)	-	27535

Le taux de réserve indiqué est un taux brut.

Il convient de considérer que les interventions techniques viennent amputer ce taux.

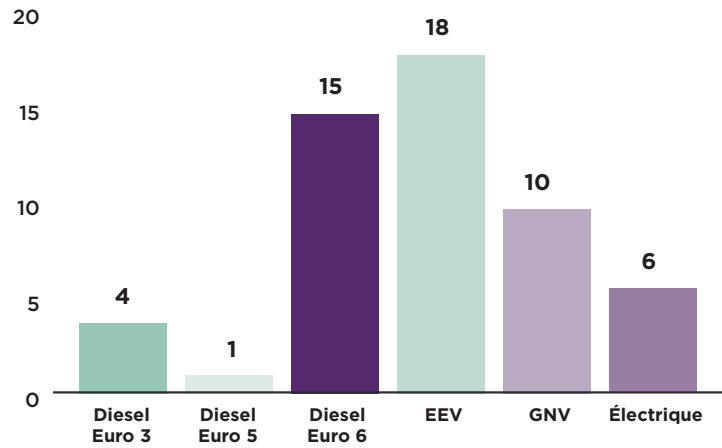




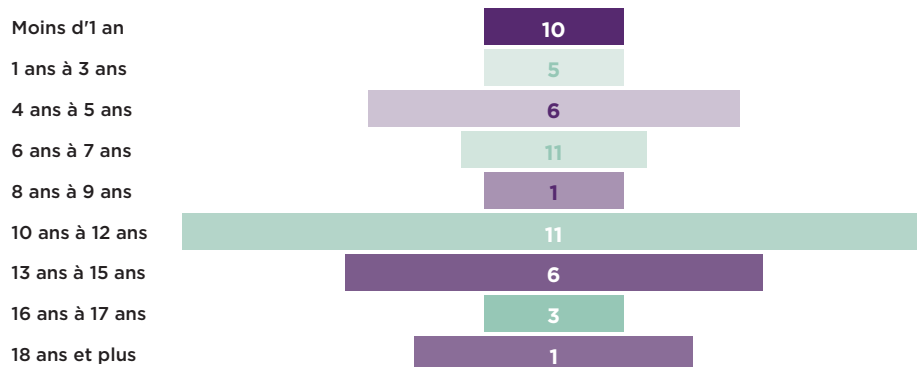
Envoyé en préfecture le 20/12/2024
 Reçu en préfecture le 20/12/2024
 Publié le
 ID : 079-200041317-20241216-C__58_12_2024-DE

Kilométrage moyen par catégorie	Km compteur 31 déc. 2022	Km compteur 31 déc. 2023
Articulés Diesel	320 075	346 171
Articulé GNV	-	17 311
Gabarits réduits Diesels	723 187	711 134
Gabarits réduits Electriques	7 698	47 553
Standards Diesels	516 718	524 682
Standards GNV	-	27 535
Navettes Diesels	304 982	-
Navettes Electriques	47 592	66 046

Norme ENVIRONNEMENTALE - MOTORISATION



Pyramide des âges - Flotte bus Tanlib - au 31/12/2023



3.2 PARC DE VÉHICULES EN SOUS-TRAITANCE



59
CARS



**9 ANS &
10 MOIS**



281 443 KM
KM MOYEN/CAR
FIN 2023



12
MINIBUS

**4 ANS &
9 MOIS**

164 357 KM
KM MOYEN/MINIBUS
FIN 2023

On note une stabilité du parc opérant les services périurbains et scolaires en 2023, avec toutefois une phase de renouvellement qui permet l'amélioration de la norme environnementale puisque des véhicules EURO 6 ont remplacé des véhicules EURO 5.

L'âge moyen des autocars est repassé sous les 10 ans.

Pour le parc de véhicules TAD/PMR (9 places) leur nombre est stable, à noter la réduction des véhicules propriétés de la CAN dans la perspective de la future DSP et des décisions qui seront prises en termes de motorisation des futurs véhicules : électriques, GNV ?



Description de la flotte en sous-traitance		2022	2023
1/ CARS	total cars périurbains et scolaires	60	59
	<i>taux de réserve</i>	8%	7%
Flotte périurbaine		10	10
Flotte services scolaires		50	49
	âge moyen	10 ans et 3 mois	9 ans et 10 mois
	km moyen au 31 décembre (compteur)	285 988	281 443
	conso moyenne L/100 km	28,25	28,30
	norme euro 3	0	-
	norme euro 5	52	44
	norme euro 6	6	13
	non concernés (GNV)	2	2
Flotte Partenaires Sous-traitants		60	59
	TRANSDEV POITOU-CHARENTES - Bessines	39	39
	VOYAGES SARRAZIN - Brioux sur Boutonne	18	19
	ABSIE VOYAGES - L'Absie	3	1
2/ MINIBUS	total minibus TAD - TPRM	12	12
	<i>taux de réserve</i>	8%	17%
Flotte pour le Transport à la Demande		12	12
	âge moyen	4 ans	4 ans et 9 mois
	km moyen au 31 décembre (compteur)	157 989	164 357
	conso moyenne L/100 km	9,63	9,95
	accessibilité fauteuil	66,7%	66,7%
	accessibilité semi-valide	33,3%	33,3%
Répartition TRANSDEV/ CAN			
	véhicules propriété Transdev	7	8
	véhicule en location (Temsis)	2	2
	véhicules propriété CAN	2	1
	véhicule de réserve propriété CAN	1	1

3.3 BILAN DE L'ENTRETIEN

461 792 €
ENTRETIEN ET MAINTENANCE
EN 2023

contre 542 330 € en 2022 soit -14,8 %

0,25 €/KM
ENTRETIEN
EN 2023

contre 0,29€/Km en 2022 soit -10,3 %

50 610 €
GROS TRAVAUX
EN 2023

contre 95 124 € en 2022 soit -40,3 %

106
VISITES DE CONTRÔLE
EN 2023

18
CONTREVISITES
soit 83 % au 1^{er} contrôle



3.4 TECHNOLOGIES EMBARQUÉES

SYSTÈME DE GÉOLOCALISATION DES VÉHICULES : HANOVER

L'ensemble de la flotte urbaine, périurbaine et scolaire, soit 115 véhicules, est équipé de la géolocalisation permettant à notre PC de régulation de suivre la progression des bus et autocars tout au long de leur trajet. Cette géolocalisation alimente également l'info voyageurs diffusée à l'intérieur et à l'extérieur des bus (visuelle et sonore).

SYSTÈME D'INFORMATION VOYAGEURS EN TEMPS RÉEL : HANOVER

L'équipement HANOVER a également pour fonction d'alimenter une « application passager Tanlib » qui leur permet de disposer de l'information en temps réel, soit le passage à la minute près des véhicules aux arrêts.

ÉCRANS EMBARQUÉS POUR INFO VOYAGEURS : LUMIPLAN

À l'occasion du renouvellement de la flotte de véhicules (électrique et Bio GNV) de nouveaux écrans d'information voyageurs équipent les bus permettant la diffusion d'une information plus dynamique

SYSTÈME DE VIDEOPROTECTION CIBEST

Les véhicules urbains sont tous équipés de la vidéo-protection qui enregistre les images à l'intérieur des véhicules. Seules les autorités (Gendarmerie/Police) sont autorisées à visualiser ces enregistrements dans le cadre spécifique d'enquêtes.

SYSTÈME DE RADIOTÉLÉPHONIE INSTAVOX (NOUVEAU)

Depuis novembre 2023, un nouveau système radio équipe l'ensemble des bus urbains ainsi que les autocars périurbains. Ce nouveau système radio numérique INSTAVOX remplace le système analogique MOTOROLA qui fonctionnait à partir d'une antenne relais située au Pontreau. Ce système numérique garantit des liaisons sur l'ensemble du territoire sans zone blanche.

instavox



SYSTÈME DE COMPTAGE : EUROTECH

Un système de cellules aux portes de l'ensemble des bus et autocars Tanlib permet le comptage des passagers. Cette information permet de connaître les fréquentations par ligne, par jour, par heure afin d'adapter au mieux les niveaux de services en fonction des variations de fréquentation.



PERSONNEL



123,3

**EFFECTIF
MOYEN**

EN ÉQUIVALENT
TEMPS PLEIN
CONTRE **124,44**
EN 2022



8,22%

ABSENTÉISME

PERSONNEL DE CONDUITE*
CONTRE **11,80 %**
EN 2022



12,70%

TURN OVER

CONTRE **7,54 %**
EN 2022



50 ANS

ÂGE MOYEN

*Tout type d'absence confondu : maladie absence > 90 jours, maladie absence < 90 jours, Acc. du travail / Acc. de trajet, Maladie professionnelle, Maternité/paternité



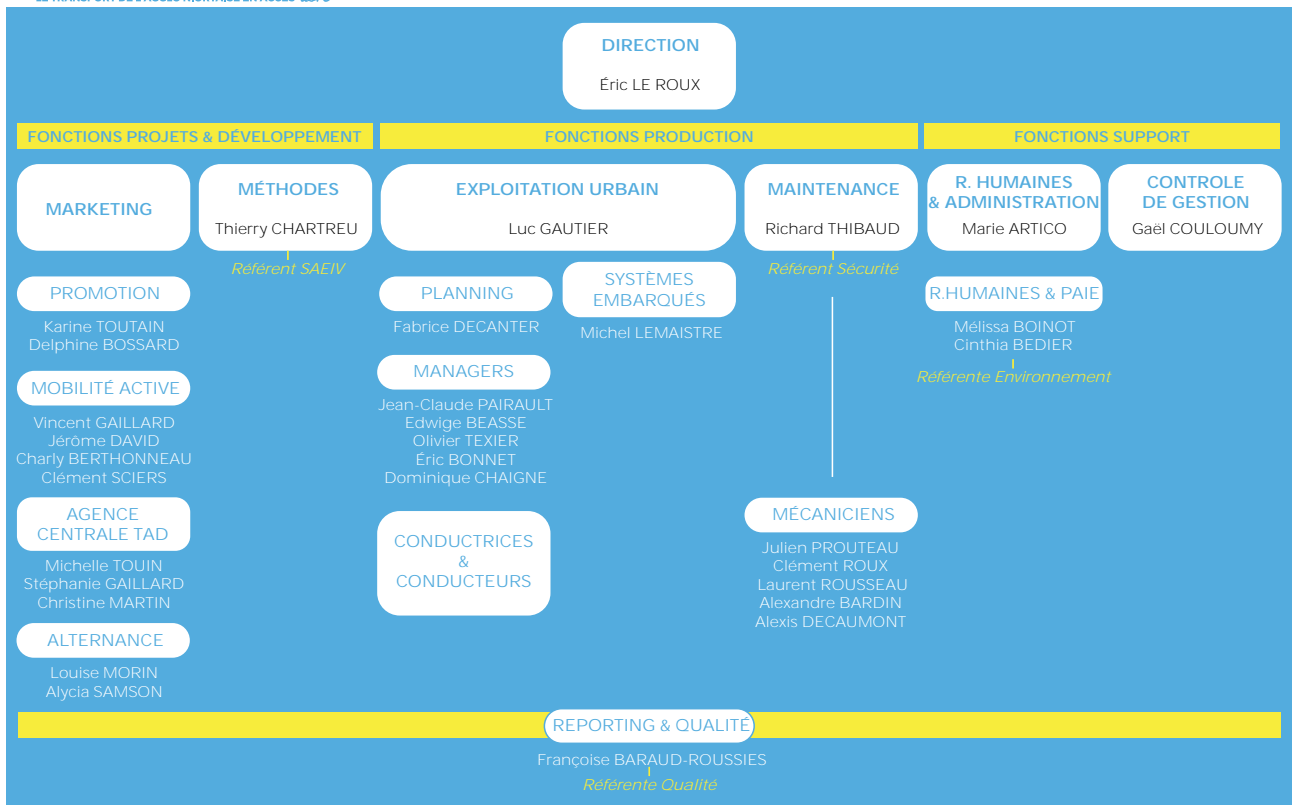
ORGANIGRAMME ET LES CHIFFRES CLÉS



LE TRANSPORT DE L'AGGLO NIORTAISE EN ACCÈS libre

ORGANIGRAMME

Edition
Septembre
2023



NOS SALARIÉ·E·S



127 EFFECTIF MOYEN ANNUEL

38 Femmes
89 Hommes

En 2022
126 effectif moyen annuel
38 femmes
88 hommes

9 EFFECTIF À TEMPS PARTIEL

5 Femmes
4 Hommes

En 2022
6 effectif à temps partiel
2 femmes
4 hommes

11 ANS ANCIENNETÉ MOYENNE DES SALARIÉ·E·S

10 ans ancienneté
moyenne des femmes
12 ans ancienneté pour
les hommes

En 2022
12 ancienneté moyenne
des salarié(e)s
11 femmes
12 hommes



8,40% TAUX D'EMPLOI DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (100% conduite)

En 2022
8,46%

8,56 ETP INTERIM EN MOYENNE (91% conduite)

En 2022
9,61

2,5 ETP PMAD PAR TRANSDEV (Personne mise à disposition)

En 2022
3,5

2 ALTERNANT·E·S (contrats d'apprentissage) Comme en 2022

FORMATION



136 003 € DÉPENSES ACTIONS DE FORMATION

soit 3,26% de la masse salariale brute
En 2022
33333,08€

1 578 NOMBRE D'HEURES

En 2022
2120 heures

51,09% SALARIÉ·E·S AYANT SUIVI UNE OU PLUSIEURS FORMATIONS

En 2022
88%

4.2 PERSONNEL AFFECTÉ AU SERVICE PUBLIC

LE PERSONNEL AFFECTÉ AU SERVICE PUBLIC ET TYPES DE CONTRAT

L'effectif global moyen de la société pour l'année 2023 est 127 salarié-e-s (hors PMAD) dont 38 femmes et 89 hommes. Cela ramène à 123,30 équivalents temps complet (36,49 femmes et 86,81 hommes).

Au 31 décembre 2023, l'effectif de la société se compose comme suit :

	Personnel TNA		PMAD	Total
	2022	2023		
Exploitation-conducteurs	101	102	0	102
Exploitation - Reporting - Qualité	8	9	0	9
Parc et Maintenance	8	9	0	9
Ressources Humaines - Administration - Paie	2	2	0,5	2,5
Comptabilité / Contrôle de gestion			1	1
Agence commerciale	3	3	0	3
Marketing / Numériques	3	3	0	3
Études et Méthodes	1	1	0	1
Direction			1	1
	126	129	2,5	131,5

L'entreprise a eu recours à du personnel sous contrat intérimaire en raison du remplacement de personnel de conduite et du personnel de l'agence commerciale absents pour maladie, accident du travail, maternité, paternité, congés payés et formations. L'entreprise a recruté en CDD pour la saison estivale en renfort à l'atelier cycles.

Coefficient moyen de salaire au 31/12/2023	Nb homme	Nb femme	Coefficient moyen
Employé	1	4	204
Ouvrier (mécanicien bus et cycles)	8	0	203
Ouvrier (conducteur)	73	29	203
Agent de maîtrise et cadre	9	5	265
	91	38	

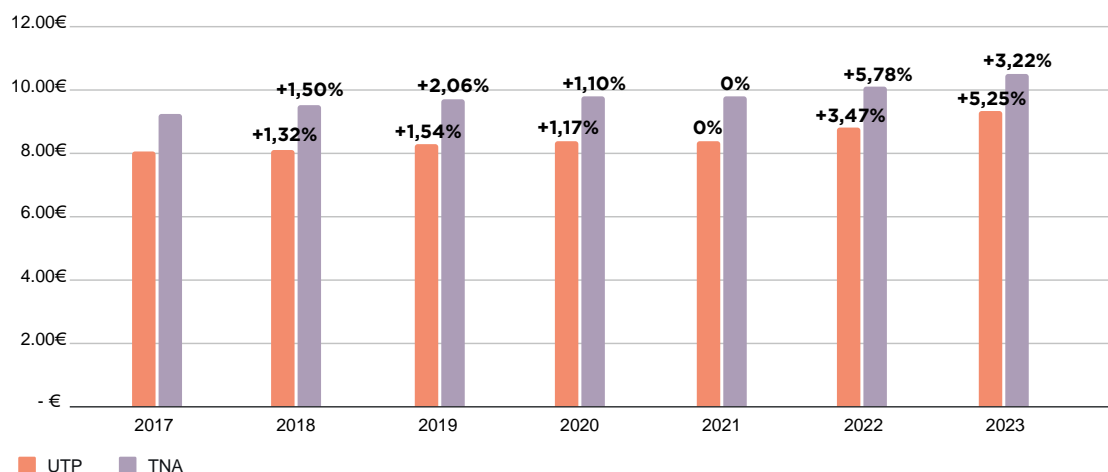
Temps partiel	Horaire contractuel	Nb homme	Nb femme
Ouvrier-Personnel de conduite	60,67	1	0
	75,84	1	0
	91	0	4
	106,16	1	0
	121,33	1	1

4.3 RELATIONS SOCIALES 2023

En 2023 de nouvelles élections ont eu lieu pour le renouvellement des représentants du personnel. Désormais, 4 syndicats sont présents au sein de TNA : CGT, CFDT, UNSA et CFE-CGC.

Depuis 2017 et le début de la DSP, les échanges avec les représentants du personnel nous ont permis d'avancer à travers :

- Les périodes de négociations annuelles obligatoires (NAO), dont vous retrouverez notamment les effets sur l'évolution du point dans le tableau ci dessous ;
- La signature d'accord d'entreprise ;
- Les périodes de conflit.



Ci-dessous les principales actions qui ont marqué la période 2017-2023 :

Année 2017

- Versement d'une prime individuelle de présence.

Année 2018

- Révision des règles de décompte de la carence sur une année civile à tous les arrêts de travail pour maladie.
- Révision du calcul de l'incidence des jours d'arrêts maladie sur la prime de vacances, le 13^{ème} mois et l'acquisition des CP.
- Accord de participation pour les salariés.
- Dépôt d'une alarme sociale le 2/11/18 : manque de sécurité du personnel roulant.
- Dépôt préavis de grève le 12/11/18 à partir du 20/11/18 à durée indéterminée.
- Levée du préavis de grève le 20/11/18 au soir après réunion avec la direction.

Année 2019

- Dépôt d'une alarme sociale le 18/03/19 : manque de sécurité du personnel roulant.
- Dépôt préavis de grève le 26/03/19 à partir du 02/04/19

à durée indéterminée.

- Levée du préavis de grève le 06/04/19 à minuit après réunion avec la direction.
- Mise en place d'une CSSCT.

Année 2020

- Dispositifs fin de carrière (retraite progressive).
- Accord Roulement sur volontariat.
- Contrôle absences maladie : accord contrôle médical.
- Prime de nettoyage.

Année 2021

- Périodes de référence et versement PV et 13^{ème} mois : 5/12^{ème} en mai, 6/12^{ème} en nov., 1/12^{ème} en déc.
- Majoration ancienneté : 30 % au-delà de 35 ans.

Année 2022

- Revalorisation coefficient personnel agence commerciale : activité vélo

Année 2023

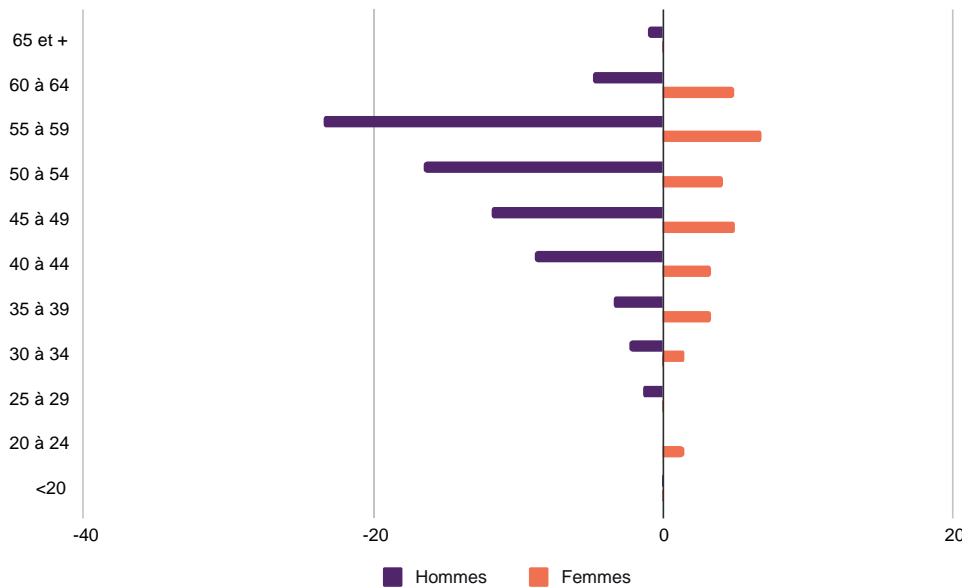
- Renouvellement des membres du CSE et de la CSSCT

4 RÉPARTITION DES EFFECTIFS

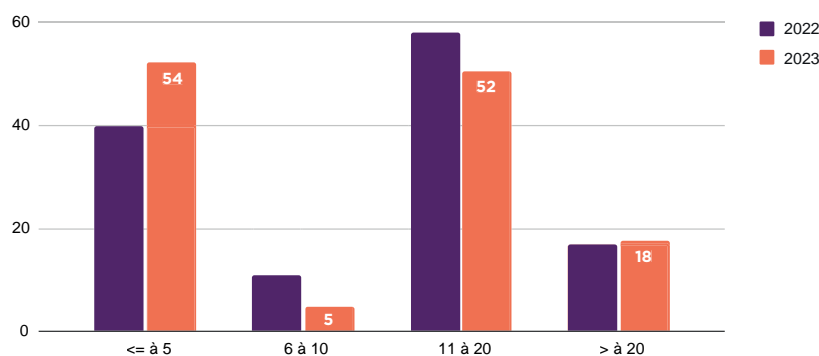
Equivalent Temps Complet par catégorie de postes, PMAD compris, au 31/12/2023

Catégorie	Personnel TNA		PMAD	Total
	2022	2023		
Exploitation-conducteurs	98,2	96,76	0	96,76
Exploitation - Reporting - Qualité	8	9	0	9
Parc et Maintenance	8	9	0	9
Ressources Humaines - Administration - Paie	2	2	0,5	2,5
Comptabilité / Contrôle de gestion			1	1
Agence commerciale	3	3	0	3
Marketing / Numériques	3	3	0	3
Etudes et Méthodes	1	1	0	1
Direction			1	1
	123,2	123,76	2,5	126,26

Pyramide des âges



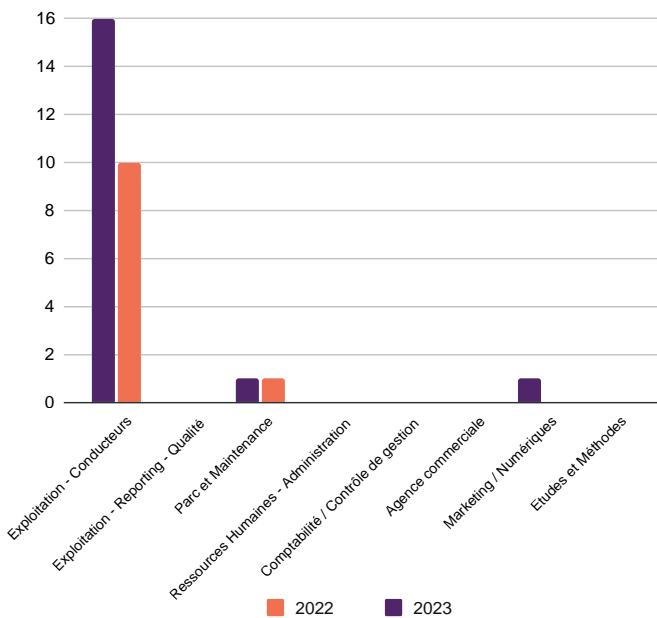
Ancienneté



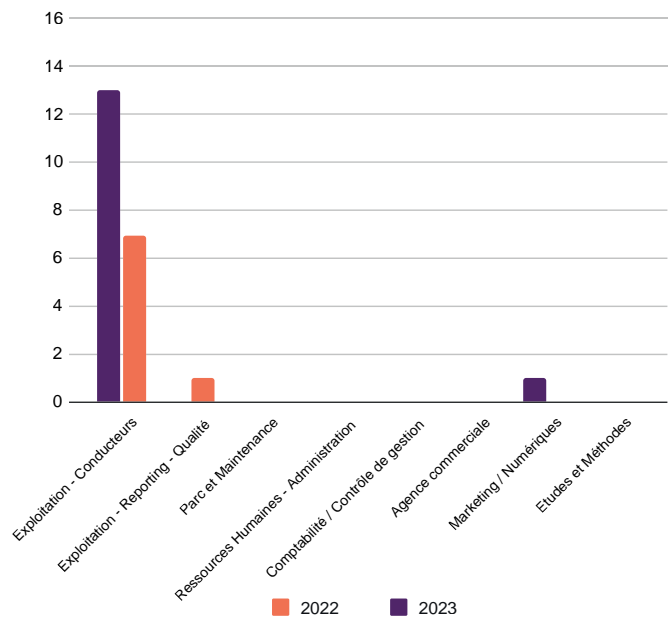


4.5 ROTATION DU PERSONNEL, NOMBRE D'EMBAUCHES, DE DÉPARTS À LA RETRAITE ET AUTRES MOTIFS

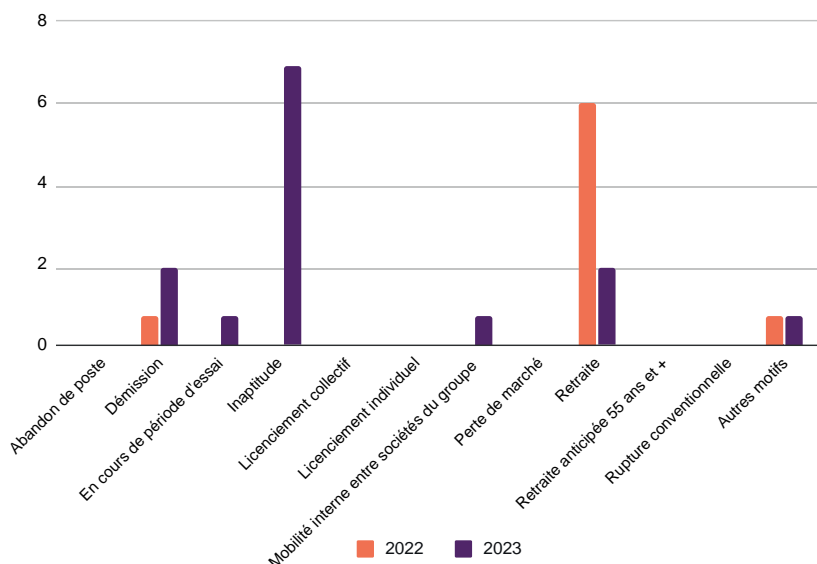
Recrutements



Départs



Motifs de départs



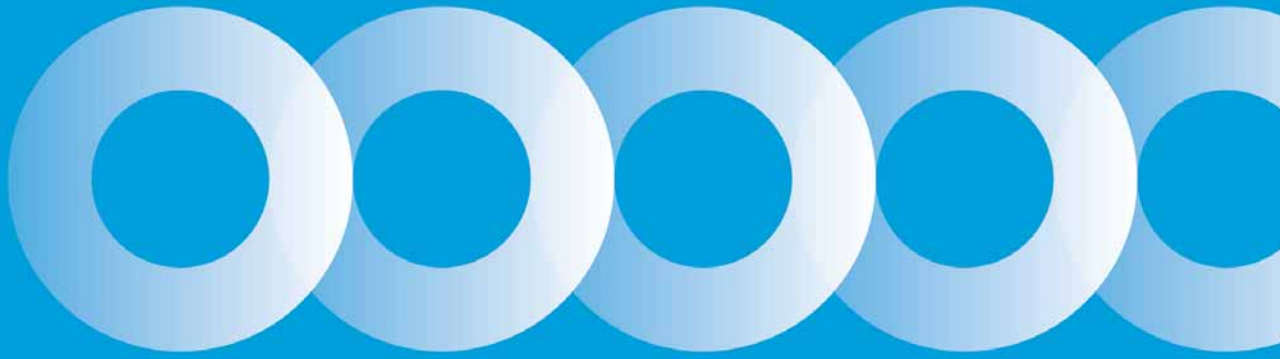
4.6 INDICATEURS RELATIFS AUX ACCIDENTS DU TRAVAIL, AU TAUX D'ABSENTÉISME PAR CATÉGORIE (CONDUITE, MAINTENANCE, COMMERCIAL, ADMINISTRATIF)

Absentéisme 2023	Maladie absence > 90 jours	Maladie absence < 90 jours	Accident du travail / Accident de trajet	Maladie Professionnelle	Absence maternité/ paternité	Absence grève	Total 2023	Total 2022	variation
Exploitation conducteurs	1511	1474	171,5	192		153	3501,5	3925	-10,8 %
Exploitation - Reporting - Qualité	81					4	85	119	-28,6 %
Parc et Maintenance	13				32	5	50	134	-62,7 %
Ressources Humaines - Administration - Paie									
Comptabilité / Contrôle de gestion									
Agence commerciale	9	20	235	15	21	8	308	300	2,7 %
Marketing / Numériques								50	-100,0 %
Etudes et Méthodes									
Total	1614	1494	406,5	207	53	170	3944,5	4528	-12,9 %
Taux d'absentéisme							9,27 %	10,23 %	
Taux d'absentéisme hors maternité / paternité							9,14 %	10,16 %	

4.7 COMPARAISON DU RÉALISÉ AU CONTRAT

Au 31/12/2023	ETP au contrat	ETP réel
Total (intérimaires inclus)	138,6	141,3
Personnel de conduite	106,5	110,8
Temps complet	106	96,76
Temps partiel 80 %		1,6
Temps partiel 70 %		0,7
Temps partiel 60 %		2,4
Temps partiel 50 %	0,5	0,5
Temps partiel 40 %		0,4
Intérimaires		8,44
Managers de ligne	5,5	5
Personnel de l'atelier	9	8
Mécaniciens	6	5
Mécanicien cycles	3	3
Personnel administratif	5,9	4
RH/Administration	2,9	1
Paie	1	1
Reporting	1	1
Planning	1	1
Marketing	6,65	7
Agents commerciaux et d'accueil	2,65	3
Apprenti agence commerciale		0,5
Agents marketing	4	3
Apprenti marketing		0,5
Responsables, encadrement	4	4
Exploitation	1	1
Méthodes	1	1
Maintenance	1	1
Matériel embarqués	1	1
PMAD	1	2,5
Direction	1	1
RH		0,5
Contrôle de gestion		1





PLAN MARKETING ET COMMUNICATION

21

ATELIERS/
STANDS TENUS

27 022

UTILISATEURS
SITE WEB

49 835

APPELS REÇUS
À L'AGENCE TANLIB

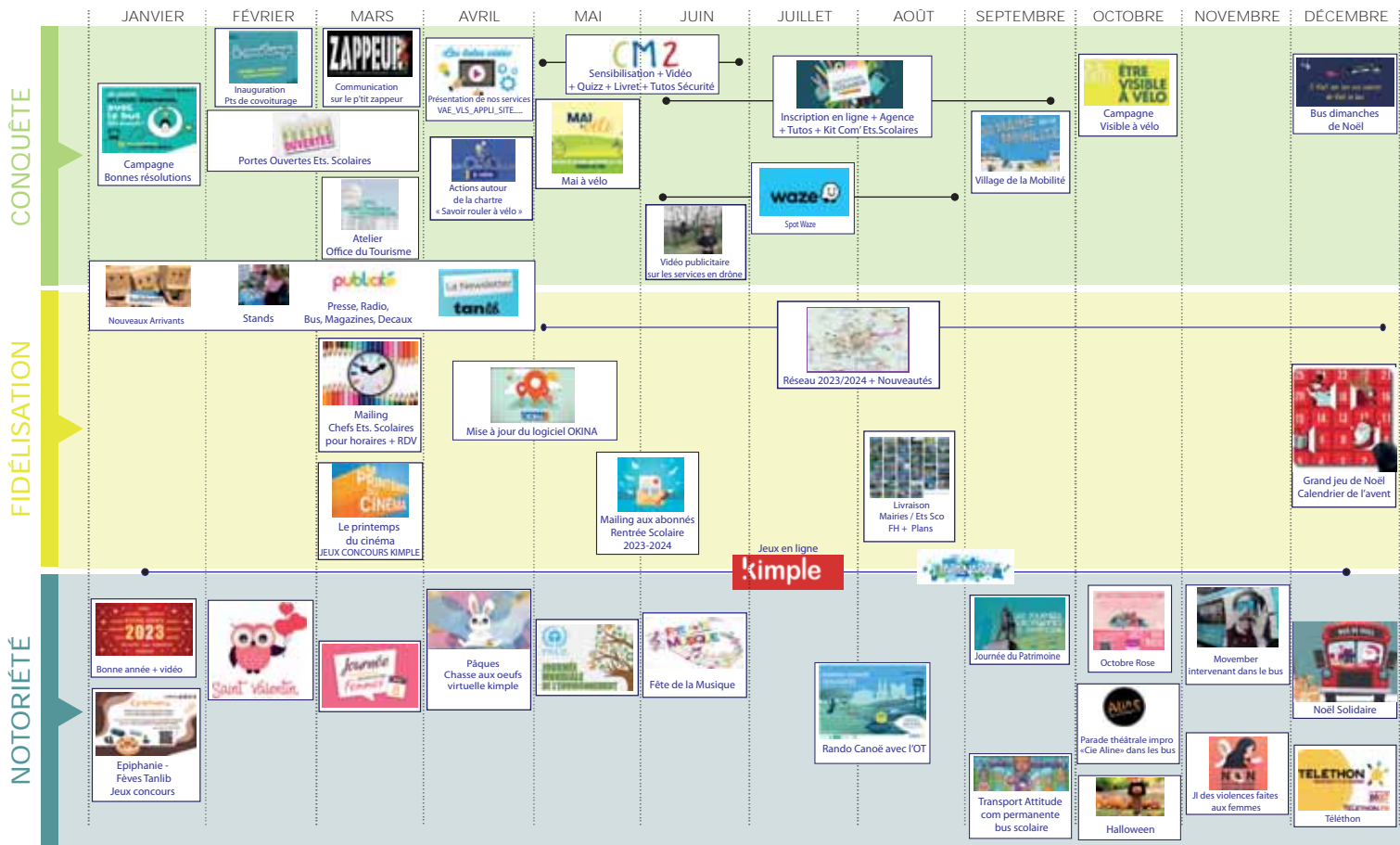
46 847

VISITES
À L'AGENCE TANLIB

373 587

VISITES FACEBOOK

5.1 PLAN D'ACTION 2023



DES ACTIONS ÉVÉNEMENTIELLES POUR ATTEINDRE NOS OBJECTIFS

JANVIER

• Jeu concours Epiphanie

Tanlib a offert aux 56 artisans boulangers de Niort et de son Agglomération, 35 fèves originales (Bus, Vélos, Trottinettes, Logo). Un tirage au sort parmi les participants qui ont trouvé une fève Tanlib a permis à une cliente de remporter un an d'abonnement à un Vélo Location Longue Durée. La boulangerie gagnante a pu bénéficier d'une campagne à l'intérieur des bus.



• Campagne de communication : mes déplacements c'est en mode liberté !

Tanlib diffuse une campagne dite permanente en arrière de bus. Le but est de faire connaître et de mettre en avant tous nos services de mobilité. Cette campagne a été diffusée également sur tous nos supports de communication.



FÉVRIER

• Saint Valentin

Cette année, à l'occasion de la Saint Valentin, Tanlib a organisé un « Jeu des Différences » numérique. Le gagnant a remporté un vol en hélicoptère pour 2 personnes.



MARS

• Journée internationale des Droits des Femmes

Pour la Journée Internationale des Droits des Femmes, nous avons eu le plaisir d'interviewer Madame Christine Antoine co-présidente de l'association « Impulsions Femmes » à Niort.

Une association riche en actions afin de sensibiliser à l'égalité femmes-hommes dans notre société. La vidéo a été diffusée du 1^{er} au 8 mars sur nos réseaux sociaux et notre site internet.



• Printemps du cinéma

Pour la première année, Tanlib a proposé du 15 au 22 mars sur ces différents canaux de communication, un quizz sur le cinéma. Après tirage au sort, 5 gagnants ont pu remporter 4 places de cinéma chacun.

L'objectif de cette campagne est de gagner en notoriété auprès du tout public.



5.1 PLAN D'ACTION 2023

• Livraison speciale de VAE

Après la livraison de 200 VAE au mois de mars, Tanlib a organisé plusieurs livraisons exceptionnelles pour les remettre aux personnes inscrites sur liste d'attente. À cette occasion, le 1200^{ème} VAE Tanlib a été remis en présence de Monsieur Éric Le Roux, directeur de Transdev Niort et de Madame Guichet élue en charge de la mobilité.



AVRIL

• Pâques

Pour créer de la dynamique sur ses réseaux sociaux et son site internet, Tanlib a proposé un grand jeu de Pâques.

Les gagnants ont remporté des œufs en chocolat d'un chocolatier local.



MAI

• Mai à vélo

Cette année encore, Tanlib renouvelle l'opération «Mai à Vélo».

Un mois entier pour célébrer le vélo, et pour cet événement Tanlib a organisé une série d'animations, de festivités et de jeux. Le but, faire découvrir le vélo et ses bienfaits pour convaincre de lâcher le volant pour le quidon !





Programme :

Du 1^{er} au 31 mai :

- **À la recherche du vélo magique.** Un VLS disponible sur l'une des stations était décoré pour l'occasion. Un tirage au sort parmi les personnes l'ayant emprunté durant le mois de mai a permis à deux utilisateurs de gagner un abonnement annuel, et un abonnement mensuel pour rouler librement !
- **Récompense de nos abonnés VAE.** Nous avons offert à chaque abonné qui a souscrit ou renouvelé son abonnement durant le mois de mai un goodies. (au choix : imperméable, protège casque réfléchissant, tee-shirt, sac à dos réfléchissant).

Dès le 2 mai :

- **Lancement des QR codes sur nos VAE.** Pour éviter l'impression de papier, Tanlib a créé un QR code sur ses vélos location longue durée pour remplacer le guide vélo papier distribué lors des remises vélos. Si nos abonnés se posent des questions en balade ou à la maison sur l'utilisation de leur vélo, il leur suffit de scanner le QR code.



- **Grand Jeu «Mai à Vélo».** Tanlib a organisé un jeu numérique, les participants ont tourné la roue magique et ont tenté de gagner 1 an d'abonnement à un VAE et des équipements vélos. Un lot a été mis en jeu par jour.

Le 14 mai :

- **Une Balade familiale et conviviale à vélo et pique-nique** a été organisé le dimanche 14 mai entre Port Boinot et Magné avec animation musicale et jeux ludiques, en partenariat avec l'association VillOvéLO.



Campagne de communication

- Campagne générique
- Spot radio sur Alouette
- Campagne d'affichage intérieur bus, site web, appli, pop'up, écrans agence
- Campagne digitale
- Campagne Arrière de bus
- Campagne JC Decaux sur les MUPI (mobilier urbain pour information).
- Covering total d'un arrêt – Place de la Brèche
- Newsletter Tanlib + mail envoyé aux clients vélo Tanlib
- Article Vivre à Niort
- Distribution de flyers par association VillOvéLO les jours de marché et par l'agence Tanlib

5.1 PLAN D'ACTION 2023

• Opérations CM2

Comme chaque année au mois de mai c'est le lancement des opérations CM2. Ces rencontres visent à sensibiliser les futurs collégiens à prendre les transports en commun en toute sécurité. Les élèves ont pu repartir chez eux avec un livret explicatif et un marque page sous forme de quizz.

JUIN

• Journée Mondiale de l'environnement



Cette année, Tanlib a souhaité mettre en avant la journée mondiale de l'environnement d'une façon ludique sous forme de jeu. Les joueurs ont pu répondre à plusieurs questions sur les modes de mobilité Tanlib et leur impact positif sur l'environnement. Chaque joueur a remporté un sachet de graines à planter. Un jeu 100 % écolo !

• Lancement des inscriptions scolaires

Le 6 juin, lancement des inscriptions aux transports scolaires pour environ 5 000 élèves du territoire.



• Fête de la Musique

Mercredi 21 juin, la musique s'est invitée dans les bus avec la présence de 4 groupes de chanteurs et de musiciens.



• FESTIVAL NIORT JAZZ

Tanlib s'associe cette année avec l'association Niort Jazz Festival.

Ce partenariat a permis à 3 de nos voyageurs de remporter 2 places chacun pour assister à plusieurs concerts qui se sont déroulés du 27 au 30 juin au Parc Pré Leroy à Niort.

Par ce type d'évènement, Tanlib souhaite ancrer son image dans les événements culturels et artistiques sur le territoire Niortais.



JUILLET

• Smart trip

Dans le but constant d'améliorer son expérience client voyageur, Tanlib propose dans la totalité des bus urbains, un Smart Press « Envie de Lecture » en association avec le magazine « J'adore Niort » magazine Culturel & Sociétal de proximité.

Parfaitement adapté aux courts trajets et à l'ensemble de nos voyageurs puisque celui-ci propose des contenus rythmés et variés autour de thématiques multiples : musique, urbanisme, mode, gastronomie, théâtre.

Comment ça marche :

Ce service est 100 % gratuit et compatible avec tous les smartphones et tablettes. Il suffit de scanner le QR code affiché dans les bus.



AOÛT

• Tanlib partenaire du festival « Marché Gourmand »

Pour la 1^{ère} fois, Tanlib s'associe à « J'adore Niort » et devient partenaire du Festival Marché Gourmand de Coulon.

Les festivaliers ont pu bénéficier d'une navette gratuite pour se rendre au festival depuis deux parkings mis à disposition.

Plus de 400 passagers ont été transportés le 1^{er} soir et plus de 1250 passagers le deuxième soir.

Et pour dynamiser ce partenariat Tanlib a également organisé un jeu concours pour faire gagner des entrées gratuites pour assister au Festival.



SEPTEMBRE

• Nouveautés Rentrée 2023

Transdev accompagne Niort Agglo dans sa décarbonation avec la mise en service de 5 nouveaux bus urbains BioGNV sur le réseau Tanlib.

5.1 PLAN D'ACTION 2023

• Semaine Européenne de la Mobilité :

Nous avons été présents au Stand Pic'Assos le samedi 16 septembre de 10 heures à 18 heures pour échanger sur les différents modes de mobilité et répondre à toutes les questions sur le réseau.



Et pour animer cet évènement, Tanlib a organisé un jeu concours du 13 au 17 septembre pour permettre à ses utilisateurs et futurs utilisateurs de remporter 1 an d'abonnement à un vélo à assistance Tanlib et plein d'autres lots !

De quoi avoir envie de changer son mode de mobilité !



• Challenge de la mobilité

Remise des prix du Challenge de la mobilité

Du 05 juin au 18 juin s'est déroulé le Challenge de la mobilité.

L'objectif de ce challenge est d'encourager les entreprises à trouver des alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture pour se rendre au travail.

À Niort, 20 établissements dont Tanlib se sont engagés dans cette initiative !

Le 18 septembre ont été remis les prix du Challenge de la mobilité aux lauréats. Grâce aux 287 participants, 8131 kg de CO₂ ont été évités.



OCTOBRE

• Octobre rose

Cette année encore, Tanlib est solidaire d'Octobre Rose.



Pour sensibiliser le public au dépistage du cancer du sein, plusieurs actions ont été mises en place :

- un bus décoré de rose a circulé tout le mois d'octobre sur les lignes urbaines ;
- l'agence où des kits de prévention de la Ligue Contre le Cancer étaient mis à disposition, s'était paré de rose ;
- partenariat avec la Marche Niortaise organisée par l'association les « PrinSEINSES » ;
- collecte de plusieurs dizaines de coussins cœurs auprès de nos usagers ont pu être remis à la Ligue contre le Cancer. Ces coussins sont destinés à soulager les femmes ayant subi une chirurgie.



• **Halloween**

Toujours dans le but de gagner en notoriété, Tanlib a organisé un concours photo sur ses réseaux sociaux. Le gagnant a pu profiter d'une partie d'escape game spécial Halloween pour 4 personnes.



• **Campagne « Gagnons en visibilité »**

Du 6 au 10 octobre, Tanlib s'est joint à la Sécurité routière et Niort Agglo pour diffuser sur ses canaux de communication la campagne « Gagnons en visibilité ». Le but est de sensibiliser tous les usagers de la route et notamment les piétons, cyclistes et utilisateurs de trottinettes, l'importance de se rendre visible la nuit ou en cas de mauvais temps.

NOVEMBRE

• **Transport à la demande**

À compter du 9 novembre, Tanlib complète son offre de transport à la demande en proposant à 4 communes de l'agglomération un aller/retour tous les jeudis pour se rendre à Niort.



• **Les VLS gagnent de la vitesse**

Tanlib a diffusé une campagne de communication pour informer sur le succès grandissant des vélos libre-service.

En 2023 + de 100 000 trajets ont été parcourus. Un record !



• **Novembre Bleu**

À l'occasion de Novembre Bleu, Monsieur Barbotte, Vice-Président de la Ligue Contre le Cancer est venu à la rencontre des salariés de Transdev Niort Agglo pour un moment d'échange sur la sensibilisation et la prévention des cancers masculins.



Et pour interpeller le grand public un bus a circulé tout le mois d'octobre décoré de bleu.

Des kits de prévention étaient également mis à disposition des clients à l'agence.

DÉCEMBRE

• **Vos courses de Noël en bus 100 % gratuit c'est cadeau !**

Les voyageurs du réseau Tanlib ont pu faire leurs courses de Noël en bus 100% gratuit les dimanches 3, 10 et 17 décembre.



5.1 PLAN D'ACTION 2023

Et pour accompagner cet événement un covering festif a habillé un bus et une navette.



• Grand jeu de Noël

Tanlib a organisé son calendrier de l'avent avec un cadeau à gagner par jour du 1^{er} au 24 décembre, 671 participants ont tenté leur chance pour remporter 4 entrées pour le parc du Puy du Fou.

• Bus solidaire

Cette année, le bus solidaire s'est déplacé dans 17 écoles volontaires de l'Agglomération Niortaise.



Le jeudi 14 décembre, 750 boîtes de Noël ont été remises aux Restos du Coeur en présence de M. Eric Le Roux Directeur de Transdev Niort, M^{me} Annie-Laurence Fourel Présidente des Restos du Cœur 79, M^{me} Anne-Sophie Guichet et M. Alain Lecointe élus en charge de la Mobilité.



Outils de communication

• Bus des dimanches et Grand Jeu de Noël :

- flyers mis à disposition en agence avec les horaires des bus des dimanches de Noël ;
- communication sur le site web, réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram), appli, écrans à l'agence ;
- campagne Radio Alouette ;
- campagne Arrière de bus ;
- covering total d'un arrêt – Place de la Brèche ;
- affichage 120x176 dans Niort (Mobiliers Urbains) ;
- affichage 8m² dans Niort ;
- communication dans la newsletter.

• Opération Boîtes Solidaires :

- communication auprès des écoles et mairies de l'agglomération ;
- communiqué de Presse.

ACTIONS MENÉES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

• Newsletter

Chaque mois, les abonné(e)s à notre newsletter reçoivent en avant-première toutes les nouveautés et les actualités du réseau Tanlib

• Nouveaux arrivants

Chaque année, Tanlib envoie à environ 1500 nouveaux arrivants sur les communes de l'Agglomération, un courrier leur permettant de découvrir les services du réseau Tanlib.

• Stands 100% infos

Tanlib est présent dans les entreprises, les établissements scolaires et auprès des particuliers pour des stands d'information sur les différents modes de mobilité.

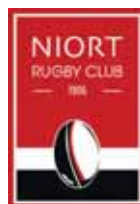
• Événements partenaires

Nous proposons avec nos différents partenaires des jeux concours pour permettre aux participants de remporter des places de matchs mais également des places à des événements culturels. L'objectif est de gagner de nouveaux abonnés sur nos réseaux sociaux.

• Sponsoring

Sur plusieurs temps forts de l'année, nous diffusons sur la radio locale des sponsorings sur les différents modes de déplacements proposés par Tanlib. Cela nous permet d'informer notamment les automobilistes sur tous les modes alternatifs à l'autosolisme.

• Nos partenaires locaux



5.2 LES SERVICES ÉVÉNEMENTIELS

Chaque année Niort Agglo a la possibilité d'accompagner les événements majeurs du territoire lorsqu'un complément s'avère nécessaire.

En 2023, un certain nombre de services événementiels ont eu lieu dont vous trouverez ci-dessous le descriptif :

- **Foire EXPO**

Mise en place de navettes entre La Brèche et Noron, le 30 avril et 1^{er} mai 2023.



- **Festival des Clowns**

Acheminement depuis les différents quartiers, les 16, 17 et 18 juin.



- **Le Hangar**

Navettes mises en circulation, en soirée les 14 et 15 octobre ;

- **Salon Caprinov**

Navettes à destination du Parc des expositions de Noron, le 21 novembre.





- **Équipe de France Basket Handisport**

Transport des sportifs vers les salles de sport d'Aiffres et Niort.



- **Dimanches de Noël**

Réseau de transport public déployé sur 3 dimanches de Noël, avec 8 lignes urbaines.

- **Navette Parking Voltaire vers la Gare**

Liaison entre les parkings de centre-ville vers la Gare en période de travaux (de septembre à décembre 2023).



5.3 INFORMATION VOYAGEURS

LES ÉCRANS LUMIPLAN



Le réseau Tanlib est équipé de 15 écrans d'information Lumiplan (double face) proposant aux voyageurs un contenu enrichi et pertinent.

Le but est de dynamiser l'expérience client voyageur en modernisant notre communication avec :

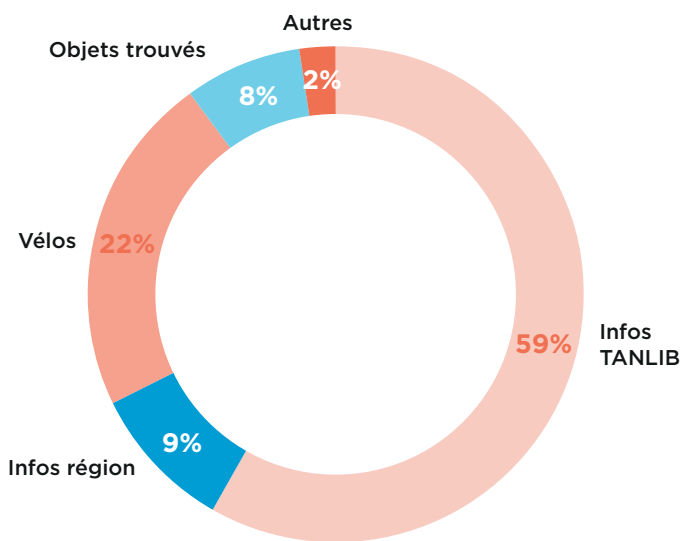
- la diffusion de l'information voyageur : thermomètre de ligne, prochain arrêt... ;
- la diffusion de contenus institutionnels : promotion du territoire, information réseau ;
- la diffusion d'informations connectées.



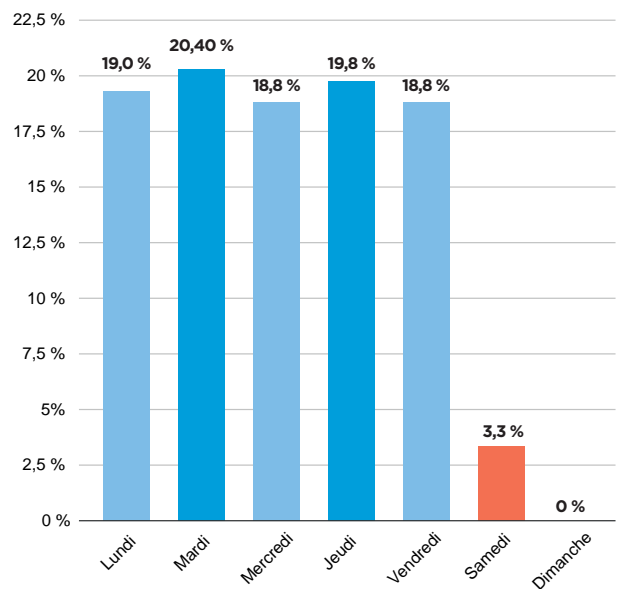


AGENCE COMMERCIALE DE LA BRÈCHE

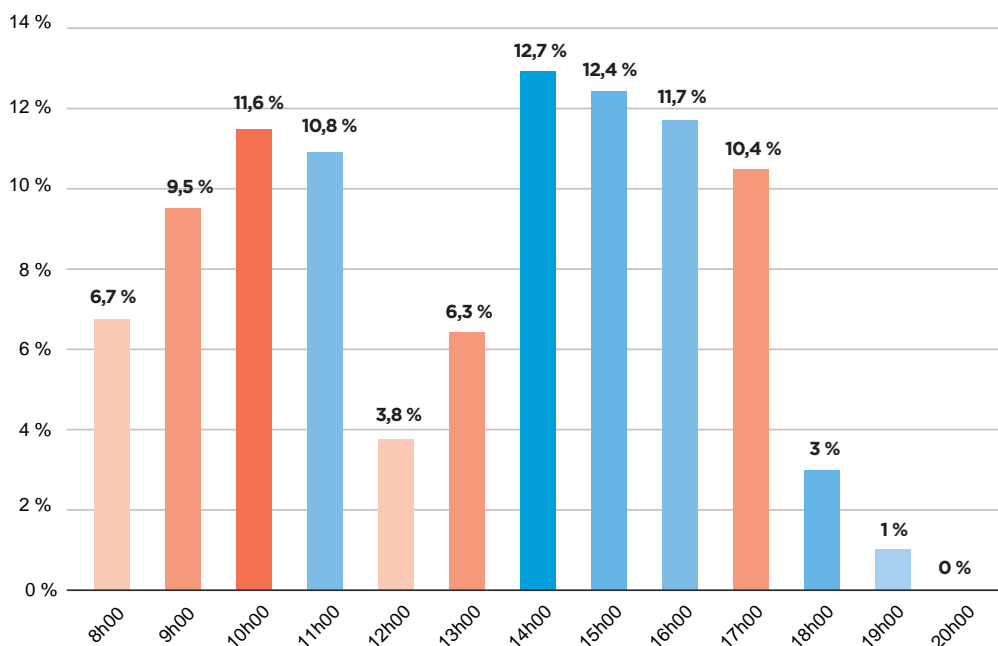
Fréquentation agence par thème
Étude 2024



Répartition des entrées par jour dans la semaine
Mois glissant - du 31 octobre 2023 au 30 novembre 2023



Répartition des entrées par tranche horaire
Mois glissant - du 31 octobre 2023 au 30 novembre 2023



5.5 OUTILS NUMÉRIQUES DE COMMUNICATION ET DE RÉSERVATION

31 807
17,89%
APPELS 2023

Centrale téléphonique

Au-delà de l'accueil physique de nos visiteurs, le personnel de l'agence répond aux appels de nos clients. En 2023, nous avons répondu à 31 807 appels, soit une augmentation de +17,89 % par rapport à 2022. Notre taux de réponse se situe en moyenne sur l'année à 79,39 %.

18 028
-13,44%
APPELS 2023

Centrale de réservation

Les équipes de l'agence gèrent également les réservations de Transport à la Demande et de Personnes à Mobilité Réduite. En 2023, ce sont 18 028 appels contre 20 828 en 2022, soit une diminution de 13,44 %. Sur ces appels, nous avons un taux de réponse de 81,37 %.

9 030
0,34%
**RÉSERVATIONS
EN LIGNE EN 2023**

Réservation en ligne

Les utilisateurs peuvent également effectuer leur réservation (TAD ou PMR) directement en ligne via notre site Tanlib.com. En 2023, ce sont 9 030 réservations enregistrées en ligne contre 8 999 en 2022 (soit +0,34 %).

27 022
0,31%
UTILISATEURS

Site WEB : Tanlib.com

Le nombre d'utilisateurs en 2023 a augmenté de 0,31 % avec 27 022 utilisateurs contre 26 939 en 2022. Nous recensons désormais 8 818 personnes inscrites aux alertes qui reçoivent régulièrement des informations en temps réel sur les lignes de leur choix.

100 942
6,92%
TÉLÉCHARGEMENTS

Application mobile

En complément du site internet, 100 942 téléchargements de l'application mobile ont été enregistrés.

373 587
-3,90%
VISITES 2023

Facebook

Sur la page Facebook Tanlib, 373 587 visites ont été comptabilisées en 2023.

46 847
VISITEURS

Agence Tanlib

L'agence est le point d'accueil physique où nos usagers peuvent y trouver toutes les infos du réseau et des services Tanlib ainsi que la mise à disposition et abonnements des VAE (Vélos à assistance électrique)

C'est aussi un point de vente de billetterie de la Région Nouvelle Aquitaine. L'agence est équipée d'un système de comptage de visiteurs. Nous avons recensé 46 847 visites en 2023 contre 39 263 en 2022, soit une augmentation de 19,32 %.



	2022	2023	évolution
Site web			
Moyenne mensuelle d'utilisateurs	26 939	27 022	0,31%
Pages vues	3 217 750	3 759 380	16,83%
Personnes inscrites aux alertes	6 003	8 818	46,89%
Application			
Nombres de téléchargements	94 408	100 942	6,92%
Facebook			
J'aime	3 021	3 161	4,64%
Personne ayant vu un contenu	388 764	373 587	-3,90%
Twitter (créé en mai 2020)			
Abonnés	166	47	-71,69%
Personne ayant vu un contenu	54 827	6 925*	-87,37%
Centrale d'appel			
Nombre d'appels	26 980	31 807	17,89%
Taux de réponse	83,78%	79,39%	-5,24%
Centrale de réservation			
Nombre d'appels	20 828	18 028	-13,44%
Taux de réponse	79,80%	81,37%	1,97%
Visites Agence			
Nombres de visites	39 263	46 847	19,32%

*Compte bloqué de janvier à février 2023.

5.6 POINTS D'ARRÊTS DU RÉSEAU

TOP 20 DES ARRÊTS URBAINS LES PLUS FRÉQUENTÉS (BASE JANVIER 2023)

Arrêts	Pers./mois	Pers./jour
1 BRECHE	105 617	4 062
2 POLE ATLANTIQUE	29 974	1 153
3 S ^T JEAN	22 737	875
4 LANGEVIN	12 359	475
5 BELLUNE	11 215	431
6 POLE UNIVERSITAIRE	11 043	425
7 VOLTAIRE	9 707	373
8 MAISONS ROUGES	9 346	359
9 CURIE	9 272	357
10 NIORT GARE SNCF	8 935	344
11 TRENTE ORMEAUX	8 818	339
12 HOPITAL	8 687	334
13 GENEVE	7 530	290
14 MELIES	6 817	262
15 THOMAS JEAN MAIN	6 179	238
16 CAILLARD	5 836	224
17 ESPINGOLE	5 616	216
18 MERIMEE	5 217	201
19 LYCEE PAUL GUERIN	4 639	178
20 CHERAU	4 583	176





TOP 10 DES ARRÊTS INTERURBAINS LES PLUS FRÉQUENTÉS (BASE JANVIER 2023)

Arrêts	Pers./mois	Pers./jour
1 FRONTENAY MIGAULT	575	22
2 FRONTENAY LES 3 ROIX	565	22
3 COULON PREPLOT	528	20
4 EPANNES GRANDE PLACE	308	12
5 COULON CENTRE	274	11
6 MAUZE MAIRIE	263	10
7 MAUZE SQUARE	259	10
8 MAGNE PISCINE	198	8
9 MAGNE SALLE DES SPORTS	187	7
10 SAINT-GELAIS ECOLE	119	5

Arrêts voyageurs	2022	2023
arrêts urbains avec abris	206	206
arrêts urbains sans abris	249	249
arrêts périurbains avec abris	57	57
arrêts périurbains sans abris	72	72
arrêts scolaires/TAD avec abris	87	87
arrêts scolaires/TAD sans abris	380	380
Total	1051	1051

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 079-200041317-20241216-C__58_12_2024-DE



QUALITÉ DE SERVICE

DEPUIS FIN 2021,
TRANSDEV NIORT AGGLO EST CERTIFIÉ :

ISO 9001 : 2015
**SYSTÈMES DE MANAGEMENT
DE LA QUALITÉ**



6.1

LES CRITÈRES QUALITÉ DE SERVICE DE LA DSP

LES RÉSULTATS QUALITÉ 2023 EN QUELQUES CHIFFRES

3 OBSERVATOIRES QUALITÉ

(janvier à mars – avril à juin – septembre
à décembre)

Sur l'urbain :

678 MESURES
« **PARCOURS CLIENTS** »
complètes réalisées par les managers
de lignes
(486 en 2022)

100% DES
VÉHICULES
CONTRÔLÉS
au moins 1fois dans l'année
(100% en 2022)

4
OPÉRATIONS
DE CONTRÔLES
ont été menées en sortie de dépôt
TNA
le 27 janvier (TNA), le 18 avril (CAN),
le 7 juin (TNA), le 17 octobre (TNA)
(3 en 2022)

82% DES
POINTS
D'ARRÊTS,
SUR 632
RECENSÉS,
ont été contrôlés entre
sept 2022 et août 2023
(75% en 2022)

102
MESURES
SUR LE RESPECT
de la réalisation du nombre
de courses et le respect des
itinéraires ont été faites via
les commandes CAN
(100 en 2022)

249
MESURES
SUR LE RESPECT
des horaires aux arrêts in-
termédiaires ont été faites
via les commandes CAN
(241 en 2022)

44% DES
INTER-
VENTIONS
QUOTIDIENNES
DES MANAGERS
DE LIGNES
sont liées à l'atelier
(1227 en 2022 – 1198 en 2023)



Sur le périurbain :

298
MESURES
ONT ÉTÉ
RÉALISÉES

2 complètes
+ 296 partielles
(126 en 2022)

1
VÉHICULE
PÉRI / 10

a été vu au moins
1 fois dans l'année
(4 en 2022)

100%
DES POINTS
D'ARRÊTS
SUR 228 RECENSÉS

ont été contrôlés entre septembre 2022
et août 2023

(18% (37) en 2022)

51
MESURES
SUR LE RESPECT
DE LA RÉALISATION

du nombre de courses et le respect des itinéraires
ont été faites via les commandes CAN

(49 en 2022)

54
MESURES
SUR LE RESPECT
DES HORAIRES

aux arrêts intermédiaires ont été
faites via les commandes CAN

(50 en 2022)

6.2 LA PONCTUALITÉ EN DÉPART BOUT DE LIGNE

83%
DES DÉPARTS
BOUT DE LIGNE
SONT À L'HEURE
EN HEURE DE POINTE

95%
DES DÉPARTS
BOUT DE LIGNE
ONT UN RETARD INFÉRIEUR À 6 MN
EN HEURE DE POINTE

Heures Creuses // objectif 2023 : 86 % (déviations incluses)

ligne 1	87%
de pôle universitaire	89%
de CHAURAY	84%
ligne 2	90%
de BESSINES	88%
de Brizeaux CAF	92%
ligne 3	92%
de pôle universitaire	95%
de Terre de Sports	88%
ligne 4	90%
de S ^{te} PEZENNE	90%
de AIFFRES	89%
ligne 5	83%
de CHAINTRE BRULÉE	81%
de CHAURAY	85%
ligne 6	90%
de S ^t LIGUAIRE	90%
de COUBERTIN/Brèche	90%
ligne 7	87%
de pôle atlantique	86%
de Maisons Rouges	88%
ligne 8	80%
de Surimeau	79%
de Hôpital/Brèche	82%
ligne 9	86%
de pôle atlantique	80%
de Curie/Thomas Jean Main	92%
ligne 10	92%
de Cholette	92%
de Trente Ormeaux/ Maisons Rouges	92%

Heures Pleines // objectif 2023 : 83 % (déviations incluses)

ligne 1	76%
de pôle universitaire	77%
de CHAURAY	76%
ligne 2	87%
de BESSINES	82%
de Brizeaux CAF	93%
ligne 3	89%
de pôle universitaire	95%
de Terre de Sports	83%
ligne 4	89%
de S ^{te} PEZENNE	91%
de AIFFRES	88%
ligne 5	79%
de CHAINTRE BRULÉE	77%
de CHAURAY	80%
ligne 6	85%
de S ^t LIGUAIRE	88%
de COUBERTIN/Brèche	82%
ligne 7	82%
de pôle atlantique	78%
de Maisons Rouges	86%
ligne 8	80%
de Surimeau	82%
de Hôpital/Brèche	78%
ligne 9	73%
de pôle atlantique	74%
de Curie/Thomas Jean Main	72%
ligne 10	80%
de Cholette	78%
de Trente Ormeaux/ Maisons Rouges	81%

6.3 LES COMPTAGES DE VOYAGEURS

LA MÉTHODE ET LA VÉRIFICATION PAR COMPTAGE CONTRADICTOIRE

Les comptages effectués par les cellules de comptage sur l'ensemble du réseau urbain, périurbain et scolaire sont soumis à des comparaisons régulières avec des périodes de comptage manuel effectués par nos conducteurs et nos équipes de managers afin de vérifier la cohérence.

Pour l'urbain : des comptages ont été réalisés sur l'ensemble des 10 lignes urbaines :

- semaines 14 et 15

Pour le périurbain : des comptages ont été réalisés sur les horaires réguliers des 6 lignes :

- semaines 03,06, 17, 16, 30,38 et 43.

Pour le scolaire : des comptages ont été réalisés sur les 181 circuits :

- semaines 03, 17 et 38.

TAUX DE FIABILITÉ DES COMPTAGES 86,3 % EN 2023

Baisse de fiabilité sur cette dernière année de DSP avec une obsolescence du matériel de comptage mais également des véhicules (urbains, périurbains et scolaires) très souvent arrêtés pour entretien et réparation et remplacés ponctuellement par des véhicules non équipés de cellules et/ou SAEIV. Le futur choix d'une nouvelle technologie de comptage plus performante est indispensable.

En urbain : 93,9 % contre 99,9 % en 2022 sur 84,9 % des voyages. Les comptages cellules restent performant malgré une baisse. Le taux de fiabilité reste proche « des normes constructeurs » à 95 %.

En périurbain : 52,2 % contre 86,0 % en 2022 sur 2,3 % des voyages. Perte de fiabilité liée aux problèmes d'embarquement des autocars ou les cellules connaissent des difficultés à reconnaître les mouvements.

En scolaire : 40,0 % contre 67,0 % en 2022 sur 12,2 % des voyages. De grandes difficultés à reconnaître les voyageurs de « taille enfant » et de discerner le nombre de passagers lorsque les mouvements se font en groupe. Nous sommes également sur des véhicules autocars avec embarquement et le problème de la reconnaissance 3D.

NB : les voyages du TAD/PMR sont sur réservation et représentent 0,5 % des voyages totaux.



6.3 LES COMPTAGES DE VOYAGEURS

TESTS DE SOLUTIONS ALTERNATIVES DE COMPTAGE WEBREATHE ET FLOWLY

Nous avons pris le parti depuis 2022 de tester une nouvelle technologie sur une 10aine d'autocars. Webreathe, startup Lilloise, a su développer un système compétitif et fiable grâce à des caméras stéréoscopiques.



Comme l'œil humain, la cellule de comptage Eyes, de Webreathe, perçoit la profondeur des objets qu'elle détecte. C'est ainsi qu'elle reconstitue une image 3D des voyageurs pour les compter de manière très précise. Une précision de comptage de 98% minimum sur 1000 passages (1000 dans chaque sens).

De plus, ses algorithmes peuvent corriger les erreurs de comptage grâce à la différenciation des entrées et sorties cumulées.

Exemple de comptage contradictoire :

- semaine 38, véhicule TD 11801, lignes périurbaines (21, 22 et 24) et service scolaire (ES24) :
 - 371 comptés à bord manuellement
 - 309 annoncés par cellules + Hanover, soit 83,3 % de fiabilité
 - 368 par Webreathe, soit 99,2% de fiabilité



À noter que sur la même période un système de reconnaissance des téléphones mobiles a également été testé : Flowly par TRANSDEV.

Ce système reconnaît les téléphones mobiles, soit environ 25% des voyages, et permet de reconnaître les correspondances aux pôles d'échanges. À fin 2023 aucun résultat n'a été communiqué.

6.4 LES RÉCLAMATIONS ÉCRITES

NOMBRE DE RÉCLAMATIONS

	2022	2023	évolution
nombre d'écrits reçus	477	312	-35%

À noter

- 1 courrier anonyme
- 5 de remerciements
- 37% mettent en cause des prestations effectuées par la sous-traitance (52% en 2022)

Répartition par ligne

Les circuits scolaires continuent de produire le + de réclamations : (118 en 2022 – 69 en 2023)

DÉLAIS DE RÉPONSE

	2022	2023	évolution
délai moyen de réponse en jours ouvrés	6,38	4,16	-2,22

THÈMES ABORDÉS

	2022	2023	évolution
employé	109	109	0%
information voyageur	52	26	-50%
offre de service	75	47	-37%
gestion du service	195	93	-52%
sécurité	24	17	-29%
arrêts	6	11	83%
véhicule	0	3	0%
autre	16	6	-63%

Le nombre de réclamations concernant le personnel de conduite est stable depuis 3 ans.

Le total étant à la baisse, le taux par rapport au total augmente : il passe de 23 à 35%.



SÉCURITÉ

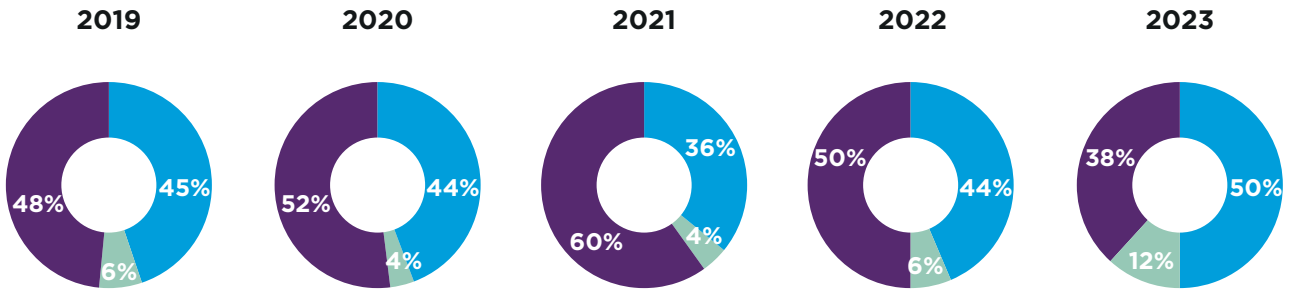
ISO 45001 : 2018
SYSTÈMES DE MANAGEMENT
DE LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ



7.1 STATISTIQUES ACCIDENTOLOGIE

Répartition des sinistres par taux de responsabilité

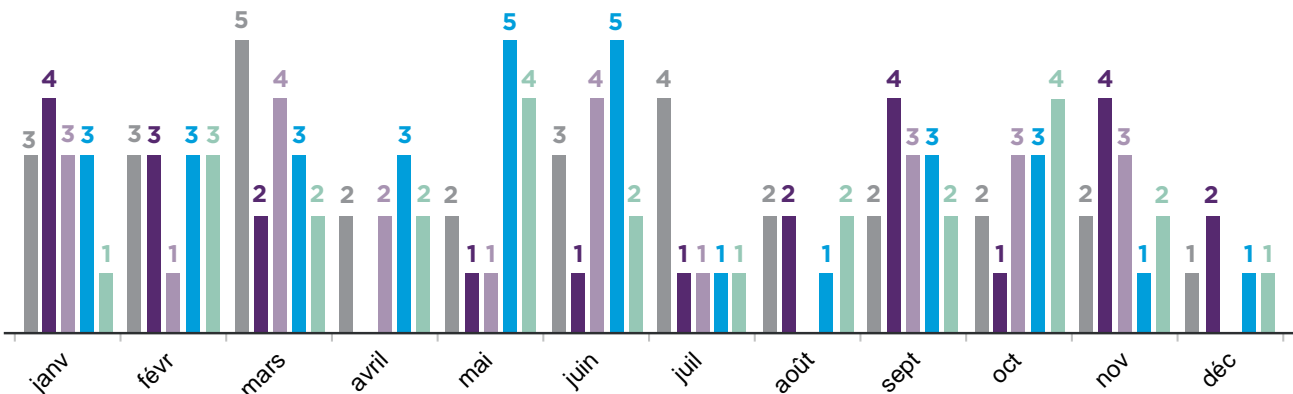
■ 0 % ■ 50 % ■ 100 % ■ indéterminé %



Répartition mensuelle des sinistres

■ 2019 ■ 2020 ■ 2021 ■ 2022 ■ 2023 (12 mois)

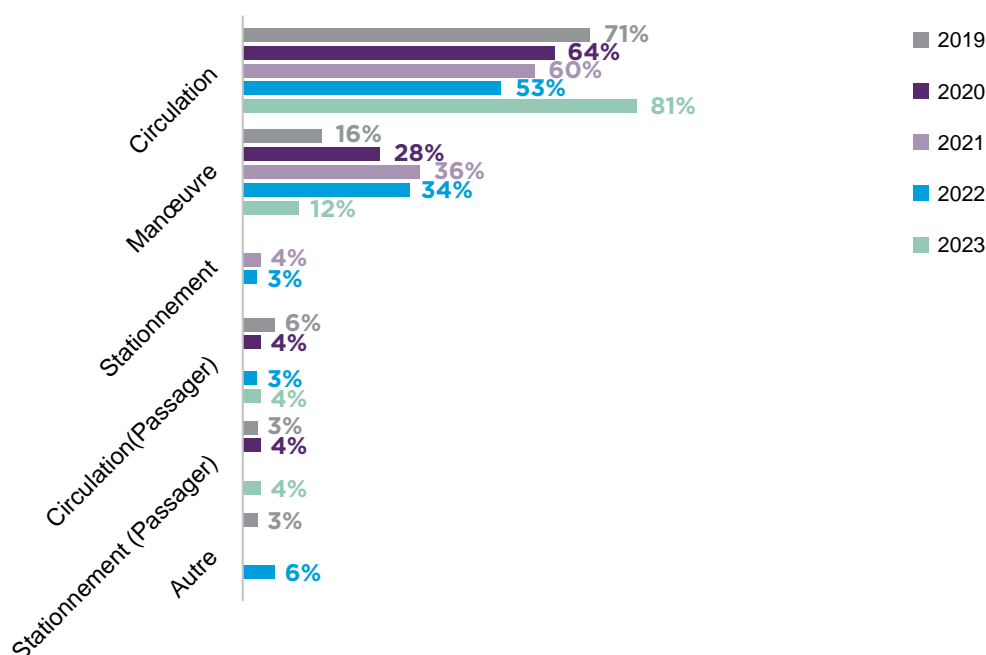
Total 2019	31
Total 2020	25
Total 2021	25
Total 2022	32
Total 2023	26





Le 26 septembre 2023, collision entre un bus de la ligne 4 et un camion de livraison qui a brulé le feu rouge au croisement de la route de Coulonges et de la rue du Dixième. Deux personnes ont été légèrement blessées et transportées vers le centre hospitalier.

Répartition selon la nature détaillée



Répartition des sinistres par type de victime corporelle

2019

2020

2021

2022

2023 (12 mois)

Conducteur Transdev



Passager dans le véhicule



Passager montant/descendant



VL/PL



Deux-roues



Cycliste



Piéton



Exemple de lecture : en 2018, 4 sinistres ont été à l'origine de dommages corporels pour au moins un passager dans le véhicule.

7.2 ACTIONS SÉCURITÉ



**LA SÉCURITÉ!
AVANT TOUT!**

10 principes Sécurité

Ces principes sont une initiative mondiale qui souligne que la sécurité est la priorité de tous et qu'elle est non négociable quel que soit notre rôle dans l'entreprise. Les collaborateurs et managers de Transdev utilisent ces dix principes de sécurité pour guider leurs comportements et leur prise de décision.



Portez la culture de la sécurité par l'exemple



Respectez les panneaux, signaux et les limitations de vitesse



Soyez d'une tolérance zéro avec l'alcool et la drogue



Portez toujours vos équipements de protection individuelle



Vous êtes responsable de votre sécurité et de celle des autres



Gardez votre poste de travail propre et vos outils bien entretenus



Respectez strictement les procédures : pas d'à peu près



Faites un rapport détaillé des incidents sans attendre



Signalez immédiatement toute situation de danger



Partagez vos expériences et vos bonnes pratiques avec vos collègues



Passage à Niveau

Sonnerie, feux clignotants, 1/2 barrières, signalétique fixe...

Des règles à respecter

Situation Normale



Les feux clignotants s'allument 20 secondes avant l'arrivée du train = **ARRET ABSOLU**



1. Ralentissez à l'approche et au franchissement d'un passage à niveau

Un passage à niveau est systématiquement annoncé par l'un de ces panneaux
Adaptez votre approche par rapport aux panneaux 150m, 100m et enfin 50m



2. Feu rouge clignotant allumé : **ARRET OBLIGATOIRE** peu importe la position de la barrière

Ne redémarrez que lorsque le feu est éteint et que les barrières soient totalement relevées
Attention, un autre train peut survenir et le feu clignotant se rallumer



3. Feu éteint et barrière complètement relevée :

Engagez-vous uniquement si la distance entre l'arrière du véhicule qui vous précède et la voie de chemin de fer qu'il vient de franchir est supérieure à la longueur de votre véhicule.



4. Passage à niveaux sans barrières (panneau Croix St-André)

Les voies sont franchies sous votre entière responsabilité
Ralentissez à l'approche, arrêtez-vous à 3.50m de la limite des voies,
N'avancez que si aucun train n'est à l'approche



5. Ne vous arrêtez jamais sur la voie ferrée

Ne prenez pas le risque de rester bloqué
Ne changez pas de rapport de boîte de vitesse lors du franchissement



6. Quelques règles

Respectez la hauteur si un gabarit est présent
Ne levez jamais manuellement une barrière SNCF baissée : contactez le 112 par téléphone.

Situation d'Urgence

Un train à 90km/h met 800m pour s'arrêter



1. Aucune hésitation :

Si vous vous êtes fait surprendre par la fermeture des barrières et que vous êtes sur les voies, défoncez-les, elles sont cassables



2. Véhicule bloqué = Evacuation immédiate

Evacuez toutes les personnes
Eloignez-vous suffisamment et au delà de la dispersion des débris en cas de collision



3. Prévenir la SNCF

Utilisez le téléphone à proximité du passage à niveau pour prévenir l'agent SNCF ou depuis votre téléphone portable au 3117 (SNCF) ou au 112 (Secours)

Tout dysfonctionnement d'un passage à niveau doit être signalé à votre responsable qui préviendra la SNCF au **31 17**



**LA SECURITE
AVANT TOUT**

AF-TD-107.V3.0



Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 079-200041317-20241216-C__58_12_2024-DE

S²LO



ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

ISO 14001 : 2015
SYSTÈMES DE MANAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL



8.1 GESTION DES DÉCHETS

La loi du 17 août 2015 relative à la Transition énergétique pour la croissance verte encourage la lutte contre les gaspillages, la réduction des déchets à la source, leur tri et leur valorisation.

Dans le prolongement, le décret oblige les entreprises, commerces et administrations depuis le 1^{er} juillet 2016 au tri à la source et à la valorisation de 5 flux de déchets



DÉCHETS DANGEREUX

Les déchets dangereux sont signalés par un astérisque dans la liste des déchets mentionnée à l'article R. 541-7 du Code de l'environnement. Ils sont soumis à une réglementation particulière pour leur gestion et leur valorisation. Un suivi particulier est réalisé grâce à un bordereau de suivi des déchets dangereux (BSDD). Ce formulaire a pour objet d'assurer la traçabilité des déchets dangereux et de constituer une preuve de leur élimination pour le producteur responsable, permettre de tracer le déchet et d'identifier les acteurs de sa gestion depuis son lieu de production jusqu'à son élimination. Les déchets dangereux sont entreposés dans des bacs spécifiques.

- Batteries véhicules
- Aérosols
- Bidons souillés
- Boues séparateurs eau/hydrocarbures
- Effluents de séparateurs hydrocarbures
- Huiles usagées
- Filtres à huiles et à gazoil
- Batteries VAE, piles
- Ampoules, néons

ROUVREAU
RECYCLAGE

ORTEC

SEVIA
COLLECTE ET RECYCLAGE

Corépile

REXEL

8.2 IMPACT POSITIF

Depuis fin 2018 Niort Agglo a engagé la transition énergétique en investissant dans les véhicules plus respectueux de l'environnement.

Pour accompagner cette transition vers la décarbonation, une nouvelle station BIO GNV a été inaugurée en mai 2023 pour accueillir les 10 nouveaux bus BIO GNV Iveco qui viennent compléter la flotte de véhicules électriques constituée de 2 HEULIEZ gabarit réduit et 4 navettes RAMPINI.

Désormais + de 25% de la flotte urbaine est propulsée grâce à une énergie alternative au Gas Oil.

À terme un nouveau Centre d'EXPLOITATION DES MOBILITES DECARBONNEES dont la mise en services est prévue fin 2025 permettra de poursuivre ce renouvellement de la flotte.

À noter que pour accompagner ce mouvement le nouveau centre d'exploitation produira de l'électricité grâce à des équipements photovoltaïques en toiture, énergie qui alimentera le bâtiment, les véhicules électriques ainsi que la charge des batteries électriques des 1200 VAE et 300 VLS.



Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 079-200041317-20241216-C__58_12_2024-DE



LES COMPTES

DE LA DÉLÉGATION ET INVESTISSEMENTS

107,90%
FRÉQUENTATION

8,22%
ABSENTÉISME
CONDUCTEUR

+326K€
RÉSULTAT
EN 2023
CONTRE +280 K€ EN 2022

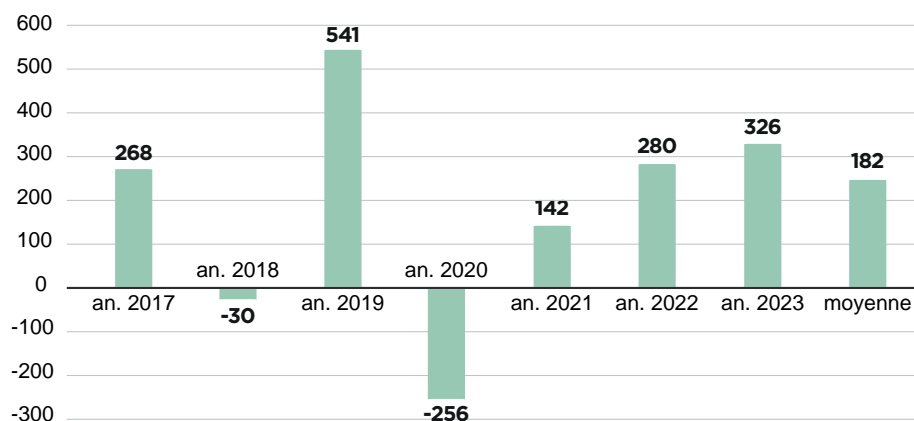
9.1

LA COMPARAISON DU RÉALISÉ 2023 AU CONTRAT

DSP 2017-2023	Contrat 2023	Réalisé 2023	%
Km commerciaux	2 889 015	2 888 354	0,0 %
urbain en propre	1 843 437	1 828 745	-0,8 %
périurbain et scolaire en soustraction	694 142	705 410	1,6 %
tad/tpmr + doublage tad/tmpr en soustraction	336 436	349 612	3,9 %
évènementiels	15 000	4 587	-69,4 %
remboursement km évènementiels		-10 413	
remboursement km non fait / tad dimanche / grève		-29 252	
remboursement km tad/tmpr > au contrat		18 846	
Engagement contractuel de fréquentation	6 094 118	6 576 086	7,9 %
Véhicules	126	126	0,0 %
en propre	55	55	0,0 %
en sst périurbain + scolaires	59	59	0,0 %
en sst TAD/TPMR	12	12	0,0 %
Conducteurs (y compris Interim)	106,50	110,80	4,0 %
Absentéisme Conducteurs	11,50 %	8,22 %	-28,5 %
Relation Client	15	4,16	-72,3 %

Temps de réponse réclamation client (en jours)

Résultats 2017-2023 en K€



9.2 LES COMPTES DE LA DÉLÉGATION TRANSPORT

TRANSMISSIONS D'ÉLÉMENTS

Le rapport financier présente les données comptables, extraites des états financiers de TRANSDEV NIORT AGGLOMÉRATION, relatives à la DSP :

- Liasse fiscale de l'entreprise (annexe)
- Plaquette des comptes (annexe)
- Balance détaillée des comptes (annexe)
- Grand livre des comptes (annexe)

ÉVÉNEMENTS INTERVENUS AYANT UNE INCIDENCE SUR LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

- **Avenant 10:** mars 2023, avec un impact sur la contribution financière de **9222551€** (valeur 2016)
 - La prolongation du contrat du 1^{er} avril jusqu'au 31 décembre 2023.
 - La réduction de la CVAE de 50 % pour l'année 2023.
 - La mise à jour de l'Etat du Parc (annexe 9.3) et du PPI (annexe 9.1).
 - La mise à jour de la redevance d'usage.
- **Avenant 11:** décembre 2023, avec un impact sur la contribution financière de **-65746€** (valeur 2016)
 - Évolution de la flotte de véhicules et mise à jour des consommations pour les véhicules BioGNV et électrique.
 - Mise à jour de la masse salariale à la suite du départ du responsable marketing et d'un renfort sur l'offre vélo.
 - Mise à jour des recettes tarifaires.

ANALYSE DE L'ACTUALISATION

Le contrat est en valeur décembre 2016 et s'actualise chaque année en fonction de la combinaison des indices suivants pour 93%, les 7% restants constituant une part fixe non assujettie à l'actualisation :

- **08,5%** indice GO ;
- **69,5%** indice TAUX SALAIRES MOYENS ;
- **05,8%** indice RÉPARATIONS DES VÉHICULES ;
- **09,2%** indice FSD2.

Pour 2023, l'actualisation est de **1.22585** (contre 1.17646 en 2022), soit 2754275,31€.

PRÉSENTATION DE LA RÉMUNÉRATION DU DÉLÉGATAIRE :

Le résultat 2023 après impôt et participation est bénéficiaire de 326231€.

9.2 LES COMPTES DE LA DÉLÉGATION TRANSPORT

RÉMUNÉRATION DU DÉLÉGATAIRE

1- La rémunération versée par la CAN au délégataire au titre de l'année 2023 est constituée de

- **14 260 047 €** au titre de la **Compensation Financière Forfaitaire (après actualisation)**
 - **14 725 476 €** CFF prévu à l'avenant 11 pour 2023
 - **- 181.7 K€** Provision remboursement du délégataire à la CAN pour les Kms et heures non faits en 2023
 - **- 47.5 K€** d'écart indexation 2022
- **2 117 856 €** au titre de la **Compensation aux Voyages**

Cette compensation aux voyages représente **107,9 %** de l'engagement de fréquentation pour l'année 2023.

2- En termes de recettes complémentaires, ont été comptabilisées en 2023 :

- **40 000 €** au titre de recettes publicitaires
- **306 562 €** au titre de recettes vélos pour un objectif de 285 000 €
- **16 844 €** au titre de recettes de services spéciaux

Comparaison du réalisé par rapport au contractuel actualisé et explication des écarts

Les écarts marquants sont les suivants :

- **Dépassement** de 129 K€ sur les achats dont 130.3 K€ sur le gasoil y compris le remboursement de la TICPE
- **Dépassement** de 1 083 K€ sur la sous-traitance et les services extérieurs dont
 - 622.1 K€ sur l'intérim
 - 263.9 K€ sur les coûts du personnel mis à disposition par Transdev

- 65.6 K€ sur les coûts de nettoyage des locaux et des véhicules liés au « Covid »
 - 54.4 K€ sur les coûts de sous-traitance
 - 36.9 K€ sur les coûts d'entretien du matériel de transport
 - **Gain** sur les charges de personnel de 1352.2 K€
 - Prise en compte dans les coûts des services extérieurs de l'intérim et des coûts de mise à disposition du personnel de Transdev pour 885.9 K€
 - Une indexation portée par les coûts de l'énergie et des frais généraux plus importante que le cumul 2017-2023 des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO)
 - L'économie de masse salariale sur les services non faits liés aux mouvements de grèves nationales sur les retraites et à l'indisponibilité des navettes du centre-ville
 - **Dépassement** de 116.2 K€ liés à l'IS, intéressement et la participation liée aux produits financiers
 - **Des produits financiers** d'un montant de 198.6 K€ liés à l'augmentation du taux d'intérêt de nos comptes courants
 - **Des recettes VAE et VLS** supérieures à nos engagements de 21.6 K€
 - **Des recettes de trafic** compensées de 127.1 K€ liées aux dépassements de nos objectifs de voyages
 - **Une provision** pour un remboursement de la CAN de 181.7 K€ pour les Kms et heures non faits en 2023
- Analyse poste par poste comptable du compte d'exploitation (annexe)**

9.3 PROGRAMME ANNUEL D'INVESTISSEMENT

PRÉSENTATION DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS PAR OPÉRATION

Présentation des investissements réalisés par opération

- L'achat d'un véhicule
pour l'atelier vélo d'un montant 37K€

Comparaison du réalisé au contrat						
PPI 2023	contrat 2023			réalisé 2023		2023
	2022	entrée	sortie	entrée	sortie	
articulés - GO	2	0	0	0	0	2
articulés - GNV	0	1	0	1	0	1
standard - GO	38	0	-6	0	-6	32
standard - GNV	0	9	0	9	0	9
gabaris réduit	8	0	-4	0	-3	5
gabaris réduit électrique	2	0	0	0	0	2
minibus	1	0	-1	0	-1	0
navette diesel	0	0	0	0	0	0
navette électrique	4	0	0	0	0	4
Total	55					55



Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 079-200041317-20241216-C__58_12_2024-DE



Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 079-200041317-20241216-C__58_12_2024-DE



ASSISTANCE

TRANSDEV



10.1 ÉTUDES D'URBANISME

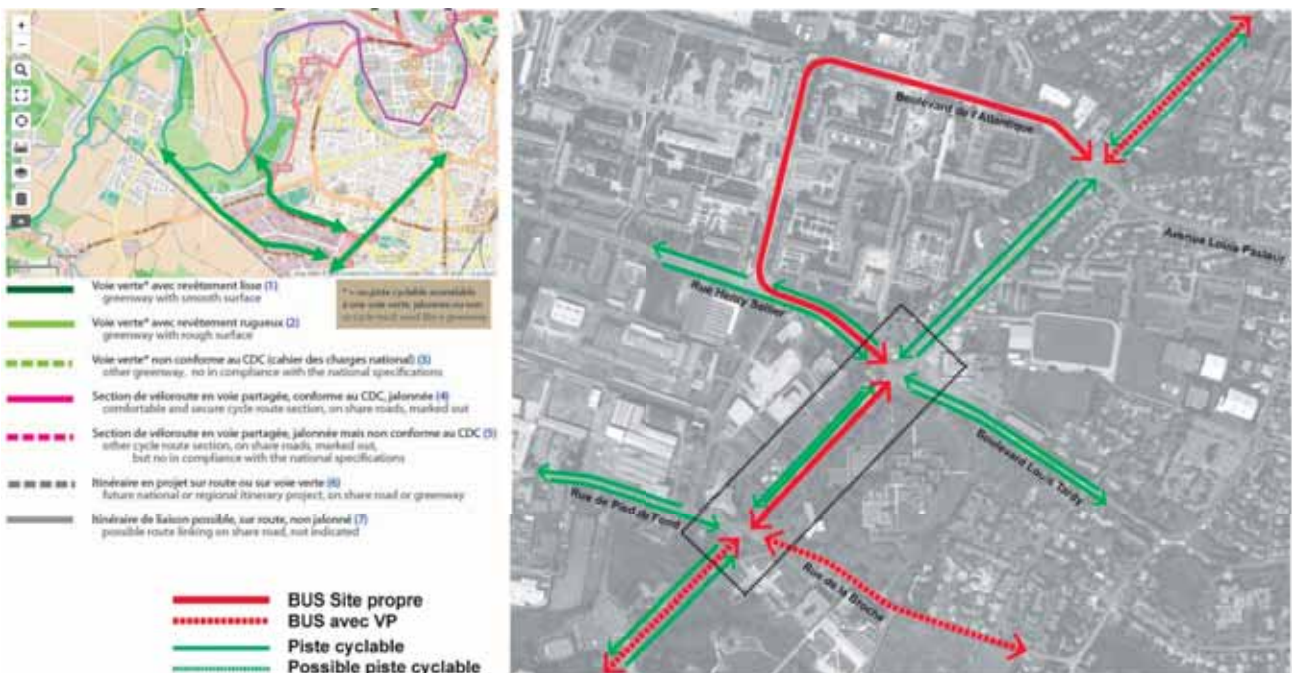


Transdev dans son rôle d'accompagnateur et de conseil auprès de Niort Agglo se veut force de proposition tant sur les thèmes financiers et juridiques que sur les nouvelles technologies, la transition énergétique et l'urbanisme.

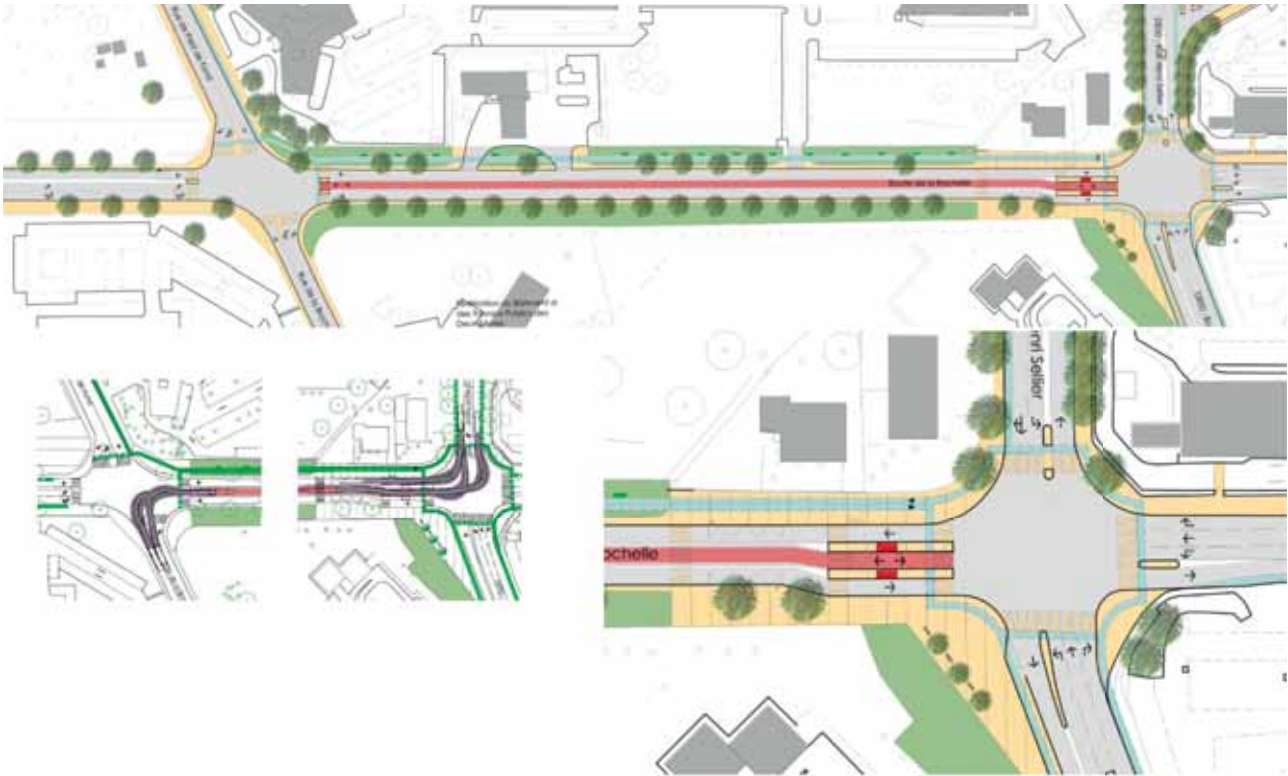
Ce thème de l'urbanisme a fait l'objet d'études ces dernières années dont vous trouverez ci-dessous deux exemples.

PREMIÈRE ÉTUDE AVENUE DE LA ROCHELLE

La 1^{ère} de ces études fut sur l'axe de l'avenue de La Rochelle avec pour objectif d'intégrer tous les modes de mobilité en proposant une solution de «voirie centrale transport en commun réversible» selon les heures de pointe entrante et sortante (matin et soir) tout en proposant une continuité de voies cyclables pour favoriser les modes actifs.



Proposition développée : couloir réversible



Photomontage de la proposition



10.1 ÉTUDES D'URBANISME

SECONDE ÉTUDE **ROND-POINT SICARD**

La 2nd étude avait pour but de proposer une alternative au rond-point Sicard à l'intersection de l'avenue de Nantes et de la Route de Coulonges.

L'étude démontre la possibilité de pacifier ce secteur avec un périmètre plus propice à la marche à pied et à l'usage des vélos, en résumé une reconquête d'un secteur abandonné à la voiture depuis de nombreuses années.



Proposition développée : carrefour et place



Photomontage de la proposition



PERSPECTIVES 2024

OBJECTIF 2029 8 MILLIONS DE VOYAGES

En décembre 2023, à l'issue d'un processus de consultations, Niort Agglo a décidé de confier à TRANSDEV la nouvelle délégation de service public mobilités sur la période 2024 - 2029.

Les enjeux de cette DSP sont multiples :

- maintenir la gratuité des bus,
- accélérer la transition énergétique,
- atteindre la décarbonation des transports,
- favoriser l'intermodalité.

Pour rappel, la gratuité des bus a permis de passer de 4,5 millions de voyages en 2017 à 6,7 millions en 2023. Désormais l'objectif est d'atteindre 8 millions de voyages en 2029.





Niort Agglo a choisi la société Transdev qui concrétise sa nouvelle ambition en matière de mobilités au regard de trois critères :

- la performance du réseau,
- la performance de la relation client,
- la performance des moyens mis en œuvre.

Parmi les nouveautés sur le réseau de bus :

- une offre plus régulière dans les communes de Niort Agglo,
- des lignes scolaires restructurées,
- une amplitude horaire augmentée,
- des temps de parcours diminués,
- une application pour suivre en réel votre bus.

Les mobilités douces sont également un objectif majeur de cette DSP ou Niort Agglo entend poursuivre ses efforts avec 500 vélos de plus que l'offre actuelle de 1200 vélos et 140 vélos libre-service supplémentaires pour atteindre le nombre de 300 dès 2024 pour 40 stations.



Transdev est fier d'accompagner Niort Agglo pour relever ces défis au service de la mobilité et du bien-être de ses habitants.



**Une mobilité pour tous
et encore plus performante.**

ANNEXES

Annexe 1 *Production kilométrique*

Annexe 2 *Ratios*

Annexe 3 *Fiches techniques par ligne*

Annexe 4 *Fiches horaires*

Annexe 5 *Fréquentation scolaire*

Annexe 6 *Détail parc véhicules en propre et en sous-traitance*

Annexe 7 *Gros travaux*

Annexe 8 *Entretien et maintenance du parc*

Annexe 9 *Compte rendu commission locale de sécurité*

Annexe 10 *Liasse fiscale*

Annexe 11 *Plaquette des comptes*

Annexe 12 *Balance générale*

Annexe 13 *Grand-livre général*

Annexe 14 *Compte d'exploitation*

Annexe 15 *Actualisation*

REMERCIEMENTS

Nous remercions tous les collaborateurs TANLIB et TRANSDEV qui ont œuvré à assurer la mobilité pour le plus grand nombre sur le territoire de Niort Agglo en cette année 2023.

Nous remercions également Niort Agglo et ses élus, M. LECOINTE, Vice-Président Mobilités et M^{me} GUICHET, Déléguée du Président au développement des mobilités douces, ainsi que M. FORTHIN, M^{me} CHESSE et leur équipe à la Direction du service Transport et Mobilité de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

POUR LEUR PARTICIPATION

à l'élaboration de ce Rapport Annuel 2023,
nous remercions Françoise BARAUD-ROUSSIES, Cinthia BEDIER, Gaël COULOUMY, Karine TOUTAIN et Delphine BOSSARD.

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 079-200041317-20241216-C__58_12_2024-DE



Document publié en vertu de la loi 2024



Transdev
Niort Agglomération
8 rue Paul Sabatier
79 000 NIORT
Tél. 05 49 05 65 94
www.transdev.com

tanlib.com



Crédits photos : Transdev Niort Agglomération - shutterstock